

Master 2 Archéologie et Environnement
Université Paris I Panthéon - Sorbonne

Hommes et paysages sur les pentes reconquises du Mont Granier suite au glissement de 1248

Mémoire présenté par Fanny Biasini
Septembre 2011

Direction : Christophe Petit, Professeur - Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Tutorat : Amélie Quiquerez, Maître de Conférence - Université de Bourgogne

Arrivée à l'exercice des remerciements, je souhaite de tout cœur n'oublier personne. Par avance je remercie donc toutes les personnes qui m'ont aidé à achever ce master d'archéologie et que je pourrais oublier : elles se reconnaîtront.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude à M. Petit, qui m'a fait confiance en me proposant un sujet passionnant et dans lequel j'ai pu m'exprimer avec joie. Sa disponibilité, nos échanges et ses nombreux encouragements m'ont permis d'achever ce travail.

Je remercie Mme Quiquerez pour son aide dans la réalisation et l'obtention des documents cartographique, ses conseils et sa relecture attentive.

Le conseil général de la Savoie et ses archives départementales à Chambéry m'ont été d'une aide précieuse. Je tiens particulièrement à remercier Mme Combet, directrice du service du public, M. Stoppiglia, ainsi que l'ensemble des présidents de la salle de lecture pour leurs conseils

Je remercie Monsieur le Maire de la commune des Marches et l'ensemble du conseil municipal pour leur accueil chaleureux.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à l'Association Mémoire et Patrimoine des Marches, et tout particulièrement son président M. Garlatti pour son enthousiasme contagieux et sa très grande disponibilité. Je remercie également Mme Slavova-Garlatti, archéologue de l'association, pour l'accès aux données de fouilles inédites. Je souhaite que la collaboration initiée lors de ce travail, entre associations locales et institutions universitaires se poursuive fructueusement.

Je remercie les habitants des Marches : jardiniers, randonneurs, agriculteurs et cyclistes pour leur aide précieuse lors des prospections de terrain.

Et merci à Christelle pour son accueil à Chambéry.

Qu'il me soit aussi permis d'exprimer ma reconnaissance et mon amitié aux personnes suivantes :

L'ensemble des enseignants du master archéologie et environnement de Paris 1 pour leur passion communicative. Et pour leur soutien pendant mes années difficiles : M. Fouache, Mme Marival, Mme Robert, Mme Tengberg, Mme Wattez, ainsi que l'équipe administrative de l'UFR 03, et en particulier M. Gardenet et M. Fichot.

Un énorme clin d'œil à Antoine Chabrol, qui d'une tape sur l'épaule m'a extirpé de l'amphithéâtre de l'Institut de géographie.

M. Grataloup qui a soutenu mes choix d'archéologue dans un monde de géographe.

Mes camarades et amis du master : Anne-lise, Clémence, Christophe, Elsa, Gulia, Jeanne, Maxime, Noémie, Sophie, Vera, et tous les autres.

Pour leur relecture attentive et leur soutien indispensable je ne remercierai jamais assez Clémence et Elsa (qui n'a pas hésité à entrer en guerre contre mon utilisation abusive du point-virgule).

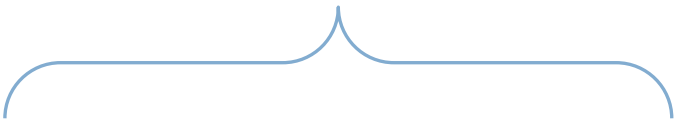
Mes collègues du service TICe de Paris 1 (spéciale dédicace au bureau des filles et en particulier à Laure et Marina pour les encouragements, Alexa pour les cours d'anglais et Patricia pour l'assistance informatique), et les amis de l'UEFAPS. Parmi eux deux Christian chers à mon cœur, qui sans le savoir m'ont maintenue à flot pendant deux ans.

Les amis de toujours pour leur soutien indéfectible : Violaine, Nina, Laure, Gwen et Orian.

Je suis certaine que je n'en serais pas là sans leur professionnalisme : je tiens à exprimer une reconnaissance profonde au Professeur Mainguéné, au Docteur Garnier, au Professeur Cellier, et à M. Levy qui ont suivi ce mémoire de loin.

Je remercie ma famille et celle d'Arnaud pour leur confiance, et je pense en particulier à Julia à qui je veux dire que rien n'est impossible.

Enfin, un grand merci à Arnaud pour son soutien et sa patience mise à rude épreuve.



« [...] *Ou les fors Vens là dedans enserrez,
Faisans trembler la masse terrienne
(Epruvé l'as nagueres, Maurienne,
Et toi, Moutier, tant de fois l'as senti)
Applaniront le fais appesanti.
Et de Mians les abiz en font preuve,
Par le debriz, qui ça et là se treuve :
Quand du Rocher la grand'cime partit,
Et tant de bours en abime abbatit.
[...] »*

Extrait de La Savoy, 1572

*Jacques Peletier du Mans
1517-1582,
Mathématicien, poète et humaniste*




Table des matières

Introduction	3
Première partie : Etat des connaissances	4
1. Introduction au paysage des Abîmes	4
2. Historiographie :	14
2.1. Les écrits médiévaux :	14
2.2. Les premières études modernes :	17
2.3. Les études actuelles :	20
3. Le glissement du Granier de 1248 : conditions	25
3.1. Géologie du site	25
3.2. Mécanique du glissement	29
3.3. Extension et nature du glissement	31
4. Les Hommes au pied du Granier : cadre historique et contexte archéologique	35
4.1. Les sources utilisées	35
4.2. La préhistoire	36
4.3. La protohistoire	37
4.4. L'époque gallo-romaine	39
4.5. L'époque médiévale	42
4.6. Après la catastrophe : les Abîmes de Myans et la fondation de Les Marches	44
Deuxième partie : De la prospection aux cartes : acquisition des données	47
1. Prospections de terrain	47
1.1. Prospection des limites de l'écroulement	47
1.2. Archéologie	49
1.2.1. Découvertes récentes	49
1.2.2. Prospection : des abris sous roche ?	52
2. Etude des données planimétriques	56
2.1. Cartes et cadastres	56
2.2. La mappe sarde	64
2.2.1. Histoire de la mappe sarde	64
2.2.2. Historiographie de la mappe sarde	65
2.2.3. Présentation des documents disponibles	66
2.2.4. Acquisition et lecture des données	73
2.2.5. Premiers traitements	79
Troisième partie : Premiers résultats et perspectives	89
1. Résultats	89

1.1.Géologie	89
1.2.Hydrologie	92
1.3.Reconquête de l'espace	98
1.3.1. Nature du sol	98
1.3.2. Typologie du parcellaire	101
2. Conclusion et Perspectives.....	107
Glossaire	110
Bibliographie	112
Inventaire des cartes et documents étudiés.....	115
Table des illustrations	117
ANNEXES	118
Textes médiévaux	ii
<i>Les Abîmes de Myans</i> , Guillaumin, 1937.....	iv
Mappe 232 : Les Marches, 1732	vi
Mappe 232 bis : Nouvelles limites des Marches de 1760, 1762.....	vii
Mappe 232 bis : Nouvelles limites des Marches de 1760, 1762.....	viii
Mappe 163 : Apremont, 1732.....	ix
Livre d'estime des parts du territoire de Chaparillan et de Bellecombe cédées à S. M. par la France ensuite du traité du le 24 mars 1760.....	x

Pour l'ensemble du texte des choix d'écriture ont été effectué :

La ville de « Les Marches » est désignée par la ville des « Marches » pour éviter des lourdeurs dans la lecture mais il s'agit administrativement de « Les Marches ».

L'évènement de 1248 est un glissement de terrain, il convient donc de le désigner par « glissement ». Cependant le lecteur trouvera aussi les mots « effondrement », « écroulement », et « éboulement » car ils sont employés dans la bibliographie.

Les « Abîmes de Myans » sont aussi orthographiés sous la forme d'« Abymes de Myans » selon les sources.

La « mappe sarde » est le terme traditionnel savoyard utilisé dans le texte, mais il peut aussi être désigné par « cadastre sarde » sous sa forme francisée.

Les abréviations suivantes sont utilisées :

AMPM : Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches

ADS : Archives Départementales de Savoie

AS : Académie de Savoie

SSHA : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie

Le lecteur peut se reporter au glossaire en fin de volume qui s'attache aux mots savoyards rencontrés.

L'ensemble des documents d'archives, dont documents planimétriques et photographies personnelles, sont soumis à une autorisation de reproduction accordée par les archives départementales de Savoie et d'Isère.

Introduction

Les disciplines de l'archéologie et de l'environnement ont largement démontré que les interactions réciproques entre les sociétés humaines et leurs milieux sont créatrices de paysages, produits de leurs longues interrelations. C'est dans cette perspective de recherche qu'un lieu particulier, les « Abîmes de Myans », situé dans les Alpes françaises a été choisi comme objet d'étude. Il s'agit d'une fenêtre ouverte sur les sociétés médiévales de moyenne montagne dans un contexte exceptionnel. En effet, cet espace a été entièrement « réinitialisé » par l'effondrement d'un pan de montagne au XIII^e siècle. L'écroulement du Mont Granier est considéré comme l'un des plus importants de l'Histoire Européenne. Il aurait fait plus de mille victimes et enseveli plusieurs villages sous des tonnes de boues et de rochers. Et pourtant, quelques années seulement après la catastrophe ces terres désolées que l'on nomme « Abîmes » sont de nouveau réoccupées. Les hommes qui ont reconquis cette zone y ont créé un paysage, sans hériter à priori de ceux des sociétés antérieures. Ce dernier est donc le témoin privilégié des pratiques des sociétés médiévales et modernes de moyenne montagne alpine.

Quelles pratiques et stratégies territoriales les populations et les autorités de l'époque ont-elles mises en place ? Quel paysage se redessine sur ses pentes désertiques et accidentées ? La célébration des sept cent cinquante ans de la catastrophe en 1998 est l'occasion pour l'ensemble des chercheurs, professionnels et amateurs, de se réunir afin de faire progresser les connaissances dans ce domaine. Mais loin de les arrêter, cet événement à poser de nouvelles questions tout en démontrant qu'un tel sujet ne peut s'envisager que sous le prisme de l'interdisciplinarité.

Ce mémoire se veut tout autant une synthèse critique des savoirs accumulés, qu'une ouverture sur les nouvelles approches des disciplines de l'archéologie et de l'environnement, et plus particulièrement des questionnements sur le paysage et sa formation. Ce travail fait appel aux disciplines de géologie et de géographie, qui se mêlent au travers des prospections de terrain et des études de cartographie historique au service d'une archéologie du paysage.

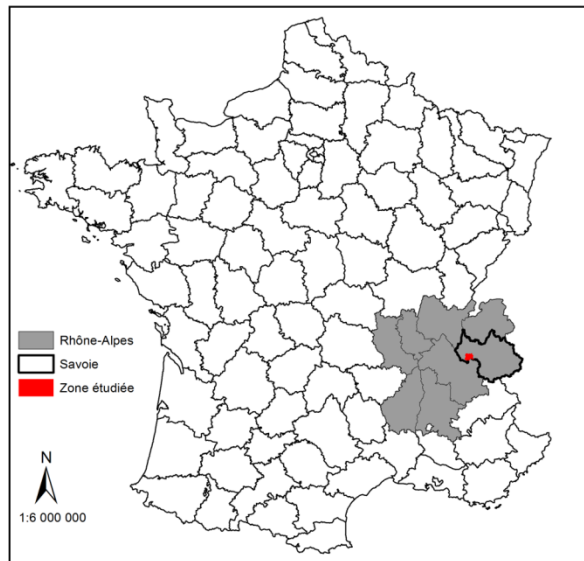
Une première partie sera consacrée à l'état des lieux des connaissances actuelles afin de préciser le contexte de l'étude. Une deuxième partie consistera en la présentation de nouvelles données et des méthodes mises en œuvre pour leurs acquisitions. Les premiers traitements et résultats closent ce chapitre. Ils sont ensuite synthétisés et discutés dans la troisième partie, qui se conclura par la présentation des perspectives.

Première partie : Etat des connaissances

Avant d'étudier le paysage formé sur les abîmes de Myans il importe de comprendre et maîtriser les sources d'informations qui sont vastes et parfois très anciennes pour ce sujet. A la suite de l'historiographie, les conditions géologiques du glissement du Granier sont expliquées. Enfin le contexte historique d'avant et d'après la catastrophe est rappelé. Les Abîmes de Myans forment aujourd'hui un paysage unique dont la description est loin d'être aisée. Elle est pourtant la première étape nécessaire à tout exercice de réflexion sur sa formation.

1. Introduction au paysage des Abîmes

La zone étudiée se situe dans la région Rhône-Alpes, au sud-est de Chambéry, où la cluse du même nom rejoint la vallée de l'Isère. (voir figure 1) Ce carrefour de communication est bordé par les Massifs de Chartreuse, Belledonne et des Bauges (voir figure 2). Le massif du Granier, qui limite au nord-est le massif de Chartreuse, domine la vallée de l'Isère (voir figure 4). Il est connu des spéléologues pour son important réseau de galerie, le troisième de France. Il abrite aussi le plus important gisement d'ossements d'ours des cavernes d'Europe, dans la grotte de la Balme à Collomb. Les communes des Marches, Apremont et Myans ont été recouvertes partiellement, au milieu du XIIIe s. (probablement en l'an 1248), par une coulée de boue gigantesque qui a entraîné un pan du massif du Granier. Cette catastrophe, qui a fait environ mille victimes et disparaitre plusieurs villages, a certainement forgé un paysage que l'on pourrait qualifier de lunaire, mêlant boues, marnes et rochers ayant atteint des tailles incroyables (voir figure 5 sur la pierre hachée). Les hommes sont venus très tôt se réinstaller sur ces terres désolées qui ont d'abord servi de pâturages, avant d'être petit à petit remises en valeur. Aujourd'hui le mont Granier porte les stigmates de cette catastrophe, tout comme les trente kilomètres carrés qui s'étendent sur son versant et à ses pieds, et qui portent le nom évocateur d'Abîmes de Myans (voir figure 3). Cet évènement est aussi à l'origine de la naissance du sanctuaire de la vierge de Myans, l'un des plus importants de la région. *(suite page 14)*



La zone étudiée se situe en région Rhône-Alpes à la limite entre Savoie et Isère, au sud de Chambéry et à l'ouest de la rivière de l'Isère. Le Mont Granier marque la limite entre les quatre communes de Les Marches, Apremont et Entremont-le-vieux en Savoie, Chapareillan en Isère.

La plus grande partie de l'éboulement du Mont Granier s'est étalée au sud-est dans la plaine, et se trouve sur les communes de Les Marches, Chapareillan, Apremont et Myans.

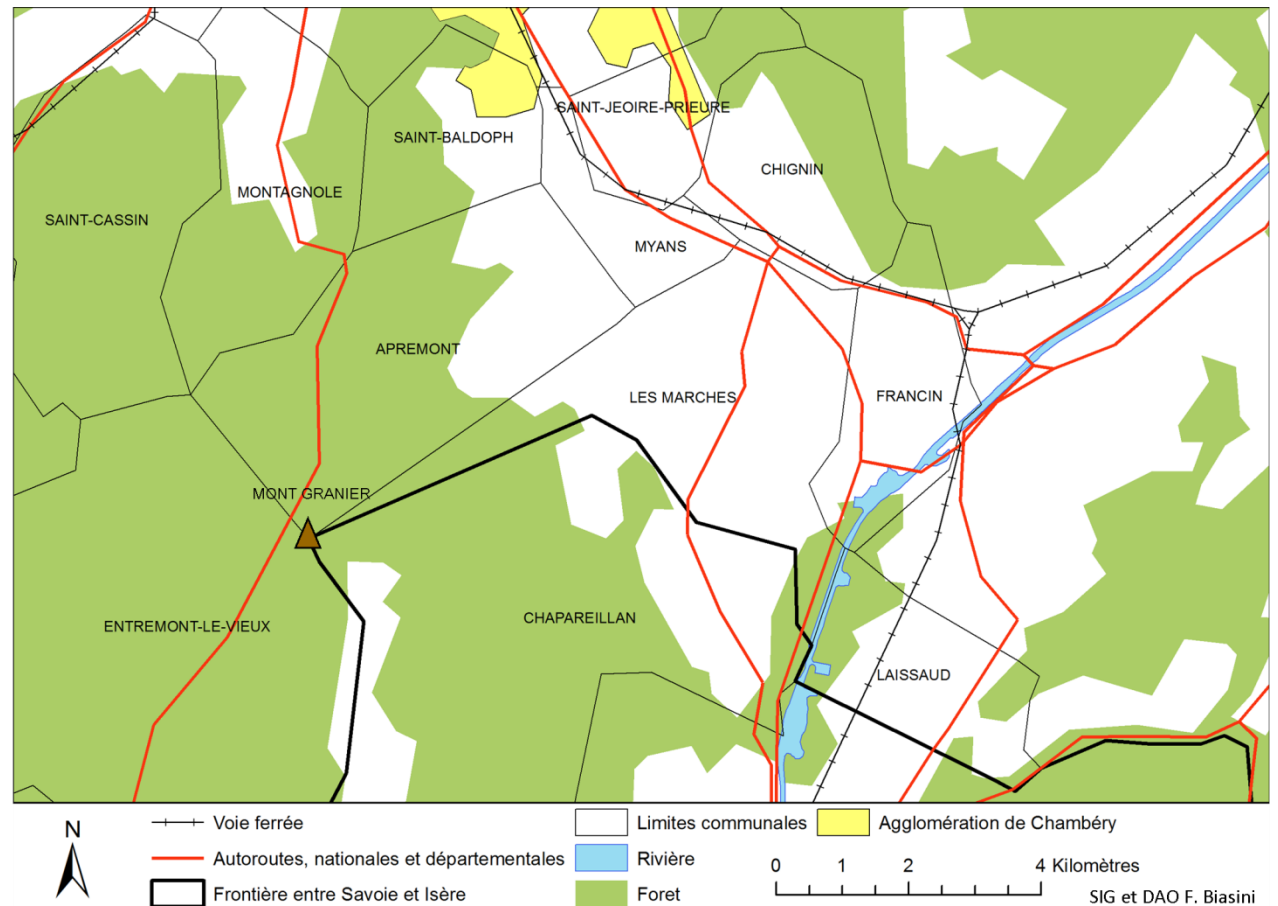


Figure 1 : Situation générale et administrative de la zone étudiée (données IGN)

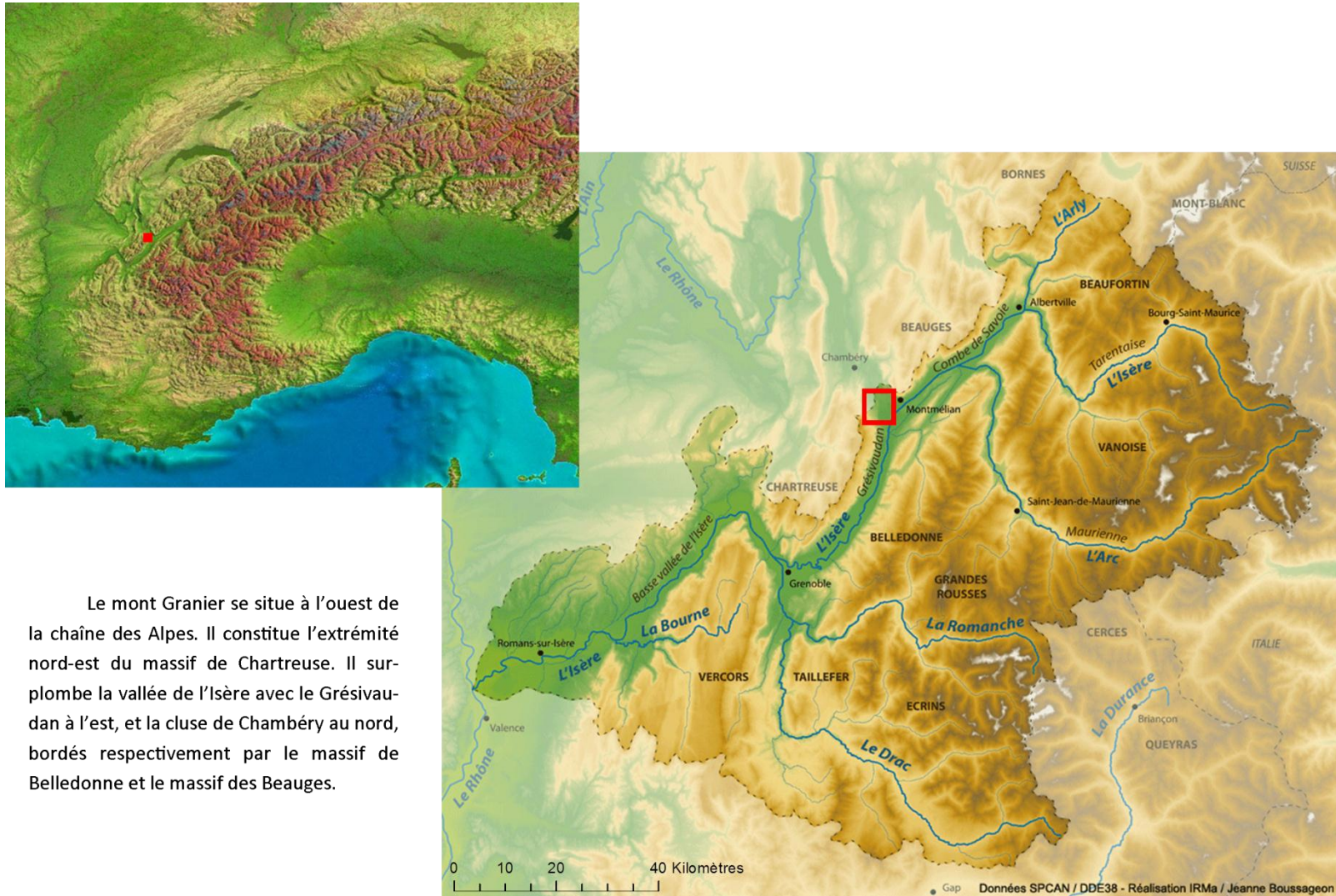


Figure 2 : Situation physique de la zone étudiée (données SCPAN)

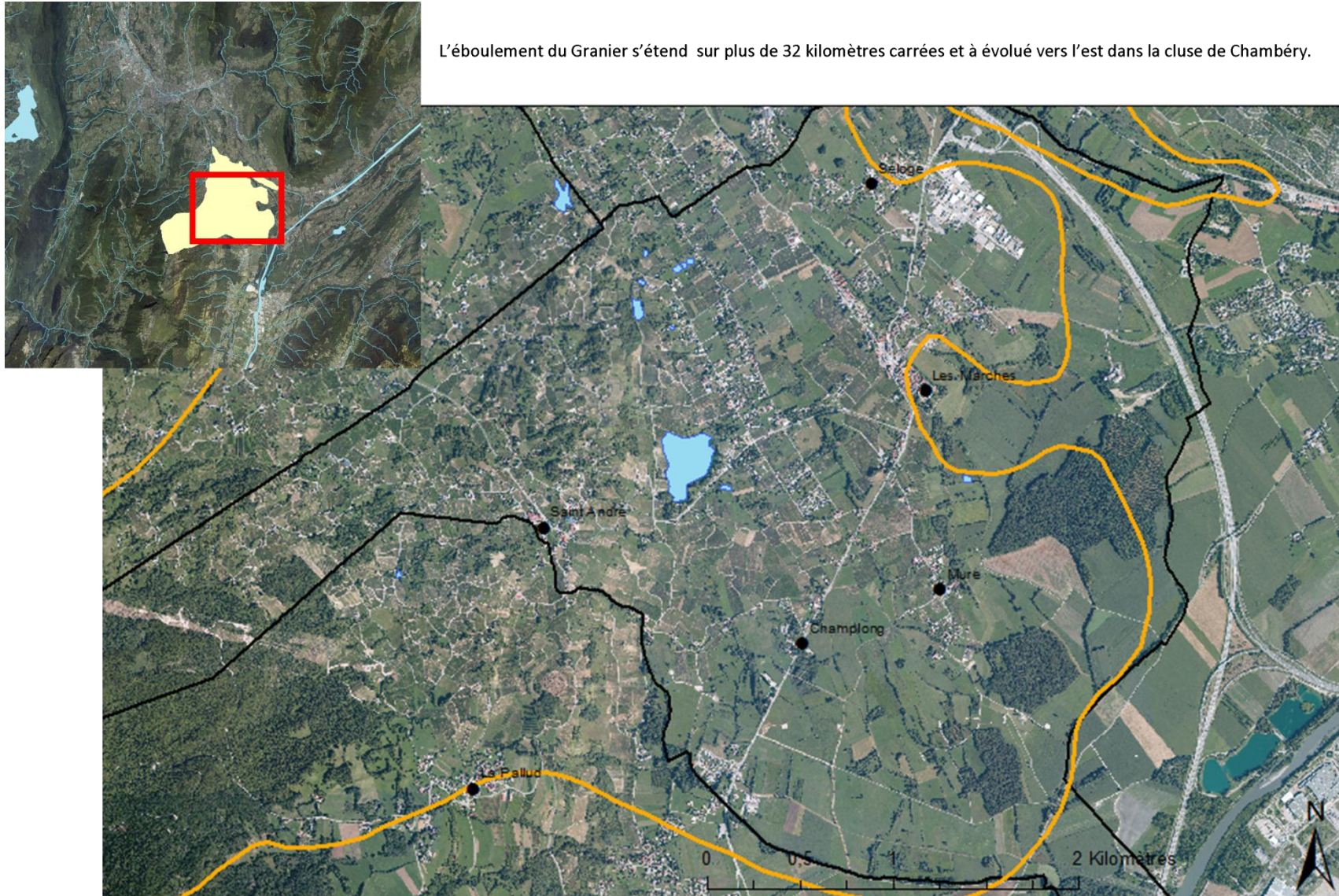


Figure 3 : Situation de l'éboulement du Granier sur les photographies aériennes (©IGN/Géoportail)

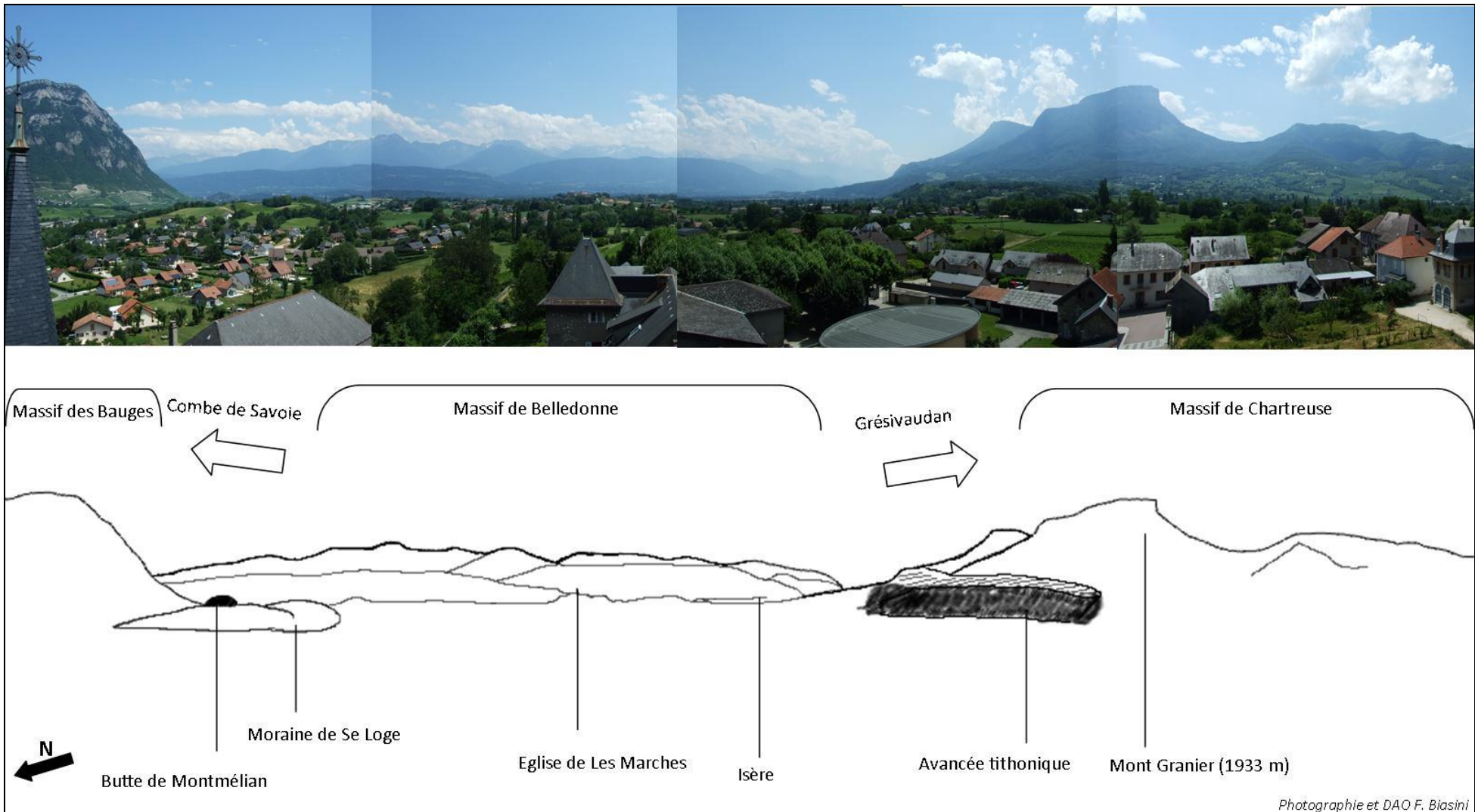
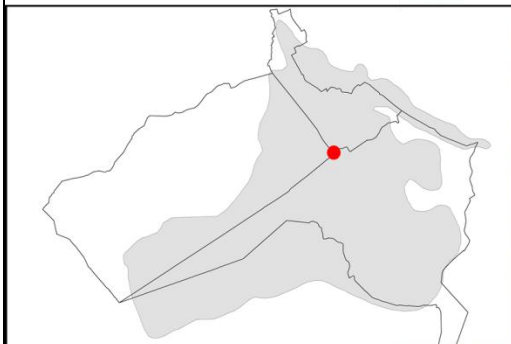


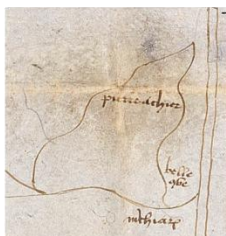
Figure 4 : Vue panoramique sur la cluse de Chambéry et la vallée de l'Isère depuis le clocher de l'Eglise de Myans

La Pierre Hachée :

Un rocher qui structure le territoire



Le rocher dit de « Pierre Hachée », est un bloc de calcaire urgonien de dimensions remarquables. La partie qui émerge en surface est de plusieurs centaines de mètres cubes. Il se trouve à plus de six kilomètres du Mont Granier, et a parcouru plus d'un kilomètre et demi en vallée. Il s'agit d'un point remarquable qui a toujours structuré le paysage pour les habitants des Abîmes. En effet, il a toujours été utilisé pour marquer la frontière entre le Dauphiné et la Savoie. Il est représenté sur les plus anciens documents planimétriques que nous connaissons (sous le nom de « pierre aché »). Il se trouve encore aujourd'hui à la limite entre les communes des Marches, Myans et Apremont.



Extrait de la carte de
Matthieu Thomassin
1436



Extrait de la carte
anonyme du XVIe s.



Extrait du cadastre
sarde des Marches
1760

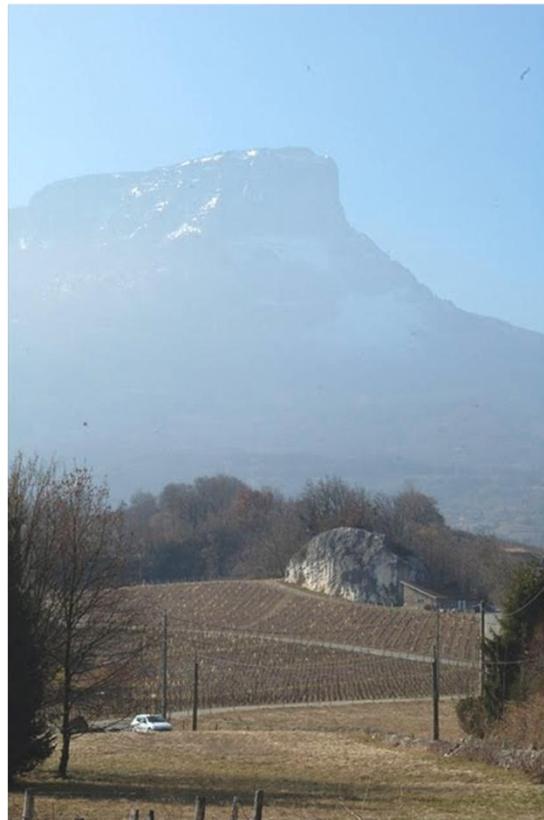


Figure 5 : La Pierre Hachée (photos F. Biasini et © ADS)

Les Abimes de Myans : Mollards, rochers et lacs (1)

« J'ai visité les deux Mondes, j'ai vu ailleurs votre Mont Blanc avec son Chamonix et ses glaciers, mais nulle part ailleurs je n'ai rencontré vos Abymes ! »

Sir Roderick Murchisson (1792 - 1871), géologue britannique.



Les mollards forment des buttes de taille variable. Formés lors du glissement de 1248, ils sont représentés stylisés par de petits monticules sur la carte anonyme du XVIe s. (à droite), ou de façon plus exacte sur celle de 1711 (à gauche).



Figure 6 : Paysage des Abîmes de Myans (1) (photos F. Biasini et © ADS)

Les Abimes de Myans : Mollards, rochers et lacs (2)

A droite : blocs de calcaire dans une parcelle de vigne, et contre lequel s'appuie une construction.

Ci-dessous : à gauche le lac noir (alt. 730m) et la falaise du Granier née du glissement de 1248, à droite le lac de Saint-André avec le Granier en arrière-plan.

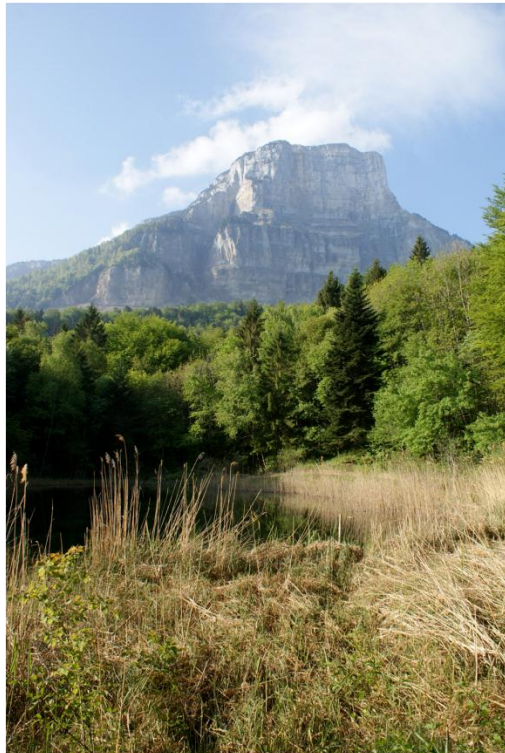


Figure 7 : Paysage des Abimes de Myans (2) (Photos Biasini, Petit, Quiquerez)

Selon la légende, Dieu fit écrouler la montagne sur le prieuré du Granier car ses moines en avaient été injustement expulsés. Ces mêmes moines trouvèrent refuge dans l'église de Notre-Dame de Myans. Ils y prièrent la vierge qui aurait alors arrêté la course des rochers et de la boue au pied de l'église.

Alors que ce territoire devrait s'inscrire dans les paysages classiques de flancs de montagne et de vallées glaciaires, son histoire catastrophique laisse présager un paysage unique. L'effondrement du mont Granier a créé une topographie fine et un enchevêtrement complexe difficilement descriptible. Les documents actuels (photographies, couvertures aériennes, satellites, ainsi que les différents types de cartes) ne suffisent pas à rendre compte de ce paysage¹. Il doit se pratiquer afin de saisir tous les traits qui le caractérisent. Quel que soit l'endroit d'où ils sont abordés, c'est la première rencontre avec un « mollard » qui marque l'entrée dans les Abîmes de Myans (voir figure 6). Ce terme savoyard² désigne de petites buttes de tailles variées formées lors de l'éboulement, et dont des rochers peuvent émerger. Ces derniers s'ajoutent à ce terrain accidenté, certains rochers gisant là où leur course les a arrêtés. Ces « petits » accidents de terrain, qui sont peu visibles sur les cartes topographiques, ont pourtant contraints l'aménagement des Abîmes. Ainsi les chemins peuvent serpenter pour les contourner, alors que les routes plus importantes les creusent et déplacent les rochers. Certaines habitations s'y appuient, tandis qu'ailleurs ils servent à délimiter les parcelles, construire des murets, ou décorer les pelouses. Dans l'ensemble, les habitants des Abîmes semblent avoir tiré parti de cette contrainte (voir figures 7 et 8).

Il faut ajouter à cette microtopographie de bosses des « creux » qui subsistent aujourd'hui sous la forme de lacs et zones humides. Les tailles de ces pièces d'eau varient de façon importante de la simple mare de quelques mètres carrés, au lac de Saint-André qui mesure plus de sept hectares. Si les cartes actuelles ne dénombrent qu'une demi-douzaine de lacs, dans la réalité ils sont beaucoup plus nombreux et constituent aussi une part importante de l'identité de ce territoire.

Enfin la présence de la vigne, en quasi monoculture par endroits, rappelle que c'est ici qu'est produit l'AOC « Vin de Savoie Abymes ».

¹ Le paysage des Abîmes de Myans a d'ailleurs inspiré de nombreux peintres de l'école de Chambéry au XXe s. (voir Annexes « le Mont Granier et les peintres p i.)

² Voir glossaire. Les autorités locales, conscientes du patrimoine paysager unique de leur commune, ont inscrit au Plan Local d'Urbanisme (PLU) la sauvegarde des buttes (mollards) si caractéristiques du paysage d'effondrement.

L'ensemble du paysage des Abîmes de Myans témoigne de l'importance de cet évènement encore aujourd'hui, après plus de sept siècles de transformations et d'aménagements. Mais ce sont certainement les textes contemporains de la catastrophe qui permettent d'en appréhender toute l'ampleur.



Vue typique sur le paysage des Abîmes de Myans avec une monoculture de vigne. En rouge les blocs de calcaires recouverts de végétation, en jaune les mollards. La route principale fait un détour pour contourner les accidents de terrain, et les routes secondaires creusent les mollards pour accéder aux parcelles et aux habitations.

Photo : C. Petit DAO: F. Biasini

Figure 8 : Paysage des Abîmes de Myans (3)

2. Historiographie :

2.1. *Les écrits médiévaux*³ :

Au nombre de neuf, les textes médiévaux contemporains de la catastrophe ont été produits sur trente-trois ans, de 1250 à 1282-1283, par six auteurs, tous ecclésiastiques (quatre dominicains, un franciscain et un bénédictin). L'ensemble de ces textes a été traduit par Jacques Berlioz⁴ qui reprend et poursuit les premières études, entreprises par les chanoines François Trépier (Trépier, 1886) et Marc Perroud (Perroud, 1948), avec la découverte de six nouveaux textes. Si aucun de ces récits n'est un témoignage direct, ils sont essentiels pour l'historien des catastrophes naturelles qui s'interroge aussi sur la façon dont de tels événements sont perçus et transmis par les populations. Il faut souligner leur qualité et ce pour plusieurs raisons.

Indépendants les uns des autres, ces six auteurs ont chacun écrit une œuvre originale. Nous ne trouvons donc pas un témoignage qui serait repris plusieurs fois. Ils prennent place dans des récits historiques, sauf celui d'Etienne de Bourbon qui est un recueil d'anecdotes exemplaires destinées aux prédicateurs (désigné sous le terme d'*exempla*⁵). Les auteurs sont d'origines géographiques diverses : France, Angleterre, Italie, voire Est de l'Europe, et au cours des quarante années qui ont suivi la catastrophe (temps court entre un événement et son écriture pour la période médiévale). Certains cherchent à exposer un récit qui soit le plus proche possible de la réalité et mènent leur enquête, comme Fra Salimbene, moine franciscain, qui profite d'un voyage en France pour en apprendre plus ; Matthieu Paris, moine bénédictin anglais, au contraire n'évoque que des bruits et rumeurs. Ainsi la nouvelle de cet événement a circulé rapidement dans l'ensemble de l'Europe et a été largement rapportée dans toute la chrétienté occidentale.

³ L'ensemble de cette partie se réfère aux articles de Berlioz (Berlioz J. , L'effondrement du Mont Granier, 1998 a; Berlioz J. , L'effondrement du mont Granier en Savoie (1248). Histoire et légendes, 1998 b; Berlioz J. , Comment la nouvelle de l'effondrement du Mont Granier se diffusa-t-elle au XIIIe siècle ?, 1998 c) Nous invitons le lecteur à se reporter aux traductions de Jacques Berlioz en Annexes pour les textes connus.

⁴ Jacques Berlioz, archiviste paléographe, est directeur de l'Ecole des Chartes depuis 2006. Il co-dirige le séminaire sur les *exempla* médiévaux (GAHOM, Centre de recherches historiques, EHESS-CNRS). Sa thèse de l'Ecole des Chartes (Berlioz, 1977) est consacrée à l'œuvre d'Etienne de Bourbon : « Traité des divers matières à prêcher » (milieu du XIIIe s.). Ses travaux de recherche portent entre autre sur l'histoire des hommes et des catastrophes naturelles à travers des *exempla*.

⁵ Un *exemplum* (pl. *exempla*) est un récit présenté comme véridique, les prédicateurs du christianisme s'en servent comme exemple dans leurs discours. Utilisés en particulier par les dominicains dans la lutte contre l'hérésie, les *exempla* donnent un nouvel élan à la prédication aux XIIIe s. et XIIIe s.

Etienne de Bourbon rédige en dix ans un recueil important d'*exempla*, le *Traité des divers manières à prêcher*, qui contient plus de trois mille récits. L'*exemplum* de la chute du Granier (*La chute d'une montagne et ensuite son déplacement en Savoie*) illustre selon son auteur le « pouvoir de la prière qui peut déplacer les rochers et les montagnes ». Fra Salimbene rédige à soixante ans la somme de ses expériences de vie intitulée *Chronique*, recueil dans lequel se trouve : « *Les montagnes qui s'écroulèrent dans la terre du comte de Savoie et recouvrirent sept paroisses et tuèrent quatre mille homes, l'an du seigneur MCCXLVIII* ». Matthieu Paris, est le plus prolixe des six auteurs. Son œuvre la plus étudiée, *La Grande Chronique* était connue depuis longtemps comme source pour l'étude du mont Granier. Mais trois autres textes en sont directement dérivés et présentent des variations intéressantes : *Histoire des Anglais*, *Abrégé des chroniques*, et *Les fleurs de l'histoire*. Martin le Polonais, dominicain de Silésie, est le seul à rédiger un texte à portée historique pour ses contemporains : *Chronique des souverains pontifes et des empereurs*. *Les Annales d'Erfurt des frères Prêcheurs* est un texte anonyme sans doute rédigé par un des frères prêcheurs du couvent dominicain d'Erfurt. Jacques Berlioz le juge comme un témoignage précieux malgré l'anonymat car « leur rédaction à suivit de très près les évènements décrits » (Berlioz, 1998 a, p. 70). Enfin le dernier texte est celui d'un dominicain, Gérard de Frachet intitulé *Chronique Universelle*.

De cet ensemble de texte quelques informations peuvent être tirées. La date de la catastrophe généralement admise est celle de la fin de l'année 1248 (Berlioz, 1998 a, pp. 77-79). En effet trois auteurs placent l'évènement en 1248 juste après un important raz de marée qui dévasta les côtes anglaises le vingt-quatre novembre de cette même année. Deux auteurs précisent que le drame eu lieu la nuit. Le « portrait de la montagne » (Berlioz, 1998 a, p. 82) occupe une place importante dans l'ensemble des textes et les auteurs insistent sur sa hauteur et sa composition. Ils présentent tous une montagne faite de terre et de rochers, et pour Etienne de Bourbon la montagne ne se serait pas effondrée mais déplacée⁶. Nous pouvons y voir le témoignage indirect de l'importance de la coulée de boue et des blocs présents dans la vallée. L'influence de la Bible est très présente dans ces différentes descriptions et le Livre de Job est plusieurs fois cité (Livre de Job, chap. 14, verset 18 : « une montagne finit par s'écrouler, un rocher par changer de place »).

Quant aux conséquences, tous les auteurs fournissent une estimation de la surface recouverte par les éboulis produits par l'effondrement. Toutefois les chiffres varient de façon importante, allant certainement de la surface la plus visible recouverte par les rochers,

⁶ « [...]une montagne toute de pierres et élevée vit même ses rochers se séparer et, s'effondrant, [...] » extrait de 7 p. ii.

jusqu'aux mesures qui correspondent à la plus grande étendue admise aujourd'hui. Les textes situent les pertes humaines entre mille hommes pour le plus modeste, et dix mille hommes pour le plus important (les recherches actuelles proposent un chiffre situé entre mille et deux milles hommes)⁷. Deux auteurs décrivent la manière dont les habitants périrent parlant « d'hommes étouffés » et « écrasés » (Martin le Polonais et Gérard de Frachet) ; les autres auteurs restent plus généraux. Les destructions matérielles évoquées sont conséquentes : « village détruits » (au nombre de seize chez Etienne de Bourbon), avec leurs moulins, étables et bergeries. Certains auteurs précisent la disparition des établissements religieux : l'Eglise de Saint-André, et le Prieuré du Granier. Jacques Berlioz souligne que l'ensemble des auteurs semble avoir à cœur de fournir des chiffres et une description exacte de l'étendue des dégâts, sauf Matthieu Paris qui pour des raisons politiques et partisane les exagère⁸.



Figure 9 : Première représentation connue de la catastrophe du Granier - Gravure sur bois extraite du Liber chronicarum de Hartman Schedel, Nuremberg, 1493.

Les historiens médiévaux cherchent aussi des raisons à la catastrophe. Les causes religieuses l'emportent pour la plupart des auteurs : l'intervention divine est alors une vengeance⁹, une punition à l'encontre de l'ensemble du peuple savoyard¹⁰, ou

⁷ « [...] soit environ douze villages avec deux maisons de religieux, périrent ravagés sous les montagnes voisines qui s'étaient renversées et effondrées de manière horrible, avec leurs habitants dont le nombre atteignait bien dix mille. » extrait de 6 p ii.

⁸ Jacques Berlioz développe longuement l'explication politique de la position de Matthieu Paris qui résulte des rapports houleux entre Savoie et Angleterre au XIIIe siècle (Berlioz, 1998 a, pp. 104-108).

⁹ D'après Etienne de Bourbon, le clerc Jacques Benevais manœuvre auprès du pape pour obtenir le prieuré situé sur les pentes du Granier. Dieu écoutant les plaintes des victimes injustement expulsées fait s'écrouler la montagne sur eux (voir les dernières lignes de 1 p i).

¹⁰ Matthieu Paris : « On disait en effet à juste titre que c'était sur les maisons de ces mêmes habitants que la sévérité de la vengeance divine avait sévi. » (d'après la traduction de Jacques Berlioz en Annexes).

l'accomplissement des paroles de l'Écriture¹¹. Mais certains évoquent aussi des raisons naturelles : tremblement de terre¹² ou érosion des roches. Matthieu Paris use des deux en soutenant la thèse d'un tremblement de terre, qu'il imbrique étroitement avec l'idée d'un châtement divin envers le peuple savoyard.

Témoignages précieux, les textes contemporains de la catastrophe prouvent sa dimension exceptionnelle.

2.2. *Les premières études modernes :*

Après les textes contemporains de la catastrophe, il fut beaucoup écrit sur le sujet, surtout à partir du XVe siècle. Longtemps restés inconnus, ces textes (environ une quarantaine) sont redécouverts par le religieux François Trépied à la fin du XIXe siècle, qui entreprend la première étude moderne de l'ensemble des témoignages de la catastrophe. S'appuyant sur les textes latins ou se citant les uns les autres, ces écrits sont de qualité scientifique médiocre.

L'ouvrage de référence sur la catastrophe du Granier est donc l'importante étude menée par l'abbé François Trépied qui entreprend de vastes dépouillements d'archives. Le premier volume, *Recherches historiques sur le Décanat de Saint-André et sur la ville de ce nom ensevelie, au XIIIe siècle, sous les éboulis du Mont Granier*, est publié en 1878 par l'Académie de Savoie (Trépied, 1878). En 1886, l'ensemble des pièces qu'il a étudiées sont réunies dans *Recherches historiques sur le Décanat de Saint-André* (Trépied, 1886).

Dans ce travail, il discute la date de la catastrophe, son lieu, le nombre de victimes... Il a aussi l'idée de comparer un document antérieur à la catastrophe avec un autre postérieur¹³. En procédant par élimination, il trouve cinq paroisses présentes sur le premier et absentes sur le second. Elles auraient donc disparu dans la chute du Granier : il s'agit de Saint-André, Granier, Vourey, Saint-Péran ou Pérange et Cognin. De la même manière il utilise les documents de levées de taxes pour tenter d'évaluer le nombre de personnes disparues lors de la catastrophe. Il l'estime alors entre trois mille six cents et six mille cinq cents, ce qui reste largement au-dessus des chiffres admis aujourd'hui.

¹¹ Pour Fra Salimbene qui cite les Écritures les explications bibliques se suffisent à elles-mêmes, la raison de la catastrophe étant la nécessaire justice divine.

¹² « [...] se séparant du lieu de leur création, les montagnes et les rochers voisins s'étaient écroulés, un horrible tremblement de terre s'étant produit dans certaines de leurs profondeurs souterraines. » extrait de 3 p ii.

¹³ Ces documents sont décrits plus en détail dans 4.5. L'époque médiévale.



Figure 10 : Les Abîmes de Myans, d'après le plan directeur à 1 : 20 000, complété au nord par un dessin de l'auteur. Le gros trait noir, malheureusement un peu faible vers le nord, indique la limite atteinte par l'éboulement. Guillaumin, 1937

En 1937, l'article *Les Abîmes de Myans* se démarque dans l'histoire des études sur le Granier (Guillaumin, 1937). Publié dans *La revue de géographie alpine*, il se différencie par la démarche géographique adoptée par son auteur qui, « inquiet par ce brusque changement de topographie » souhaite comprendre un paysage « fantaisiste et singulier » (Guillaumin, 1937, p. 583). Il nous semblait important de souligner l'importance de cet article. En effet, l'auteur se révèle le témoin précieux d'un paysage encore peu modifié par la périurbanisation de la cluse de Chambéry. Il y montre une très bonne compréhension de l'histoire et de l'organisation territoriale de la région recouverte par les éboulis du Granier. Sa méthodologie indéniablement interdisciplinaire, fait appel à ses propres observations du paysage de 1937. Il s'appuie sur des entretiens avec des témoins locaux¹⁴ et étudie des documents d'archives que nous n'avons pu consulter à ce jour¹⁵. Nous ne pouvons que regretter que ce travail géographique ne soit pas évoqué dans les études historiques plus récentes. Guillaumin s'interroge sur les causes et modes de l'éboulement qu'il attribue au glissement des boues à la base de la falaise, évoquant pour la première fois une autre raison que le tremblement de terre popularisé par Trépier. Il est aussi le premier à proposer une cartographie de la limite atteinte par l'éroulement (voir figure ci-dessus). Il s'attache à décrire au mieux la topographie de ce territoire, témoignant de l'existence des lacs et de l'important marais d'Apremont aujourd'hui disparu. Suivant sa démarche géographique, il s'interroge sur la réoccupation humaine, la mise en culture, et l'importance de la vigne. Il identifie le partage des communaux en 1835 comme un des points fondateurs du développement de la viticulture aux Marches. Son enquête ayant lieu un siècle seulement après cet épisode, il a pu recueillir des témoignages oraux sur les pratiques culturelles et l'aménagement des Abîmes. Enfin il nous livre ses observations sur l'habitat, s'essayant même au dessin des différents types de celliers et de leurs usages.

¹⁴ Entretiens qu'il nous rapporte et dont les plus intéressants sont consignés en Annexes.

¹⁵ A plusieurs reprises, des documents portés à notre attention n'ont pu être trouvés faute de temps. Les fonds sardes (de l'ancien duché de Savoie) ont été restitués à la France par l'Italie en 1950. Leur inventaire à ce jour en cours, et le passage au nouveau classement français rendent leur recherche longue et parfois hasardeuse.

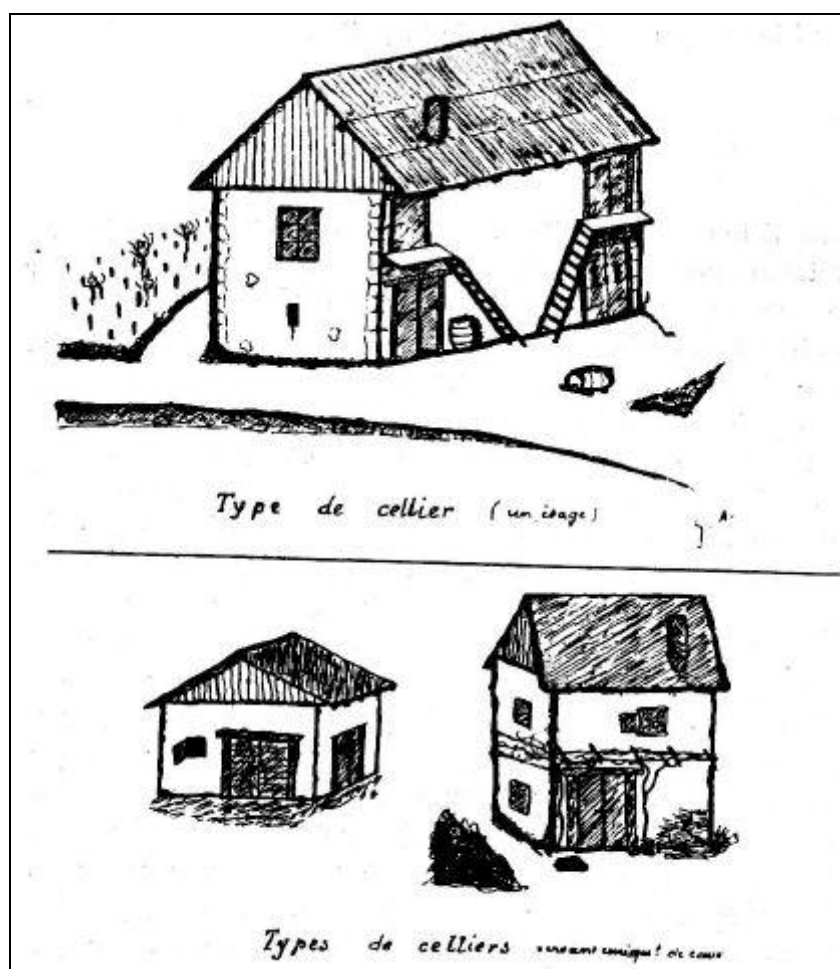


Figure 11 : Dessin des différents types de celliers - (Guillaumin, 1937)

En ce début de siècle il faut retenir l'importance des études historiques, l'approche géographique de Guillaumin étant à notre connaissance relativement passé inaperçue.

2.3. Les études actuelles :

Depuis le début des années 1970, l'étude de la catastrophe du Granier dépasse les préoccupations des seuls historiens médiévistes. En effet nous observons un regain d'intérêt, qui trouve une conclusion provisoire dans le colloque de Myans, au travers de la large palette de disciplines présentées. L'année 1998 a marqué les sept cents cinquante ans de la catastrophe et a été l'occasion pour l'Académie de Savoie d'organiser une rencontre qui a donné lieu à une importante publication de plus de quatre cents pages. Le colloque de Myans (Académie de Savoie, 1998) avait pour objectif de couvrir l'ensemble des connaissances sur l'effondrement du Granier dans des domaines divers (géologie, botanique, histoire, culture et religion) et aura permis de « nuancer ou corriger la tradition » (Terreaux, 1998, p. 11). Dans son introduction, Louis Terreaux, président de l'Académie de Savoie, rappelle au lecteur que

si cet objectif a bien été atteint, ce rassemblement a aussi ouvert de nombreuses perspectives allant « au-delà des intentions primitives » (Terreaux, 1998, p. 8).

C'est en 1972 que la théorie aujourd'hui largement admise sur les causes de l'éboulement du Granier est proposée par les géologues Goguel et Pachoud : « Géologie et dynamique de l'éroulement du mont Granier dans le massif de la chartreuse en novembre 1248 » dans *Bulletin du B.R.G.M.* (Goguel & Pachoud, 1972). Alors que les études modernes ont longtemps véhiculé l'idée d'un tremblement de terre en s'appuyant notamment sur les textes médiévaux, ils démontrent que c'est un vaste glissement des marnes formant l'assise de la montagne qui a entraîné l'ensemble de la falaise calcaire (Berlioz J. , 1998 a, p. 95). Les études géologiques se poursuivent les années suivantes, sous l'impulsion de deux chercheurs, Albert Pachoud et Gérard Nicoud. Pachoud, en poursuivant son questionnement sur les conditions géologiques de l'éroulement et l'extension maximale du glissement, tend à démontrer que la catastrophe de 1248 aurait eu des précédents (Pachoud A., 1998 a). A l'inverse Gérard Nicoud, qui s'appuie sur les sondages géologiques pratiqués dans la cluse de Chambéry, propose un unique évènement avec une extension maximale atteinte par les débris qui fait aujourd'hui référence (Nicoud & al, 1998).

La découverte de documents et l'ouverture des archives ont permis de faire progresser les travaux sur l'histoire des Abîmes.

Dès sa thèse en 1977, Jacques Berlioz révolutionne le travail de François Trépied en découvrant de nouveaux textes médiévaux. En 1998, il publie trois articles consacrés à la catastrophe du Granier d'après les *exempla* médiévaux : *L'effondrement du Mont Granier* (Berlioz, 1998 a), *L'effondrement du mont Granier en Savoie (1248). Histoire et légendes* (Berlioz, 1998 b) et *Comment la nouvelle de l'effondrement du Mont Granier se diffusa-t-elle au XIIIe siècle ?* (Berlioz, 1998 c).

Le colloque de Myans (Académie de Savoie, 1998) est l'occasion pour les chercheurs et historiens locaux de présenter des résultats qui bien souvent nuancent ou interrogent les « acquis traditionnels » (Terreaux, 1998, pp. 7-20). Fabrice Mouthon, historien médiéviste à l'université de Savoie, propose une description de ce territoire un siècle avant la catastrophe (Mouthon, 1998). Des démarches nouvelles sont entreprises avec l'étude des comptes de châtellenie des Marches (Guilleré, 1998), et du dénombrement de la gabelle du sel (Mouthon-Sepeau, 1998) ; elles permettent d'en apprendre un peu plus sur la réoccupation des terres ensevelies par l'éboulement du Granier. Ces articles, pointent des documents qui méritent un nouvel examen sous le prisme de l'archéologie de l'environnement.

Une communication du colloque qui nous intéresse plus particulièrement est celle portant sur la mappe sarde¹⁶ (Townley & Garioud, 1998), premier document cadastral du territoire français, entrepris dès 1730 dans le Duché de Savoie. Dans ce travail, rendu possible grâce à la numérisation de ce document dans les années 1990 et l'usage de la cartographie assistée par ordinateur, les auteurs donnent une idée de l'agriculture sur le territoire des Marches en 1730. Cependant, nous ne pouvons que regretter qu'ils n'aient pas poussé plus avant leurs analyses : en effet ils ne produisent aucune cartographie. Cet article doit être replacé dans la continuité des grandes études sur le cadastre sarde de ces vingt dernières années. En effet, traditionnellement utilisé comme un témoignage de l'organisation économique de la société (Nicolas, 2003 ; Musée Savoisien, 1981), le cadastre sarde n'a été que très récemment étudié dans des analyses de géographie historique ou d'histoire du paysage (Barbero, 2002 ; Baud, 2009).

Nous terminerons cette présentation en soulignant le dynamisme des sociétés savantes locales, dont la toute jeune association d'histoire et de patrimoine de la commune des Marches (« Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches »). Son président, Ghislain Garlatti, a publié en 2007 une *Histoire des Marches* (Garlatti G., 2007). La commune des Marches, soucieuse de son patrimoine paysager unique a inscrit à son plan local d'urbanisme (PLU) la sauvegarde des « mollards »¹⁷, et le parc naturel régional de Chartreuse tout proche a soutenu cette initiative en effectuant un inventaire du patrimoine de la commune¹⁸ (Parc naturel régional de Chartreuse, 2006). Cependant ce dynamisme reste très localisé, la grande majorité des ouvrages cités sont issus de maisons d'édition locales et pour la plupart introuvables en dehors des archives et bibliothèques savoyardes. Cela ne nuit bien sûr pas à la qualité des écrits, mais il faut garder à l'esprit cette particularité lors de l'étude. Elle pourrait expliquer selon nous, que certains aprioris sur les abîmes de Myans continuent à être véhiculés sans qu'aucune source ne soit citée. De même que la cause invoquée de l'éboulement du Granier est longtemps restée un tremblement de terre, l'idée que la viticulture ait toujours été présente sur ce territoire, dans des proportions aussi importantes, est souvent reprise sans aucune justification. Un dernier exemple frappant est celui de l'archéologie. Là encore on serait tenté de dire que l'apriori, selon lequel le glissement du

¹⁶ La « mappe sarde » (appellation savoyarde), est aussi désignée comme « cadastre sarde » ou « cadastre de 1730 » (appellation française). Nous abordons la description de ce document au cœur de notre recherche dans la deuxième partie.

¹⁷ A cette occasion, la commune des Marches a engagé en 2005 un architecte du patrimoine pour effectuer une étude documentaire, en prévision de la création d'une zone de protection du patrimoine urbain et paysager (les anciennes ZPPAUP sont remplacées aujourd'hui par les AVAP : Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine). Cette étude liste les documents de la commune versés aux archives départementales (Pribetich Aznar, 2005).

¹⁸ Cet inventaire recense entre autre comme patrimoine rural les celliers, appelés « sartos » dans la région, qui sont caractéristiques du paysage des Marches.

Granier aurait détruit toutes traces d'occupations humaines antérieures, a minimisé, voire gommé les quelques découvertes fortuites. Hormis une fouille de sauvetage pratiquée dans la vallée sur une villa gallo-romaine dans les années 1970¹⁹, les objets archéologiques signalés par les témoignages et anciens écrits sont souvent raillés et pour la plupart introuvables. Leurs recensements et positions de découverte (la plupart au sommet de moraines) pourraient une nouvelle fois nuancer les savoirs qui apparaissent comme acquis.

L'objectif de cette courte historiographie est de montrer que, si les recherches sur ce territoire sont loin d'avoir livré tous ses secrets, elles ont déjà démontré l'intérêt d'interroger différents champs disciplinaires.

¹⁹ Nous revenons sur cette fouille dans 4.4 L'époque gallo-romaine

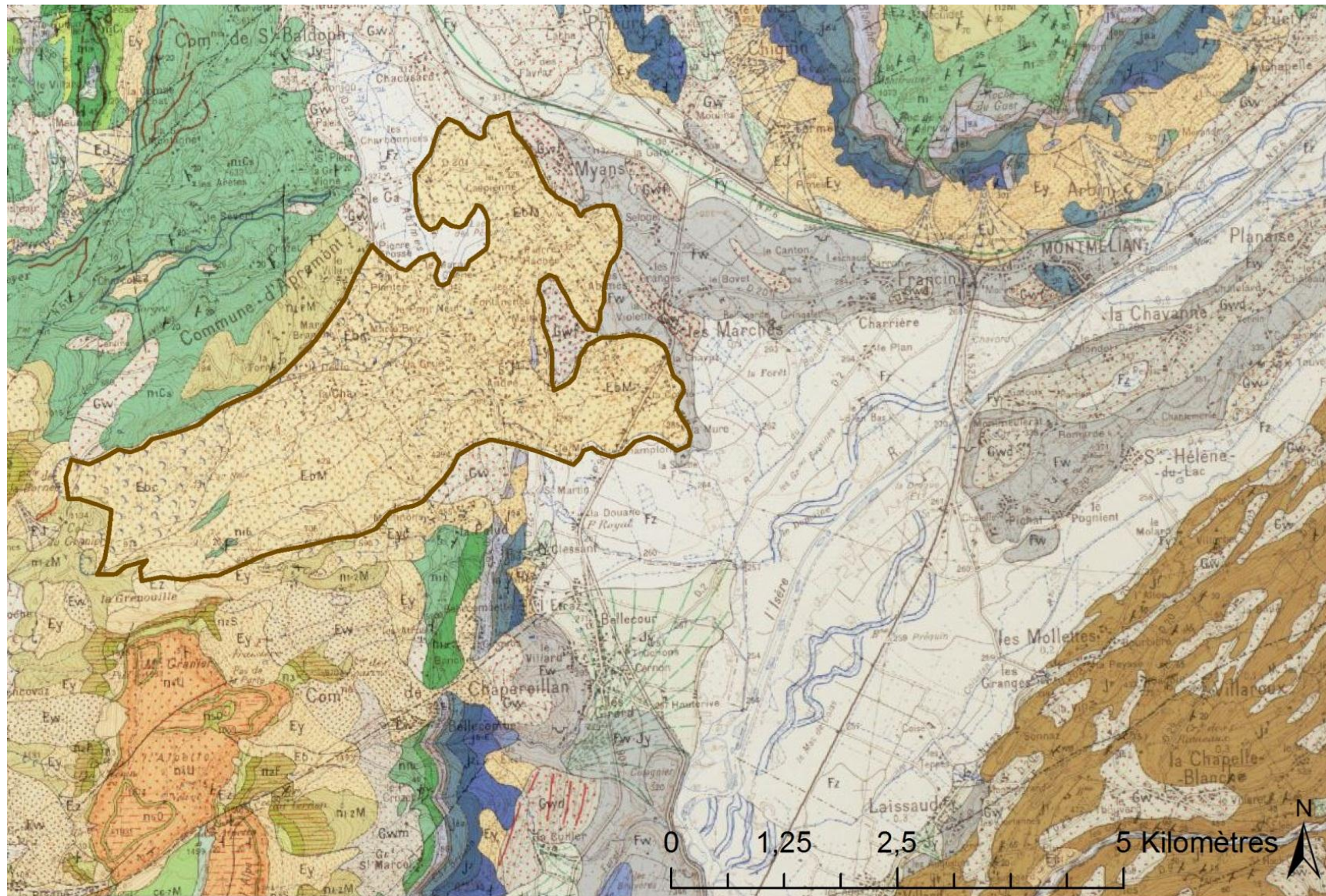


Figure 12 : Carte géologique au 1:50 000 de Montmélian. L'éboulement de 1248 est souligné par un trait marron. Barféty, J.-C., & Gidon, M., 1969.

3. Le glissement du Granier de 1248 : conditions

3.1. Géologie du site

Le Granier qui culmine à 1905 mètres, présente une falaise calcaire verticale de plus de 900 mètres, l'une des plus hautes d'Europe. Il fait partie du massif de la Chartreuse, délimité par la vallée de l'Isère au sud-est, et la cluse de Chambéry à l'est. Il s'agit de l'extrémité d'un plateau calcaire qui appartient au chaînon le plus oriental de ce massif, composé du Mont Granier et du Mont Joigny²⁰. Les versants de ces montagnes sont réguliers, sauf pour une corniche calcaire plus résistante du Jurassique supérieur, dite « corniche tithonique », qui s'étend depuis Chapareillan jusqu'à Saint-André. Dans la cluse de Chambéry se trouvent différentes formations superficielles (voir carte géologique ci-dessus). Une large terrasse fluviale s'est formée à l'avant-dernière glaciation (Fw sur la carte géologique). Elle est constituée d'une superposition de sédiments laminés et de sables de plus en plus graveleux, visibles dans les anciennes carrières de Gringallet aux Marches.



Figure 13 : Faciès de la carrière de Gringallet aux Marches

²⁰ Pour la structure du Mont Granier se reporter entre autre à (Donze & Pachoud, 1998, p. 24).

Des moraines d'âge würmien sont ancrées sur ces alluvions lacustres (Nicoud & al, 1998, p. 41). Elles sont constituées de blocs et galets arrondis pris dans une matrice argileuse très compacte (Gwf sur la carte géologique). Ces moraines, d'orientation nord-ouest/sud-est, forment les collines allongées qui supportent les villages et hameaux de Les Marches, Myans, Seloge, Chacusard, et Mure. Lors des forages SNCF, la découverte de différents niveaux d'alluvions, entre lesquels sont intercalées des tourbes, ainsi que leurs datations, ont autorisé les scientifiques à émettre l'hypothèse de la présence d'un ou plusieurs lacs dans la cluse de Chambéry. Ils auraient été plusieurs fois asséchés et définitivement comblés avant le glissement de 1248²¹.

Des conditions particulières s'ajoutent à ce cadre général, qui favorisent une instabilité importante des versants du Granier.

- La série stratigraphique (Pachoud A. , 1991): le massif du Granier se compose de différentes strates (voir figure ci-dessous). Du haut vers le bas : la corniche supérieure se compose de calcaires massifs urgoniens qui reposent sur des marnes de l'Hauterivien ; de calcaires à silex et bicolores du Valanginien qui eux reposent sur une série marneuse très importante de trois cents cinquante mètres ; des marnes et marno-calcaires Berriasien, les calcaires dit tithonique (qui forment la corniche sur laquelle se trouve Saint-André) ; et enfin des marno-calcaires du Kimméridgien moyen.

²¹ «Ce niveau impose la présence d'un lac barré par le seuil formé par la banquette de Montmélian à Francin mais comblé avant le glissement du Granier » (Nicoud & al, 1998, p. 41).

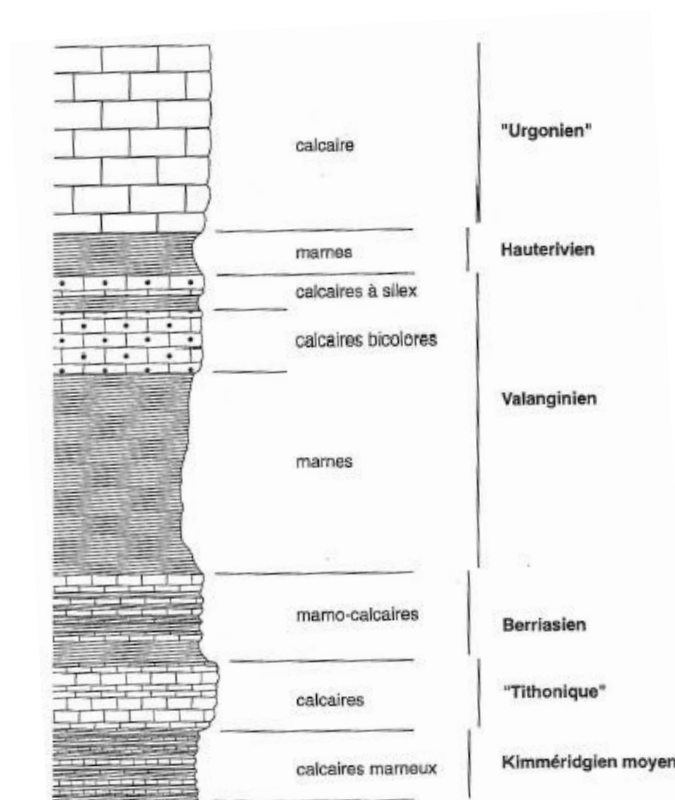


Figure 14 : Colonne lithostratigraphique du massif du Granier, extrait de Nicoud et al. 1998

- D'un point de vue morpho-structural²² : le sommet du chaînon oriental du massif de la Chartreuse est un synclinal perché. Il est coupé par plusieurs failles, dont une faille coulissante dite de l'Alpette, qui sépare le Granier du reste de la chaîne et qui a déplacé l'axe de son synclinal vers l'est. De plus il a été légèrement rehaussé par une poussée verticale. La partie orientale du synclinal a disparu, si bien que le Granier n'est plus que la partie occidentale du synclinal dont l'inclinaison est orientée vers l'est. Cette importante fracturation ainsi que l'orientation des strates vers l'est contribue au pré-découpage des calcaires et des marnes.

²² Se référer à (Donze & Pachoud, 1998) pour l'ensemble du paragraphe.

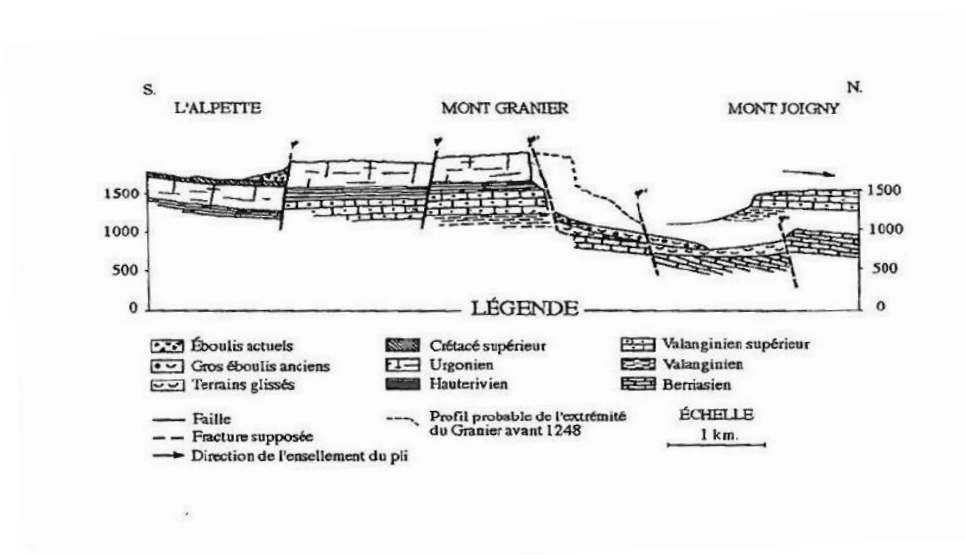


Figure 15 : axe de la chaîne orientale du Granier, extrait de (Donze & Pachoud, 1998)

- Le Granier, est un massif « très densément karstifié » (Hobléa, 1998, p. 93). Les explorations spéléologiques ont révélé un nombre important de galeries, formées par la dissolution du calcaire sous l'infiltration de l'eau (Hobléa, 1998). Le massif possède trois réseaux majeurs, dont un recoupé par l'effondrement de 1248. En effet, une fenêtre ouvre sur la paroi nord du Granier, donne une vue spectaculaire sur Chambéry et le lac du Bourget. Le reste de la galerie a été emporté par l'effondrement. Cette karstification fragilise la montagne, et permet aussi aux eaux de pénétrer plus facilement jusqu'à la couche de marnes (Goguel & Pachoud, 1972).

Le massif du Granier rassemble donc des conditions géologiques particulières qui expliquent sa grande instabilité : une fracturation importante, un plateau orienté dans une seule pente, un socle marneux épais et un réseau karstique dense. Il faut ajouter à cette liste que cette région alpine est une zone fréquemment affectée par des séismes²³

²³ En raison de l'affrontement de la chaîne de Belledone contre la Chartreuse à l'ouest (source laboratoire de géophysique de Grenoble, LGIT, réseau SISMALP).

3.2. Mécanique du glissement

Les hypothèses et conclusions exposées par Goguel et Pachoud en 1972 sont aujourd'hui celles admises pour expliquer le mécanisme du glissement (Nicoud & al, 1998, p. 43). Les marnes gorgées d'eau, à la suite de conditions climatiques particulières, auraient entraîné le « glissement de l'ensemble des terrains sur une surface de stratification des marnes valanginiennes »²⁴. L'élément déclencheur est cependant discuté. Il pourrait s'agir du poids des falaises calcaire²⁵ ou de la chute d'une partie de la falaise. L'eau contenue dans les marnes les a transformées en boue, ce qui a donné une très grande fluidité à l'ensemble. Goguel a même émis l'hypothèse que l'eau, échauffée par les frottements se serait vaporisée, allongeant le parcours de cette masse (Donze & Pachoud, 1998, p. 31). De ce fait le glissement de terrain à évolué en une large coulée boueuse, entraînant avec elles les éboulis antérieurs et un pan entier du Granier. Les dernières estimations donnent pour le volume des calcaires concernés cinq millions de mètres cubes, et pour l'ensemble cinq cent millions de mètres cubes (Nicoud & al, 1998).

²⁴ Goguel & Pachoud, 1972 cité par Nicoud & al, 1998, p. 48.

²⁵ « [...] à un vaste glissement de marnes à la base du Granier sous le poids des falaises calcaires qui les surmontaient. » (Donze & Pachoud, 1998, p. 30)

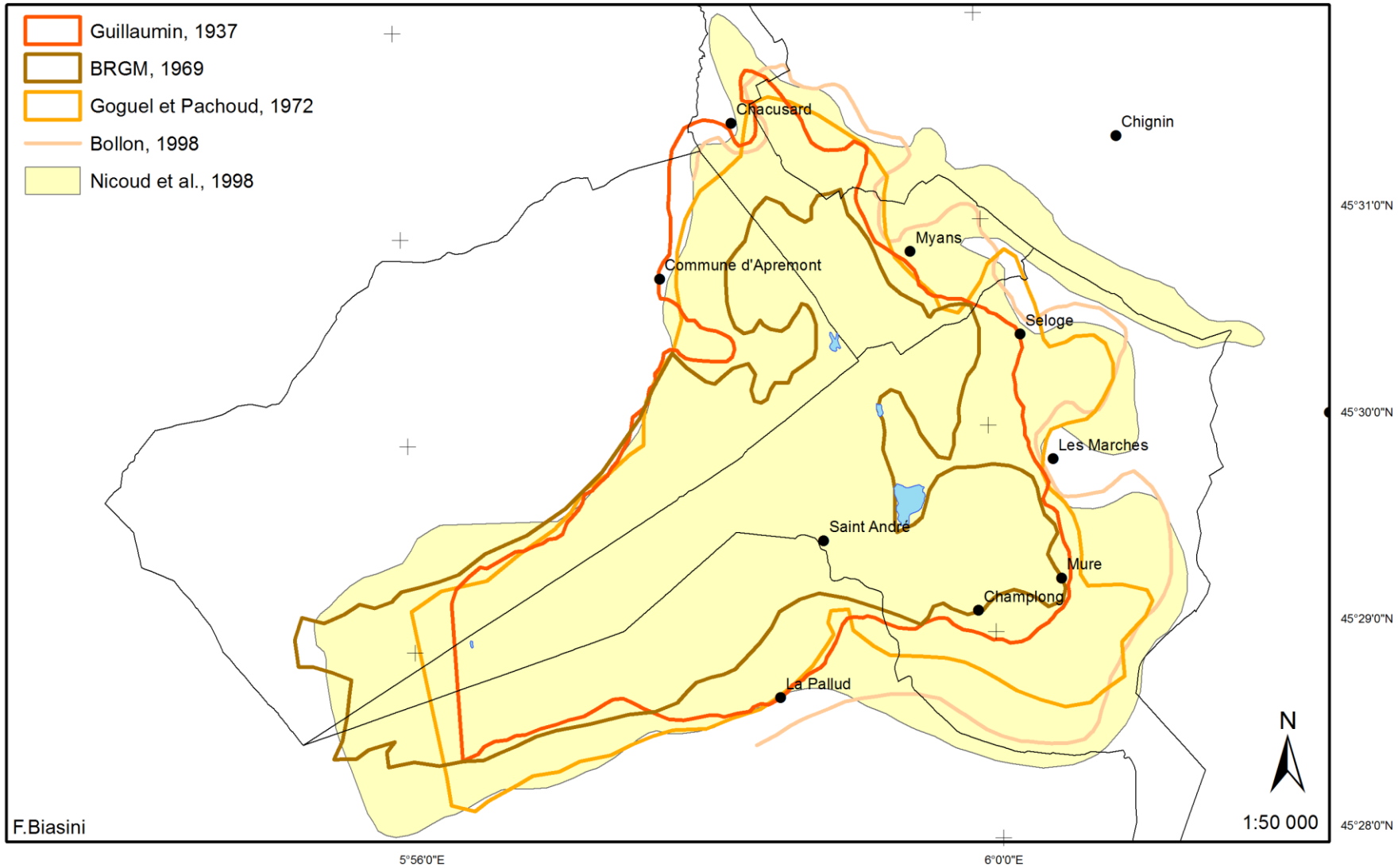


Figure 16 : Les différentes extension du glissement du Granier

3.3. Extension et nature du glissement

L'extension du glissement a sans cesse été revue à la hausse. (voir Figure 16 : Les différentes extension du glissement du Granier page 30). La dernière limite, décrite en 1998 dans l'article *Données nouvelles sur la nature et l'extension du glissement historique du Granier* (Nicoud & al, 1998), fait référence aujourd'hui. Elle a pu être élargie grâce à l'interprétation des sondages géologiques pratiqués par la SNCF dans la cluse de Chambéry et la délimitation des AOC Vins de Savoie²⁶. Le glissement du Granier de 1248 couvrirait donc une surface de plus de trente-deux kilomètres carrés, l'épaisseur maximum a été trouvée au sondage de Lachat avec plus de cent-un mètres de boue et de blocs mêlés²⁷. La répartition du glissement a été conditionnée par la corniche tithonique et les rides morainiques qui se trouvent placées perpendiculairement à sa course (voir figure ci-dessous). La nappe d'éboulis s'élargit rapidement²⁸ et s'étend sur les communes d'Apremont, de Myans, des Marches et en partie de Chapareillan.

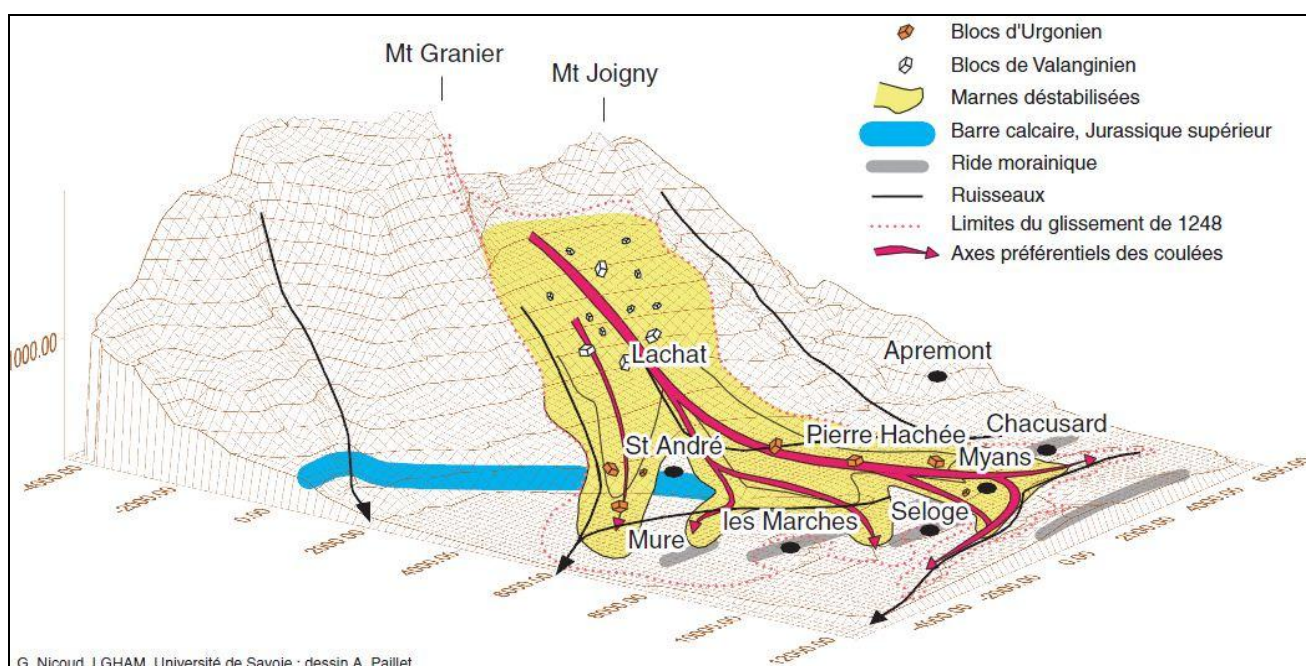


Figure 17 : Glissement des couches marneuses et évolutions en coulées boueuses extrait de Nicoud et al. 1998.

²⁶ « Des reconnaissances de terrains effectuées pour la délimitation des AOC Vins de Savoie, crus Apremont et Abymes, puis pour l'étude des tracés TGV, nous amènent à étendre plus largement le glissement ». (Nicoud & al, 1998, p. 43). Les sondages en question n'ont pas pu être consultés.

²⁷ Se référer à (Nicoud & al, 1998, pp. 44-48) pour une description précise de la répartition spatiale et du parcours emprunté par la coulée.

²⁸ Largeur minimale de deux kilomètres et maximale de sept kilomètres (Nicoud & al, 1998, p. 44).

La répartition de ces matériaux glissés peut schématiquement se décomposer en deux zones : une centrale et une périphérique (Donze & Pachoud, 1998, pp. 26-29).

La masse principale est formée de ces petites buttes caractéristiques que l'on nomme « mollard »²⁹, et qui est désignée sous le terme « d'Abîmes de Myans » sur la carte topographique. On ignore encore le processus de formation de ces mollards : s'agit-il d'énormes blocs qui ont retenus autour d'eaux une gangue argileuse ? De cette zone centrale des gros blocs de calcaire émergent tels des icebergs. Ils peuvent atteindre des tailles gigantesques comme celui de Pierre Hachée. Ce sont en général les blocs urgoniens, qui sont les plus spectaculaires car leur dureté les a conservés dans ces proportions imposantes (Donze & Pachoud, 1998, p. 28).

A l'inverse, la périphérie du glissement semble avoir évolué en une coulée beaucoup plus boueuse qui forme un terrain moins accidenté, dans lequel se retrouvent des blocs beaucoup plus petits. Cependant, différentes observations signalent de gros blocs dans cette même zone³⁰.

Enfin, il faut noter que tous les auteurs signalent une répartition des blocs de calcaires valanginiens en amont, et des blocs de calcaires urgoniens en aval.

Les auteurs abordent un dernier point caractéristique du glissement du Granier : il s'agit de la mise en place d'un nouveau réseau hydrographique (Nicoud & al, 1998; Pachoud A. , 1998 b). Trois ruisseaux principaux se trouvent sur l'effondrement du Granier. L'Albane qui se dirige au nord vers Chambéry et participe à l'alimentation du lac du Bourget. Le Bondeloge qui contourne l'effondrement par le nord-est avant de se jeter dans l'Isère. Le Glandon qui infléchit sa course vers le sud-est pour se jeter dans l'Isère et marque la frontière entre Savoie et Isère (voir figure 18). Dans *Données nouvelles sur la nature et l'extension du glissement historique du Granier*, les auteurs démontrent la création, dans la zone haute du glissement, d'un nouvel aquifère. Le remaniement des marnes et des calcaires a apporté à ces eaux souterraines une signature chimique exceptionnelle pour la région (Nicoud & al, 1998, pp. 50-53). Albert Pachoud, recense quant à lui plus d'une cinquantaine de sources sur le nouveau versant est du Granier (Pachoud A. , 1998 b, pp. 71-72). Dans *Le réseau hydrographique des versants du Granier et de ses abords*, il liste également le nombre important de lacs formés dans les éboulis. En effet, le nouveau terrain accidenté à favorisé

²⁹ Voir glossaire.

³⁰ Pachoud, 1998 a, p.68 : « De tels blocs ont été mis en évidence, enterrés dans la plaine de l'Isère ». Pachoud dans une note manuscrite cité par : Bollon, 1998, p.58 : « Une tranchée dans un nouveau lotissement à Apremont a mis à jour plusieurs blocs urgoniens karstifiés, à environ 3 m de profondeur, dans une prairie plate, sans « mollards » et sans débris rocheux en surface. » Bollon, 1998, p.58 : « Un pylône à Haute tension situé au bord de la N. 90, à la limite du département de l'Isère, à la cote 268, a nécessité une fouille qui, après extraction de blocs urgoniens, a buté à 3 m de profondeur sur un énorme bloc qui a été laissé en place. ».

l'infiltration de l'eau météoritique, mais aussi sa retenue dans des cuvettes nouvellement formées. Leur évolution n'a pas été identique, certaines ont subsisté et font encore parti du paysage comme le lac de Saint-André ou le lac noir. D'autres au contraire sont aujourd'hui comblées par des alluvions, qui doivent « contenir toute la chronologie de la reconquête végétale puis humaine avec la remise en culture » (Nicoud & al, 1998, p. 47)

Si les conditions du glissement historique de 1248 sont aujourd'hui bien connues, de nombreuses zones d'ombres demeurent encore. Ainsi, pour Albert Pachoud la présence de blocs en profondeur dans les sondages, ainsi que la présence de gros blocs dans la vallée de l'Isère attesteraient de plusieurs autres écroulements qui auraient précédés celui de 1248 (Pachoud A. , *L'écroulement du Granier en 1248 a-t-il eu des précédents ?*, 1998 a ; *Ecroulements et glissements au Mont-Granier avant l'année 1248*, 2002).

Cet évènement a créé des contrepenes originales le long des versants, mais il reste à savoir comment les populations qui y vivaient ont réagi à cette catastrophe et ont su s'y adapter.

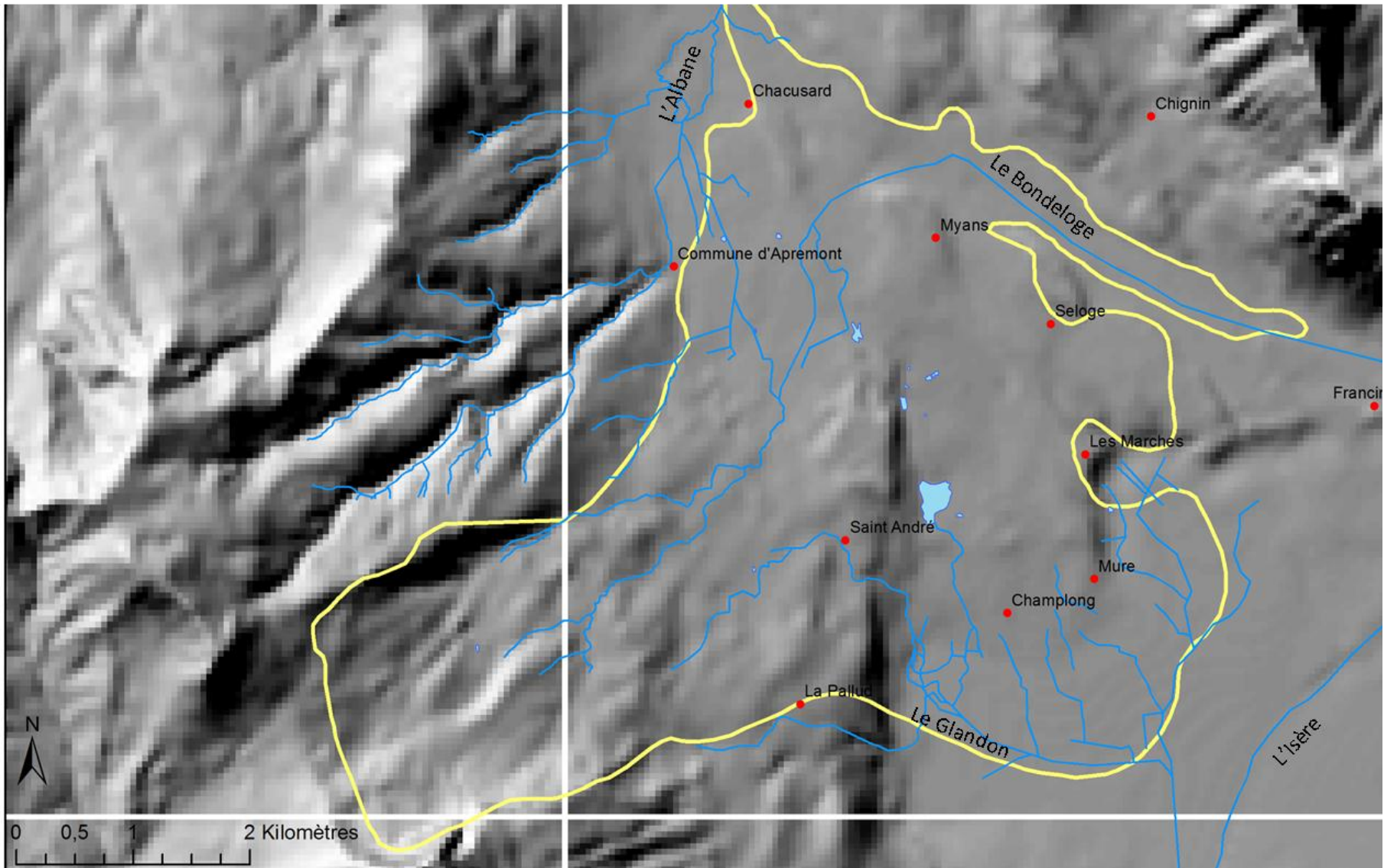


Figure 18 : Le nouveau réseau hydrographique sur le glissement de 1248

4. Les Hommes au pied du Granier : cadre historique et contexte archéologique

4.1. *Les sources utilisées*

Dans cette dernière partie, nous avons souhaité résumer les grandes périodes historiques et les découvertes archéologiques qui leurs sont associées. Pour chaque grande période l'histoire et le contexte régional sont rappelés. Les ouvrages suivants ont été utilisés.

Afin de reconstituer l'histoire générale du village des Marches, on se basera sur l'ouvrage *Histoire des Marches* (Garlatti G. , 2007), rédigé par M. Garlatti, président de l'« Association Mémoire et Patrimoine de les Marches ». Nous pouvons y adjoindre l'ensemble des bulletins et publications de l'AMPM.

Pour les découvertes archéologiques, la carte archéologique de la Gaule sur la Savoie a été utilisée (Remy, Ballet, & Ferber, 1996). Le volume sur l'Isère, publié récemment, n'a pas pu être consulté (Bertrand, Bleu, Jospin, & Royet, 2011). A aussi été utilisé le « Dossier d'évaluation environnementale, analyse archéologique » commandé par la SNCF en 1998 à l'occasion du projet de liaison ferroviaire Transalpine Lyon-Turin (SNCF, 1998). Dans ce document, les auteurs soulignent que la zone d'éboulis du Granier ne laisse que peu de chances de retrouver des vestiges, autres que les bases des structures médiévales. Par contre l'étude de la vallée de l'Isère révèle une zone favorable à l'implantation humaine, et le régime du fleuve aurait permis de conserver des vestiges.

Enfin sur l'histoire rurale à la période médiévale, ce sont les travaux de Fabrice Mouthon (Université de Savoie) qui font références (Mouthon, Savoie médiévale, naissance d'un espace rural (XIe - XVe siècles), 2010). Les sources écrites y sont privilégiées, car aucune fouille n'a été entreprise sur le village savoyard et son environnement. Il n'existe pas non plus de travaux sur l'occupation des alpages, dans la longue durée. L'archéologie savoyarde a privilégié les nécropoles et bâtiments religieux, puis les places fortes, et récemment les mines et la métallurgie. Fabrice Mouthon souligne que « de ce fait, l'archéologie et surtout les archéosciences telles la palynologie, pourraient seules, confirmer ou infirmer une partie des hypothèses émises ici. » (Mouthon, 2010, p. 8).

Rappelons au lecteur que la zone de l'écroulement du Granier s'est trouvée à cheval entre deux entités politiques bien distinctes, à l'époque médiévale : la Savoie et le Dauphiné. Nous avons choisi, pour des raisons pratiques, de privilégier l'étude de l'histoire de la Savoie et des

documents d'archives correspondants, la surface d'éboulis concernée par l'histoire du Dauphiné étant la moins importante.

4.2. *La préhistoire*

La dernière glaciation alpine du quaternaire, dite de Würm, a conditionné les premières implantations humaines, tout en faisant disparaître les traces d'occupations antérieures. A la fin de cette glaciation au XIV^e millénaire av. J.-C. les premières occupations humaines du paléolithique sont connues dans des grottes du massif de Chartreuse. Par la suite, nous savons que les populations s'installent dans les vallées, mais aucune trace n'a été trouvée dans la cluse de Chambéry.

Entre la fin du Ve millénaire et le milieu du IV^e millénaire av. J.-C., la néolithisation gagne la Savoie par le couloir rhodanien et le sillon alpin, représentée entre autre par la civilisation chasséenne. Son influence est connue dans le Dauphiné dès le IV^e millénaire, et persiste en Savoie jusqu'au III^e millénaire av. J.-C. Pour notre zone d'étude le site chasséen de Francin, fouillé en 1967 (Malenfant, 1967), témoigne d'une occupation humaine de l'espace entre la combe de Savoie et la cluse de Chambéry au milieu du III^e millénaire. Les études réalisées par les archéologues à l'époque de la fouille, attestent notamment de pratiques d'écobuage.

Le néolithique final voit le peuplement s'intensifier en Savoie. Les populations occupent l'ensemble du territoire et s'installent en particulier autour des lacs. Des exemples de « cités lacustres » sont connus au lac du Bourget³¹, au lac d'Aiguebelette et dans les Pré-Alpes. Signalons aussi des manifestations de mégalithisme, traditionnellement plus connues dans l'Isère et le Rhône, sous une forme plus locale appelée « pierre à cupule ». Ces dernières, surtout connues dans les vallées de Tarentaise et de Maurienne, sont des pierres gravées de marques anthropiques. L'une d'entre elles se trouve au lieu-dit Bellevue sur la commune des Marches, mais sa datation est inconnue (CAG Savoie, notice sur Francin).

³¹ Voir *Le lac du Bourget, 50 ans de recherches archéologiques, 5 000 ans d'histoire.* (Castel, 2004)

4.3. *La protohistoire*

La période du Bronze est marquée par différentes influences arrivant principalement par la voie rhodanienne. Au cours du Bronze final, on observe une diffusion plus locale et abondante d'objets métallurgiques par le biais des stations lacustres³². La fin du Bronze final est marquée par l'apparition de la culture hallstattienne, qui se distingue par la présence de sépultures sous tumuli. Au début du Ve s. avant J.-C., la région du Dauphiné et de la Savoie a gagné en importance grâce à l'utilisation plus intensive des voies de passage (par la vallée du Rhône ou les vallées transalpines) qui facilitent les échanges. C'est un espace largement ouvert aux influences des civilisations italique et étrusque au sud, hallstattienne à l'est, comme l'atteste notamment le mobilier mis au jour dans le tumulus Géraud (Bertrand, Bleu, Jospin & Royet, 2011).

A la fin du premier âge du fer (Ve s. avant J.-C.), c'est au tour des peuples celtes, les Allobroges, de s'installer dans notre région. Leur vaste territoire qui recouvrait la Savoie et le Dauphiné de l'Isère au Rhône, formait l'Allobrogie³³. Dès le IVe siècle av. J.-C., c'est sur la forteresse naturelle du plateau de Crémieu que les Allobroges implantent l'oppidum de Larina. Pour beaucoup d'auteurs, de nombreux toponymes locaux auraient une origine celtique. Ce peuple nous est encore mal connu, mais l'implantation stratégique de ces cités sur de grands axes traversant les Alpes, prouvent leurs importances. Les chercheurs supposent que de nombreux sites romains en position de contrôle ont pour origine des oppida allobroges comme la ville actuelle de Vienne. Pour ces périodes, deux sites sont attestés dans notre zone d'étude : un sous l'église de Francin et un à Saint-Jeoire (CAG Savoie).

³² Certains de ces objets, qui proviennent principalement des fouilles du lac du Bourget, sont visibles au musée Savoisien de Chambéry.

³³ Voir figure 19

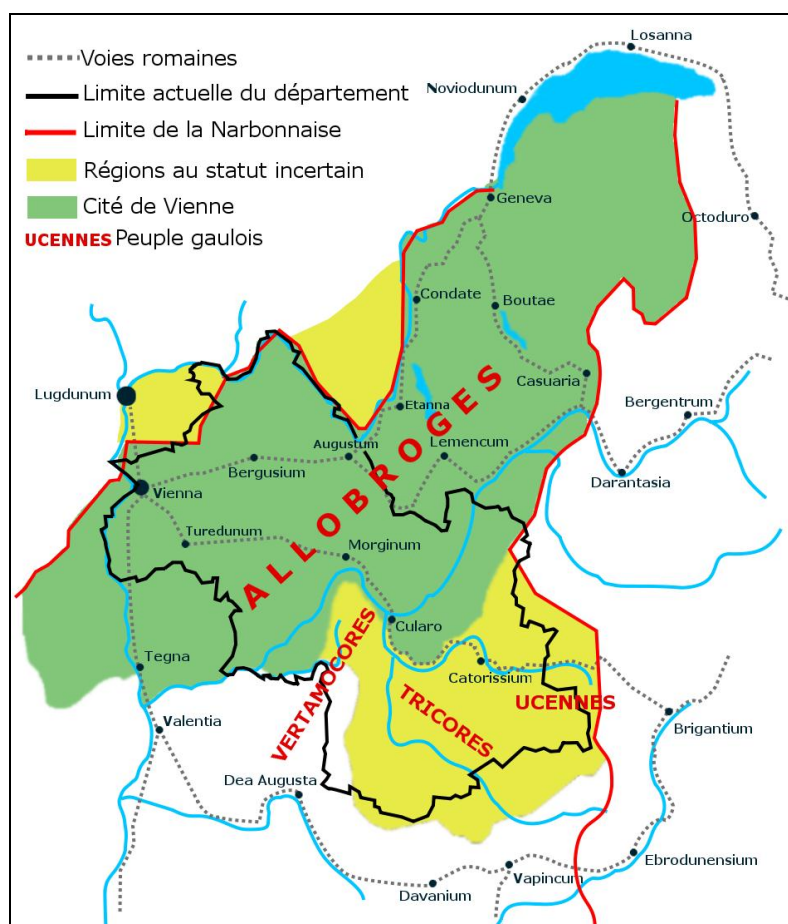


Figure 19 : Carte de l'Allobrogie d'après « La cité de Vienne : Un vaste territoire », Atlas du patrimoine de l'Isère, p 41, édition : Glénat. Publiée en creative commons sur wikimedia.

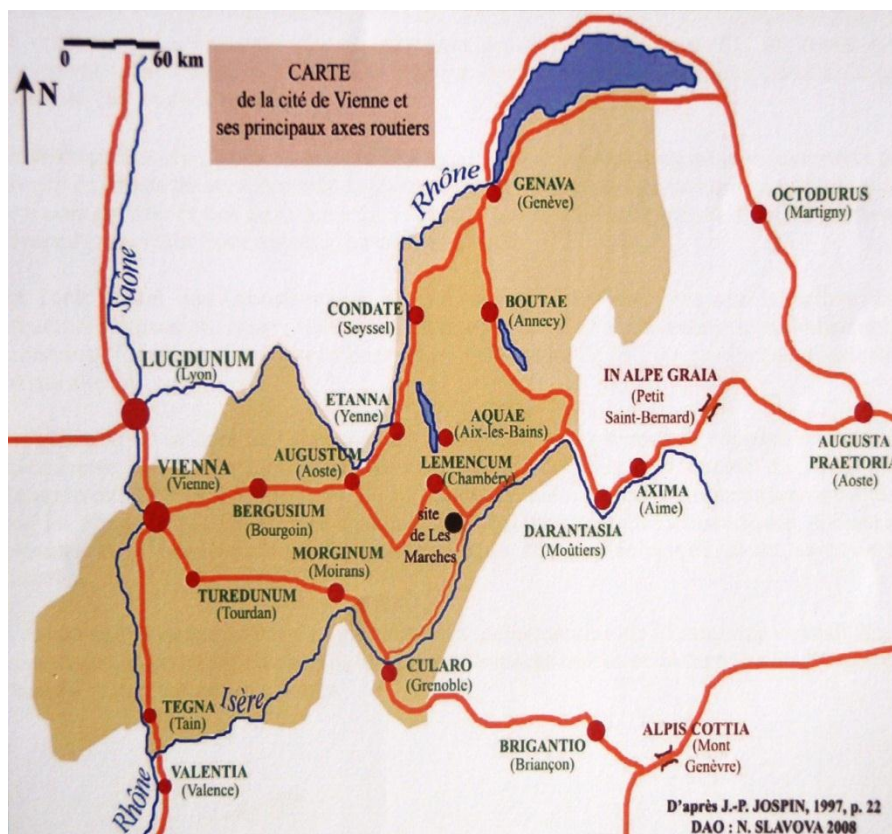


Figure 20 : Carte de la cité de Vienne et des principaux axes routiers, Slavova N., 2008.

4.4. *L'époque gallo-romaine*

A partir de -120 les romains se rapprochent du territoire des Allobroges. Ceux-ci sont définitivement vaincus près d'Avignon en -118. Leur territoire est annexé, à l'issue de diverses révoltes à celui de la cité de Vienne dans la Narbonnaise, qui devient ainsi une vaste cité romaine avec comme *vici* : *Cularo* (Grenoble), *Augustum* (Aoste), *Aquae* (Aix-les-bains), *Lemencum* (Chambéry), *Boutae* (Annecy), et *Geneva* (Geneve). La Tarentaise et la Maurienne sont définitivement conquises en -15 par Auguste et les terres à l'ouest du massif de Belledune sont intégrées à la province de Narbonnaise. La vallée de l'Isère devient alors un axe majeur de communication. Une voie romaine reliait Vienne à Milan par Aoste, Albertville, et Chambéry en passant au pied du massif des Bauges entre Chignin et Francin (en face du Granier), puis par le Petit Saint-Bernard dans les Alpes. Elle est signalée sur la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin. Un autre axe majeur, signalé sur la table de Peutinger, relie Vienne à Genève en passant par Condate (voir figure 19). De manière générale, il faut noter que la trame de l'occupation romaine en dehors des grandes villes est mal connue. Les centres urbains comme Vienne ayant polarisé les recherches de ces dernières années, l'archéologie de l'espace rural pour la Savoie et l'Isère est peu développée³⁴.

Pour les communes qui nous intéressent, un faisceau d'indices confirment une occupation de la vallée de l'Isère et de la cluse de Chambéry par des établissements gallo-romains, qui se développent durant les deux premiers siècles de notre ère. Des *villae* sont attestées sur les communes voisines de Chignin, Francin, Montméliant et Arbin (CAG de Savoie). La carte archéologique signale une statuette du dieu Mercure et une lampe à huile à Saint-Badolphe. A Myans, lors de l'extension du couvent en 1700, des monnaies romaines auraient été découvertes. Sur la commune de Les Marches une *villa* a été découverte il y a un peu plus de trente ans. Plus récemment un sondage positif a conduit à la fouille d'une autre *villa* en 2010. Cette dernière fouille n'est pas publiée. Cependant les problématiques qu'elle pose nous intéressent tout particulièrement car elle est située dans une zone théoriquement recouverte par les éboulis de 1248. Nous l'abordons en détail dans notre deuxième partie. Enfin un autre emplacement de structures gallo-romaines supposées, en sommet de moraine, nous a été signalé³⁵.

³⁴ Signalons que le second volume de la carte archéologique de la Gaule pour l'Isère qui vient de paraître, et qui vient sans doute nuancer cet état n'a pas pu être consulté.

³⁵ Entretien avec M. Garlatti, des artefacts caractéristiques d'un habitat gallo-romain sont régulièrement retrouvés sur un autre emplacement de la commune de Les Marches.

La villa gallo-romaine des Marches a été découverte lors de la construction de l'autoroute A41 au lieu-dit Bellevue. Avant d'être détruite par les travaux, elle a fait l'objet de fouilles de sauvetage en 1977 qui ont permis de mettre au jour les fondations de murs, et surtout un puits renfermant un mobilier abondant (Ferber, 1979). Ce mobilier, aujourd'hui exposé en partie au musée de Chambéry³⁶, se compose de vases, cruches, chaudrons, ornements, mais aussi de noyaux de pêches et de restes de petit bovidé. Les datations s'échelonnent du I^e au III^es. ap. J.-C. La phase la plus active de cette *villa* se situe au II^e s. Cette période semble marquée par un essor général de l'habitat rural dans la vallée de l'Isère. Ce site est ensuite abandonné au III^es siècle, ce qui est aussi le cas pour les autres *villae* des communes voisines.

Une voie secondaire reliait Grenoble à Chambéry en longeant la rive droite de l'Isère, elle devait bifurquer dans la cluse de Chambéry après Chapareillan. Des tronçons de cette voie sont attestés en Isère, mais son tracé se perd à la frontière avec la Savoie à l'entrée de la commune des Marches, probablement recouverte par les éboulis, ou détruite par l'écroulement. Certains indices confirment sa présence : sur la commune de Chapareillan, des vestiges d'une voie romaine auraient été mis au jour au hameau de Saint-Martin (SNCF, 1998), mais nous ignorons leur emplacement exact. Cette voie était probablement toujours utilisée au Moyen-Age si l'on en croit les études toponymiques (Garlatti G. , 2007; SNCF, 1998), car son tracé est jalonné de noms et de lieux-dits en rapport avec cette fonction³⁷ : Maltaverne et l'Etrait sur la commune des Marches, l'Etraz sur la commune de Chapareillan.

³⁶ Voir le planche de photos page suivante.

³⁷ Le nom latin *stratum* désigne la voie.



Villa gallo-romaine de Les Marches, I^{er} s. au III^e s., musée Savoisien de Chambéry, de haut en bas et de gauche à droite : céramique commune : pot décoré, cruche, cruche, crâne de vache, clef, clochette en bronze, noyaux de pêche, grand pot en bronze.

Figure 21 : Planche-photos des objets de la villa des Marches

4.5. *L'époque médiévale*

A la fin du III^e s. ap. J.-C., l'enfouissement de trésors monétaires et la destruction de nombreuses *villae* en Savoie et en Isère, marquent l'avancée des Barbares (Remy, Ballet, & Ferber, 1996). En 443, ces terres sont cédées aux Burgondes par Aetius, qui désignent leur nouveau territoire sous le nom de Sapaudia³⁸. Ce territoire augmente au cours du Ve s., pour finalement s'étendre largement des Alpes au couloir rhodanien. Le dernier roi Burgonde, Gondomar III, est battu à Vézeronce³⁹ en 534, par les rois mérovingiens Childebert et Clotaire. La Savoie relève alors des pouvoirs mérovingien puis carolingien, jusqu'à la création du premier royaume de Bourgogne en 843 (Garlatti G. , 2007).

La décomposition de l'empire carolingien, au IX^e s. et Xe s., installe une période de transition marquée par les incursions sarrasines et hongroises, en même temps que la mise en place de la féodalité. Durant plus de cent cinquante ans, les petits seigneurs locaux vont affirmer leur autonomie, se transmettant héréditairement leur territoire. Cette période de transition cesse en 1032, lors de la cession du royaume de Rodolphe III à l'empereur. Avec ce partage, la rive gauche du Rhône dépend en théorie, du Saint Empire Romain Germanique. Dans les faits, nous assistons à la mise en place des principautés féodales et rivales du Dauphiné et de la Savoie⁴⁰. Durant cette première période du moyen âge, le christianisme s'étend depuis les centres urbains de Lyon et Vienne. Les premiers évêchés se constituent dans le cadre des anciennes provinces romaines. Ainsi Grenoble devient le siège d'un important diocèse dès le IV^e s (Mouthon, 2010).

Autour de l'an mil, le christianisme est bien implanté. Le diocèse de Grenoble est alors divisé en quatre décanats, dont celui de Saint-André. Il avait sous sa juridiction une soixantaine de paroisses situées majoritairement sur le territoire actuelle de la Savoie et de l'Isère, dont l'ensemble des paroisses détruites pas la chute du Granier. Le peuplement rural se constitue dans le cadre de ses paroisses, qui structurent durablement l'organisation territoriale. Cette autorité religieuse est à l'origine de sources écrites précieuses. Lors de ces tournées dans les paroisses, l'évêque de Grenoble fait consigner ses ressources perçues, les actes de ventes,... Ces parchemins médiévaux sont étudiés par Fabrice Mouthon dans le colloque de Myans (Mouthon, *Vers 1100 au pied du Granier*, 1998). Ils permettent d'esquisser l'organisation du décanat de Saint-André avant la catastrophe du Granier. La région y est décrite comme développée et prospère, avec une population dense et une mise en

³⁸ Nom qui serait à l'origine du nom actuel de la Savoie.

³⁹ Site où les archéologues ont mis au jour une tombe princière.

⁴⁰ Qui choisissent à cette époque leurs emblèmes : la croix savoyarde et le dauphin.

valeur importante du terroir. Nous y apprenons qu' « autour du village de Saint-André, la vigne tient déjà une place importante » (Mouthon, 2010, p. 34).

En même temps que ce pouvoir ecclésiastique, le comté de Savoie se constitue⁴¹. L'état met en place un réseau de centres économiques et administratifs, instaure un système de châtelainies et lance une politique de construction de villes neuves, le long des grands axes de communications. Pour servir ce pouvoir, du milieu du XIIIe s. jusqu'aux environs de 1330, le comte instaure de grandes enquêtes dans chaque châtelainie de son territoire. Le but est de recenser la totalité des droits auxquels il peut prétendre, en effectuant un recensement précis des terres, des nobles et de leurs vassaux, des redevances... Ces données ont été consignées par des notaires dans les « rouleaux d'extente », dont un exemplaire est conservé au château des comtes à Chambéry et un autre dans chaque châtelainie concernée. Ces données exceptionnelles, mais souvent lacunaires, sont largement étudiées par Fabrice Mouthon dans son ouvrage *Savoie médiévale, naissance d'un espace rural (XIe - XVe siècles)*, (Mouthon, 2010). Tout au long du XIIIe s., les comtes de Savoie font preuve d'une grande volonté d'aménagement de leur territoire en lançant de grands travaux dans les vallées, et en ouvrant de nouveaux fronts pionniers en altitude (Mouthon, 2010, p. 93). Des grands travaux de drainage sont entrepris autour de Chambéry, dont une partie des habitations étaient alors sur pilotis. Dans la cluse de Chambéry, des étangs sont aménagés pour la pêche. De nouvelles terres, gagnées sur les zones inondables de l'Isère, sont plantées en vignes, prés et champs (d'après l'Extente de 1273). Dans les Préalpes et le massif des Bauges, le comte de Savoie poursuit la conquête de terres engagée dès les VIIe s. et VIIIe s., en donnant ces nouveaux territoires aux défricheurs. Cette politique a créé des groupes d'habitats caractéristiques qui se retrouvent un peu partout en Savoie : les *aberga* (*abergum* au sing.). Il s'agit le plus souvent d'une ferme entourée d'un certain nombre de parcelles. Bâties en bordure de forêt ou dans des clairières, elles ont donné naissance au XIIIes., à des maisons isolées ou de minuscules hameaux (Mouthon, 2010, p. 80).

A la veille de l'effondrement du Granier, la cluse de Chambéry est donc un territoire densément aménagé, et parfaitement inséré dans le réseau des pouvoirs étatiques et ecclésiastiques régionaux.

⁴¹ Les comtes de Savoie sont issus de la dynastie des seigneurs de Maurienne. Ils reçoivent le titre de « Comte souverain de Savoie » au XI^e s, agrandissent et gouvernent leur territoire jusqu'à obtenir le titre de « Duc » au XV^e s., celui de « Prince de Piémont » et enfin de « Roi de Sardaigne » au XVIII^e s. Parti vivre à Turin à la fin du XVI^e s., ils conquiert la péninsule Italienne au XIX^e s. où ils sont aussi appelé « Maison de Savoie ».

4.6. ***Après la catastrophe : les Abîmes de Myans et la fondation de Les Marches***⁴²

Les survivants de la catastrophe ont trouvé refuge dans les villages alentours et sur les anciens éléments du paysage qui étaient encore visibles : les moraines qui n'ont pas été recouvertes par les débris. A l'est du bourg actuel des Marches, le cimetière se trouve autour de l'église du XIIIe s. dont il ne reste que le chœur. Le territoire des « abîmes » est alors inféodé à la famille des châtelains de Bellecombe. En 1263, quinze ans après la catastrophe, Pierre de La Ravoire achète une grande partie des « abîmes » pour en faire des pâturages. Cette immense parcelle représente plus du tiers de la commune actuelle, elle s'étend : de SeLoge à Myans, de Myans à la pierre Hachée, de la pierre Hachée au mollard de Saint-André et de là à la croix de Murs.

Le territoire des Marches revêt aussi une grande importance stratégique et géopolitique. A la suite de la catastrophe, les luttes territoriales entre le Dauphiné et la Savoie se sont intensifiées. En 1289, après de nombreuses attaques et intrigues politiques, les Dauphinois se sont emparés des Abîmes, de Bellecombe et de Chapareillan. La Savoie a réagi en mettant en place un système défensif sophistiqué, pour verrouiller l'accès à la combe de Savoie et la cluse de Chambéry. Ce système s'appuie sur les places fortes existantes et sur de nouvelles constructions. C'est dans ce contexte qu'Amédée V a ordonné la construction d'une forteresse, assortie d'un bourg fortifié à l'origine du village actuel des Marches⁴³. Cette construction répondait à la fois à une nécessité stratégique, mais s'inscrivait aussi dans la politique de villes nouvelles que nous avons décrite ci-dessus. En 1300, « Les Marches » deviennent un *castrum* et le siège de la châtelainie. Le bourg est achevé en 1305 et le château en 1315, mais des travaux se poursuivent tout le long du XIIIe s. Longue de deux cents quarante mètres, et large de soixante-dix mètres, cette forteresse pouvait accueillir une garnison de mille hommes. L'entrée principale se trouvait au nord, et était marquée par trois grandes tours. Les murailles et les tours ont aujourd'hui disparu, mais elles sont encore perceptibles dans la trame urbaine. Cette ligne de défense est complétée par des maisons fortes, et l'interdiction formelle de planter des arbres ou de construire des bâtiments au sud du château pour empêcher les assaillants de posséder des « bases avancées ». Cette politique de système défensif est encore largement visible dans le paysage actuel de la commune. Parallèlement à la création des Marches, les De La Ravoire partagent leur terre et donnent des

⁴² Pour l'ensemble se référer à Garlatti G. , *Histoire des Marches : à l'ombre du Granier, chronique d'un village de Savoie*, 2007 et Garlatti G. , *Quelques pas dans le bourg de Les Marches*, 2010.

⁴³ Le village de « Les Marches » garde actuellement la trace de sa fonction première à travers son nom. Au Moyen-âge, ce nom désigne les territoires en périphérie d'un état qui jouent un rôle de protection militaire.

parcelles aux familles nobles des environs. Les Bonnivards reçoivent la plus grande partie qui correspond à la zone actuelle des « Abîmes de Myans ».

Durant les siècles qui succèdent, en raison de leur emplacement, Les Marches ont subi plusieurs invasions et occupations en lien avec l'histoire de France. Mais cette zone frontalière, a aussi entretenu des rivalités plus locales. En effet, la question de la priorité des terres dévastées semble s'être très vite posée. Les chercheurs imaginent que des zones devaient être remises en valeur petit à petit par l'initiative individuelle, or à qui appartenaient-elles ? Des témoignages de conflits nous sont parvenus, au travers de documents conservés aux archives de Savoie. En 1301, le propriétaire des Abîmes a infligé une amende aux habitants qui ont utilisé ses terres comme pâtures. Un important procès a été engagé entre les nobles propriétaires et les habitants, organisés en «*syndics, communiens, et gens des Marches*», pour le droit de pêche dans les étangs des Abîmes. De cet ensemble de documents se dégage une volonté forte des habitants de faire reconnaître leurs droits communs. Les conflits éclatent aussi entre les habitants des différents villages, qui revendiquent l'appartenance de leurs terres au Dauphiné ou à la Savoie. Au cours du XIV^e s. des traités sont signés pour tenter de délimiter la frontière entre les deux états : Traité de Paris en 1355, en 1436 une première carte⁴⁴ exceptionnelle dessine la frontière, en 1673 des bornes de pierres sont placées, et en 1760 le ruisseau du Glandon devient la limite officielle. Le traité de 1760 agrandit du tiers la surface de la commune et la dote du Lac de Saint-André, du village du même nom et du versant de la montagne où se trouve le lac noir (voir figure 22). Mais les habitants semblent toujours s'être opposés à ces décisions des instances politiques. Les documents révèlent de véritables « opérations commandos » avec des destructions de récoltes ou de bâtiments. Les bornes de 1673 ont été en partie détruites dès leur installation.

Au début du XVII^e s., les marcherous se sont organisés et semblent avoir réussi à imposer leurs droits. Des licences collectives leur ont été attribuées pour exploiter de grandes zones, qui vont devenir les « communaux » sur le premier cadastre de 1730. Après la révolution, les communaux qui recouvraient la zone des Abîmes ont été divisés en lots et attribués aux habitants. Ces lots, pour des raisons d'égalité que nous imaginons bien, étaient des petites parcelles régulières et carrées⁴⁵ qui structurent encore aujourd'hui le paysage.

De la fin du XVIII^e s. à nos jours, le village des Marches connaît la trajectoire classique d'un village français (Garlatti G. , 2007).

⁴⁴ Carte dite de Matthieu Thomassin

⁴⁵ Des plans de cette division existent (voir figure 23), nous avons pu en trouver une très mauvaise reproduction, mais faute d'indications précises, il nous a été impossible de les trouver aux ADS.

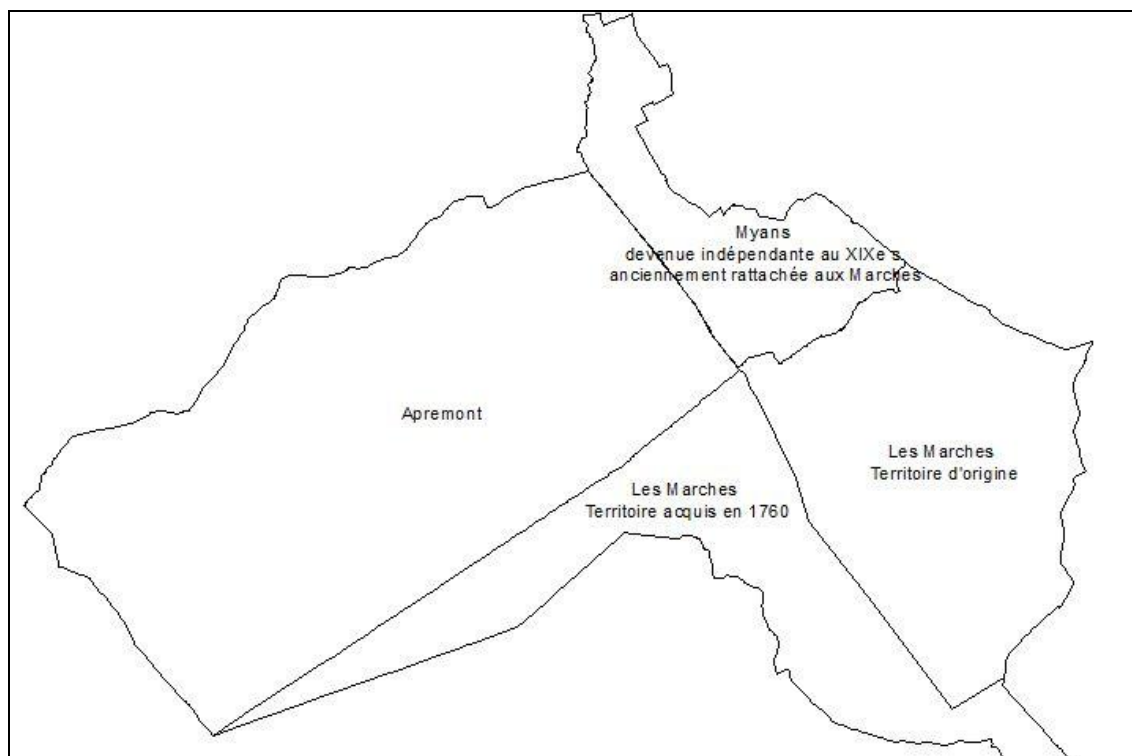


Figure 22 : Principales évolutions frontalières

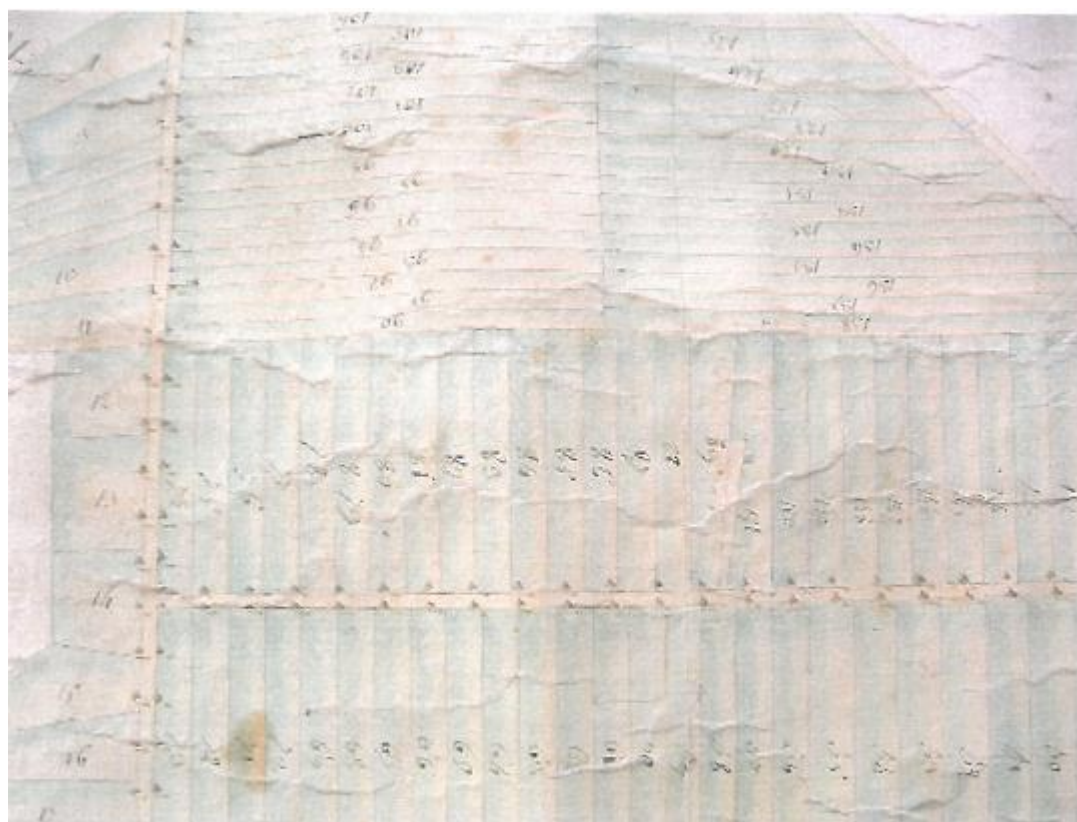


Figure 23 : "Division des communaux de Chacusard, hameau des Marches" 18 thermidor an VI. ADS, carton-plan.

Deuxième partie : De la prospection aux cartes : acquisition des données

L'acquisition des données a consisté en un aller-retour entre l'étude des documents cartographiques disponibles, et les observations directes sur le terrain qui ont nourries la réflexion.

Sont présentées dans un premier temps les nouvelles données géologiques et découvertes archéologiques issues du travail d'enquête et de terrain. La plus grosse partie du travail, consacrée à l'étude des documents cartographiques dont la célèbre mappe sarde, est abordée dans un second temps.

1. Prospections de terrain

1.1. Prospection des limites de l'éboulement

La prospection de terrain a été effectuée en parcourant une grande partie de la zone recouverte par l'éboulement de 1248 dans les limites proposées par Nicoud. Les limites ayant sans cesse été revues à la hausse (voir la partie 2 Historiographie), on est en droit de se demander sur quels critères. Ainsi les limites sont-elles franches et visibles à l'œil nu ? Dans l'ensemble, il a toujours été possible d'observer la composition du sol en surface, en raison entre autre de la présence importante de parcelles de vignes sur l'ensemble du territoire (le sol nu des inter-rangs de vignes le permet). Les traces de l'éboulement s'observent dans les zones définies par Nicoud, mais les limites ne sont pas évidentes à situer. Par exemple au sommet de la moraine de Myans, on trouve en surface deux zones espacées de quelques mètres : l'une avec une terre argileuse qui ne renferme que des matériaux calcaires provenant de l'éboulement, et une autre composée exclusivement de petits galets arrondis caractéristiques des moraines (voir figure 24). Pourtant, d'après Nicoud, la moraine de Myans a été entièrement recouverte par l'éboulement. Au sud du château des Marches, l'ancien lieu-dit du marais du château qui est une grande zone plane, ne se trouve théoriquement pas dans la zone

d'éboulis, on y voit pourtant des rochers calcaires de taille moyenne. Ainsi des interrogations ponctuelles demeurent sur le terrain. Cartographier ces renseignements serait tout à fait possible, sans entreprendre de sondages géologiques importants (voir figure 23).

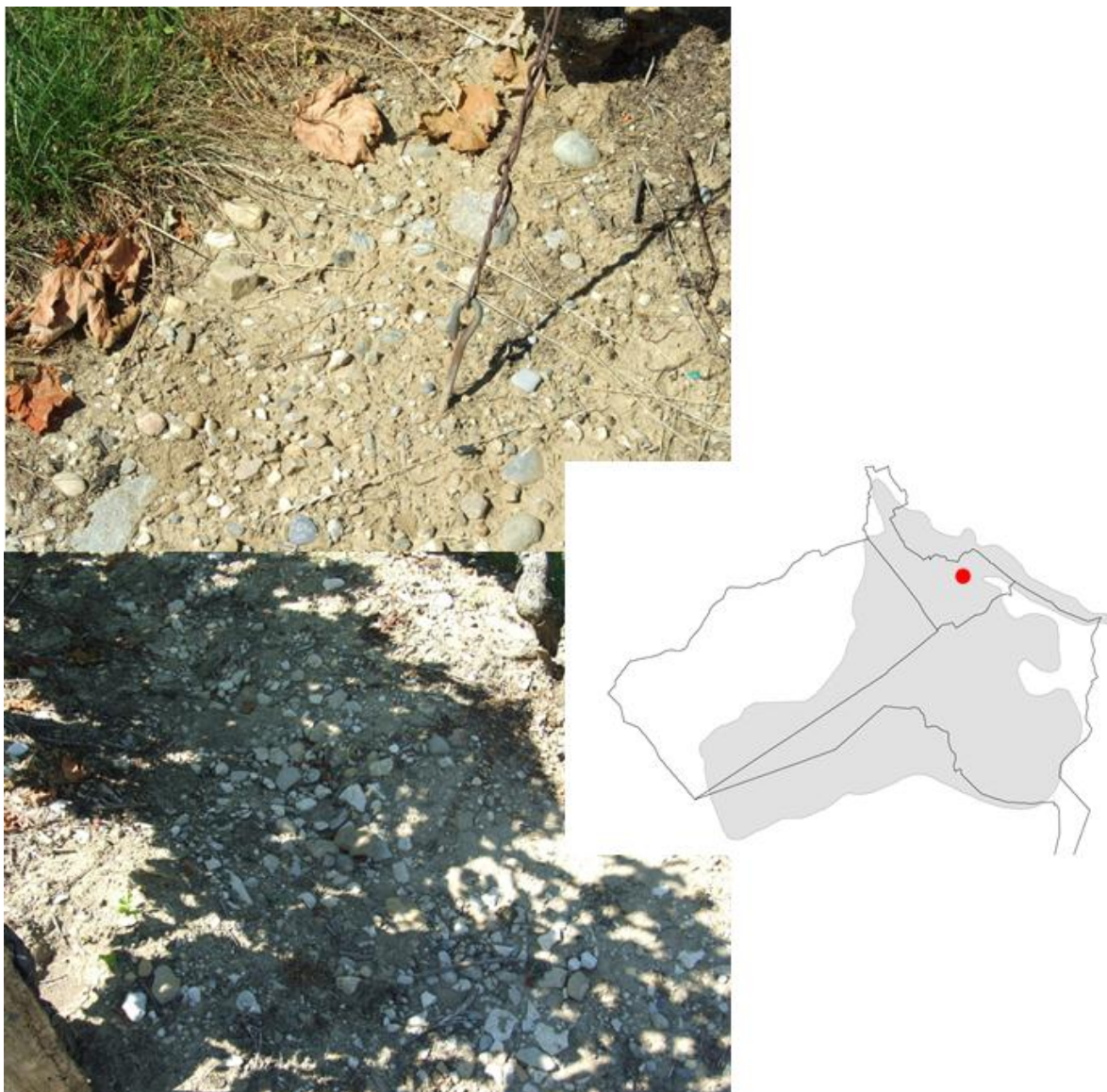


Figure 24 : Prospection des limites de l'éroulement : sur la moraine de Myans on observe à quelques mètres d'intervalle des galets roulés (en haut) et des fragments de calcaire (en bas). (photos F. Biasini)

1.2. *Archéologie*

1.2.1. Découvertes récentes

Un sondage archéologique pratiqué en 2008, au sud-est de la commune des Marches au lieu-dit Champlong (voir figure 25), a amené à des fouilles plus importantes l'été 2010. Celles-ci ont mis au jour des vestiges d'un habitat gallo-romain. Le rapport de fouilles n'étant pas encore publié nous nous sommes entretenus avec l'archéologue en charge de l'opération (Mme Slavova). Les fouilles ont montré, tant par les objets que les structures découverts, un habitat gallo-romain avec plusieurs phases d'occupation du site. L'originalité de ce site réside dans le fait que les premiers niveaux archéologiques ne sont pas recouverts par la couche habituelle formée par l'éboulement du mont Granier. Pourtant le site de Champlong se trouve théoriquement dans cette zone d'après Nicoud & al, 1998. Au contraire ce sont les assises mêmes des murs gallo-romains qui reposent sur une couche marneuse dont la mise en place n'est pas clairement définie. Il s'agirait donc d'une découverte qui, si elle ne remet pas en cause les dernières découvertes sur l'éboulement du Granier, pose des questions sur la cartographie de ces marges, ou tout du moins la façon dont la coulée de boue gigantesque a recouvert les terres en aval. La coulée de boue s'est-elle arrêtée avant ce site, ou bien l'a-t-elle contourné ?

En 2009 un sondage géologique pratiqué à quelques mètres du site de Champlong⁴⁶ a révélé, sous deux mètres d'une couche de matériaux calcaires emballés dans une gangue argileuse orangée et compacte, une couche d'environ vingt centimètres de boues noirâtres qui contenait des restes végétaux. Après examen il s'est avéré qu'il s'agissait de restes xylogiques dans un très bon état de conservation. Une datation C14 aurait été pratiquée sur ces restes, les datant du XIIIe s.⁴⁷. Cette question de restes végétaux ayant éveillé notre curiosité, nous avons appris que ce type de découverte n'était pas exceptionnel. Les habitants des Marches trouvent en creusant dans leur jardin, et ce depuis plusieurs générations, des morceaux de bois, voire des troncs d'arbres entiers prisonniers des boues (voir figure 26). Mais ni leur nature exacte ni leur position de découverte dans l'éboulement n'ont fait l'objet d'études.

⁴⁶ Toujours pratiqué par l'AMPM.

⁴⁷ Source G. Garlatti.

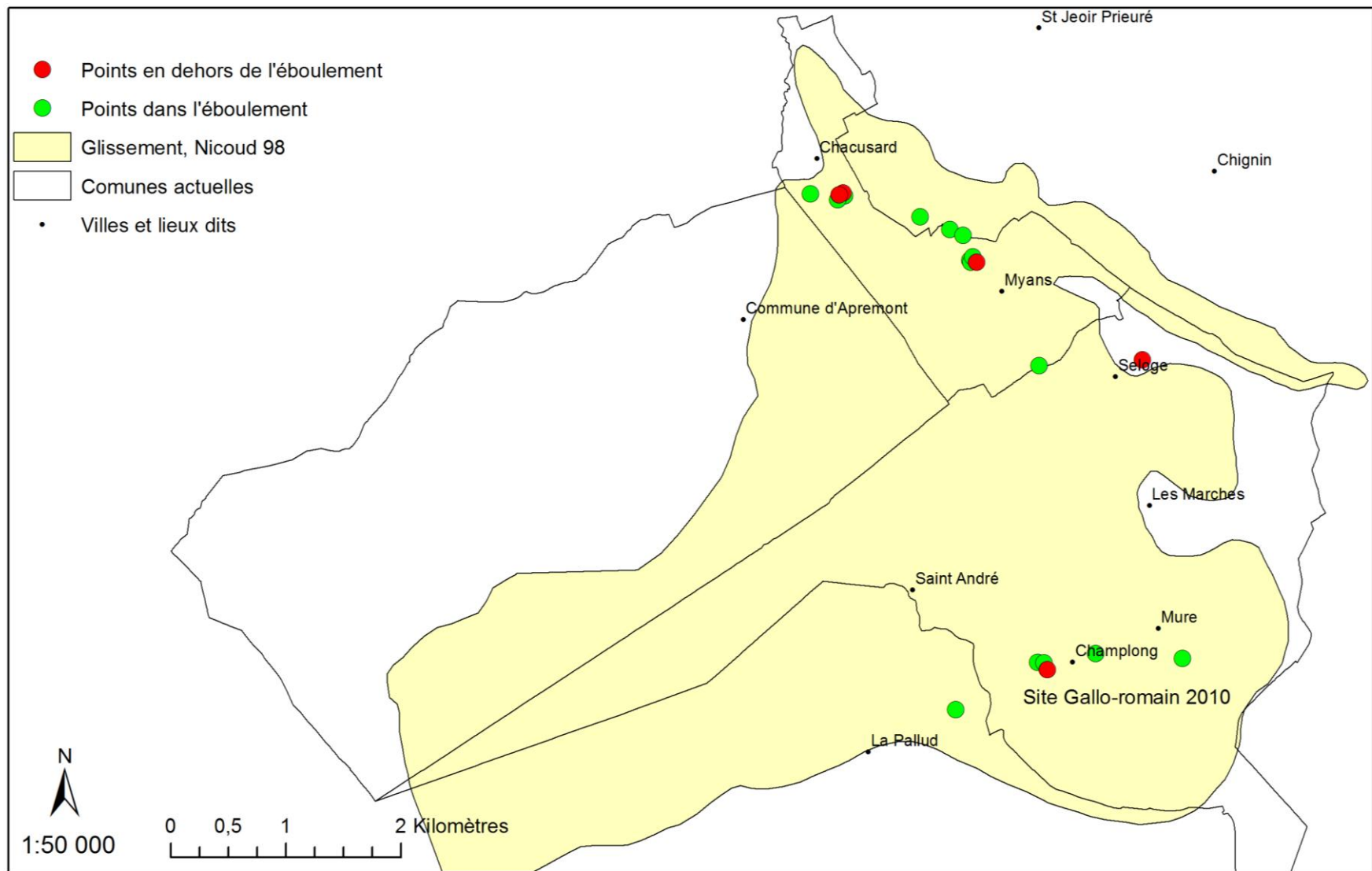


Figure 25 : Cartographie de la prospection des limites de l'éboulement



Ci-dessus : Tronc d'arbre découvert dans des couches marneuses lors de travaux d'excavation au nord de la zone étudiée et daté du XIIIe s. (C14)

Ci-contre : sondage géologique de 2009 pratiqué au sud-ouest des Marches (photo Garlatti), et restes végétaux.

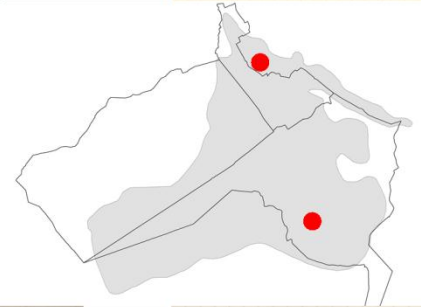
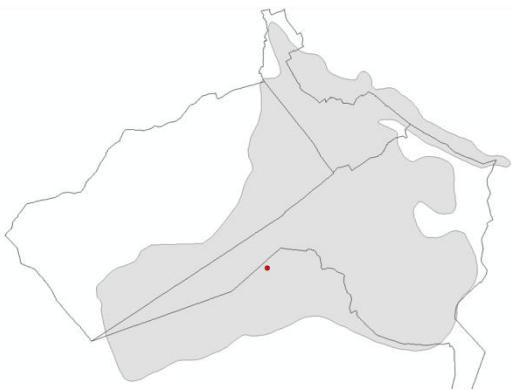


Figure 26 : Les restes végétaux

1.2.2. Prospection : des abris sous roche⁴⁸ ?

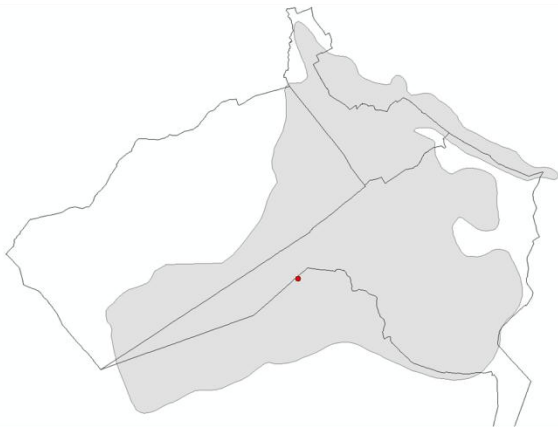
Au-dessus du village de Saint-André, dans la zone des éboulis, à la limite des communes de Chapareillan et des Marches, se trouvent des habitats tout à fait particuliers. A mi-chemin entre la cabane de pierre sèche et l'abri troglodyte, les hommes ont utilisé les rochers issus de l'éboulement. Lorsque ceux-ci, en raison de leur forme ou de leur angle avec le sol ont formé une cavité naturelle, celle-ci a été aménagée. Le premier est un abri de très grande taille, qui une fois repéré, est d'ailleurs visible par photographie aérienne (sa taille est d'approximativement huit mètres sur huit). Il a fait l'objet d'une restauration par l'association patrimoniale de Chapareillan (voir figure 27). Le second de taille plus modeste se trouve sur une parcelle boisée, ce qui a sans doute contribué à sa conservation (voir figure 28). Ce second abri, dont le dernier occupant a laissé en place une installation moderne que l'on imagine destinée à cuisiner, fait partie d'une installation plus complexe. En effet, nous avons observé des restes de murs en élévation et d'autres structures. Ils nous autorisent à supposer un site plus complexe (voir les relevés pages suivantes). Les datations, tout comme les destinations de ces structures restent inconnues. Il pourrait s'agir d'abris ponctuels pour les hommes ou pour les troupeaux, ou de lieux de stockage d'outils ou du vin.

⁴⁸ Une nouvelle fois nous remercions M. Garlatti qui a eu la gentillesse de nous signaler ce qu'il appelle des « sartos sous roche ».



De loin rien ne distingue cet abri des nombreux rochers qui parsèment la région. Il faut en faire le tour pour apercevoir l'entrée qui se situe au sud, accessible par une sorte de couloir semi enterré fermé par une porte à double battant. L'intérieur de cet abris est d'environ dix mètres carrés, et la hauteur sous plafond permet d'y tenir debout. Des murs ont été montés entre le sol et le toit de l'abri (qui est en fait le rocher). On imagine que le sol a été creusé afin de dégager cet espace, puis des grosses pierres ont été taillées et placées pour retenir et parer ces murs creusés dans l'éboulement. Le mur situé à l'ouest a été laissé à nu si bien qu'il s'agit d'une coupe direct sur l'intérieur de l'éboulement.

Figure 27 : Abris sous roche (1), (photographie F. Blasini)



Dissimulé dans la végétation, cet abris sous roche est de taille plus modeste. Les aménagements sont aussi plus simples : les bords de la cavité, certainement creusée, sont parés de pierres qui semblent travaillées. A l'intérieur de l'abri se trouvent encore des objets de la vie courante : un réchaud et un contenant que l'on peut estimer du XVIIIe - XIXe siècle. Deux à trois personnes pouvaient se tenir allongées dans cet espace. L'exploration de cette parcelle boisée nous a permis de mettre en évidence des alignements de pierres, des murs en élévation d'environ 80 cm de hauteur ainsi que d'autres rochers qui auraient pu servir d'abris sur le même principe. Faute de matériel adéquat nous n'avons pas pu faire de relevé fidèle ni dégager les entrées de ces autres abris. Nous restituons en page suivante un schéma général de l'organisation de ces structures. Cette parcelle boisée est en sursis : l'ensemble des parcelles qui l'entoure ont été défrichées et plantées en vignes ces dernières années.

Figure 28 : Abris sous roche (2) (photographie F. Blasini)

2. Etude des données planimétriques

2.1. *Cartes et cadastres*

Pour cette première approche de cartographie historique, le travail est basé sur la Mappede Sarde (ou cadastre sarde), document spécifique à l'ancien royaume de Savoie, daté du XVII^e s. L'apport des données spatiales par le biais des documents planimétriques et cadastraux est depuis longtemps reconnu en archéologie et en histoire médiévale. À notre connaissance, la mappe sarde n'a pas encore été utilisée dans ce domaine. Aussi, nous ignorons donc quels types d'informations elle peut apporter, et par conséquent leurs pertinences et l'utilisation possible de celles-ci pour notre questionnement. Après s'être familiarisé avec ce document, son histoire, et les recherches dont il a fait l'objet, il apparaît que le cadastre sarde jouit d'une très grande notoriété. En effet, il s'agit du plus ancien cadastre généralisé sur le territoire français actuel, réalisé avant le cadastre dit napoléonien. Il est à l'origine de documents cartographiques aquarellés, impressionnants par leurs tailles⁴⁹ et leurs qualités, qui font la fierté des archives départementales et l'admiration du grand public⁵⁰. Cette notoriété a longtemps éclipsé les documents cadastraux et planimétriques antérieurs, qui commencent juste à attirer l'attention des chercheurs⁵¹.

La mappe sarde a concentré le travail de cette année, mais d'autres documents planimétriques sont disponibles. Ils ont été utilisés ponctuellement, mais n'ont pas fait l'objet d'étude approfondie ou de géoréférencement précis.

La carte de Mathieu Thomassin (1436) est conservée aux Archives départementales de l'Isère, cote B 3274 (figure 30). Ce document a été réalisé pour figurer la frontière entre Savoie et Dauphiné au XVe siècle. Difficile à appréhender en raison de l'écriture médiévale, ce document sur parchemin se retourne pour se lire dans les deux sens. Il s'agit plus d'une carte schématique sans échelle, mêlant vue semi-plongeante et en perspective. On y reconnaît les routes et le réseau hydrographique figurés schématiquement par des traits parallèles.

La carte anonyme du XVIe siècle (figure 31), conservée aux Archives départementales de l'Isère, est dans un bon état de conservation sauf pour son centre où le pli a effacé le

⁴⁹ Le plus grand document des archives de France est la mappe sarde de la commune de Chamonix qui mesure soixante-cinq mètres carrés.

⁵⁰ Le cadastre sarde a fait l'objet d'une importante exposition au musée de Chambéry en 1981, qui l'a fait connaître auprès du grand public (Musée Savoisien, 1981).

⁵¹ Deux articles abordent ce sujet : *Les documents cadastraux antérieurs au cadastre sarde* (Viallet, 1996) et *Les cadastres en Savoie au XVIIe siècle* (Perrillat, 2003). Aucun des deux auteurs ne signale de documents conservés pour notre zone d'étude, mais il s'agit d'un point qui appelle à vérification.

dessin. Le contexte de réalisation de ce document est inconnu. Il ne s'agit pas d'une vraie carte, mais plutôt de ce que l'on pourrait appeler une « carte mentale ». L'auteur y a représenté l'espace au pied du Granier en mélangeant « vue à vol d'oiseau » et schéma. Les principales routes sont figurées entre les villes. Le réseau hydrographique est représenté, les lacs importants sont nommés, les moulins et ponts sont dessinés. Des étiquettes signalent ponctuellement vignes, lieux dits, ou bois. La pierre hachée et le mollard de Saint André sont placés. Enfin une succession de petits mollards sont dessinés dans la plaine.

La carte du Sieur Roussel de 1711 (figure 32), conservée à l'IGN, est un très beau plan en couleur à usage militaire pour les troupes stationnées sur la frontière entre la Savoie et la France. Les données hydrographiques et le relief y sont donc très précisément figurés ainsi que les routes et habitats, si bien que des informations précises pourront en être tirées.

A l'échelle qui nous intéresse la carte de Cassini (royaume de France) est assez peu précise (figure 33), elle dessine juste la cluse de Chambéry. On peut cependant y repérer les points importants du paysage des Abîmes, mais leurs emplacements sont assez aléatoires. Par exemple le hameau de Chacusard est placé à l'ouest d'Apremont alors qu'il se trouve en réalité à l'est.

La carte d'état-major en couleurs (figure 34), est notamment très précise pour le relief. La jonction entre les différentes cartes se fait malheureusement au niveau de la vallée de l'Isère. Y sont figurés un grand nombre des accidents topographiques que forment les mollards. Il serait intéressant d'approfondir l'étude de cette carte, afin de savoir s'il s'agit d'un simple remplissage ou bien du relevé fidèle du relief des Abîmes.

Le cadastre réalisé dans la seconde moitié du XIXe siècle dit « premier cadastre français » (figure 35) a servi de base à la réalisation du cadastre rénové du XXe siècle. Les tableaux d'assemblages des communes des Marches, Myans et Apremont permettent de relever les informations de reliefs, réseaux hydrographiques et d'organisation générale (routes, habitats), c'est pourquoi ce sont les seuls que nous ayons géoréférencé.

Dans cette étude des données planimétriques, seule la mappe sarde a donc été analysée en détail (*suite page 66*).

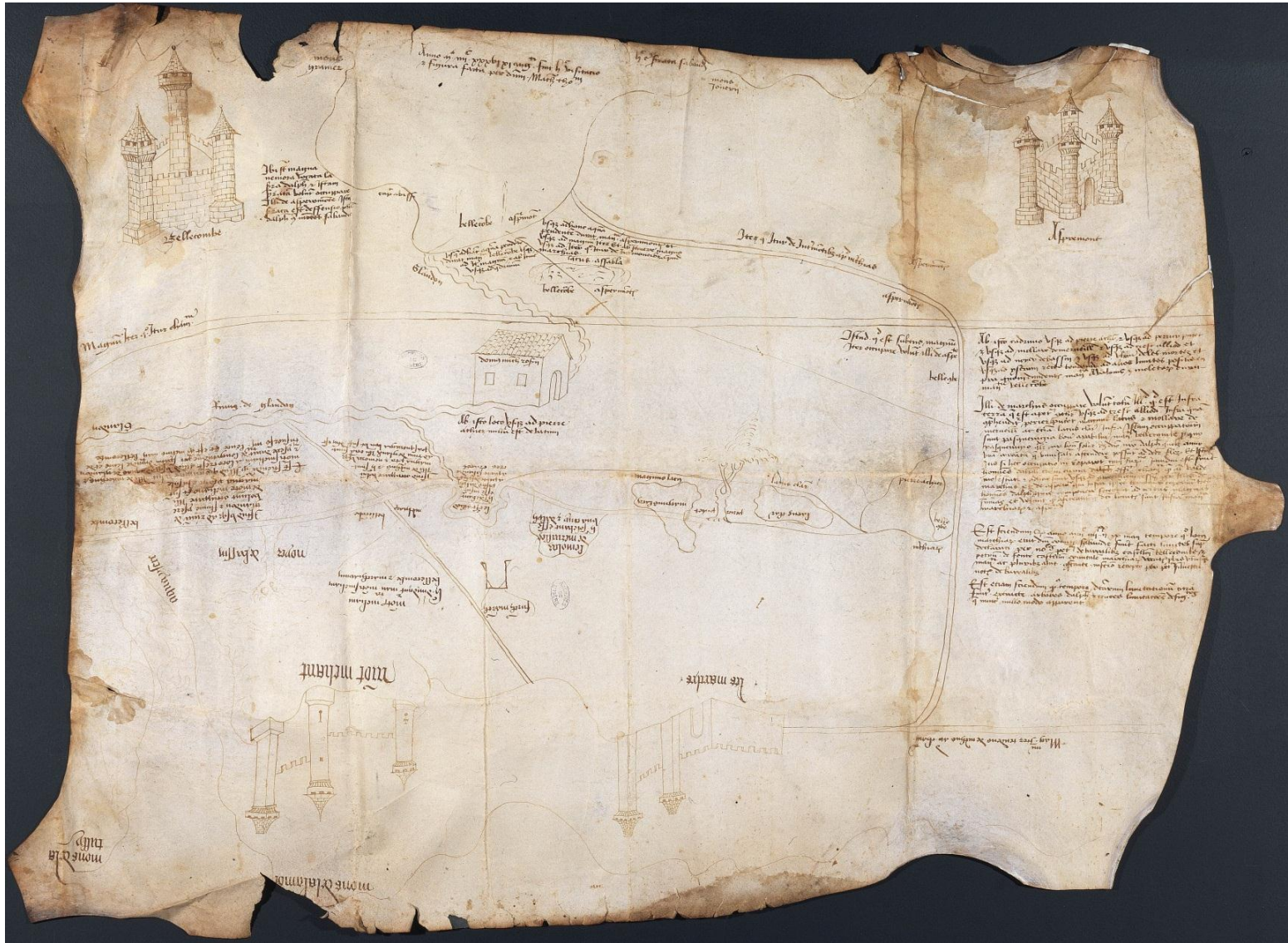
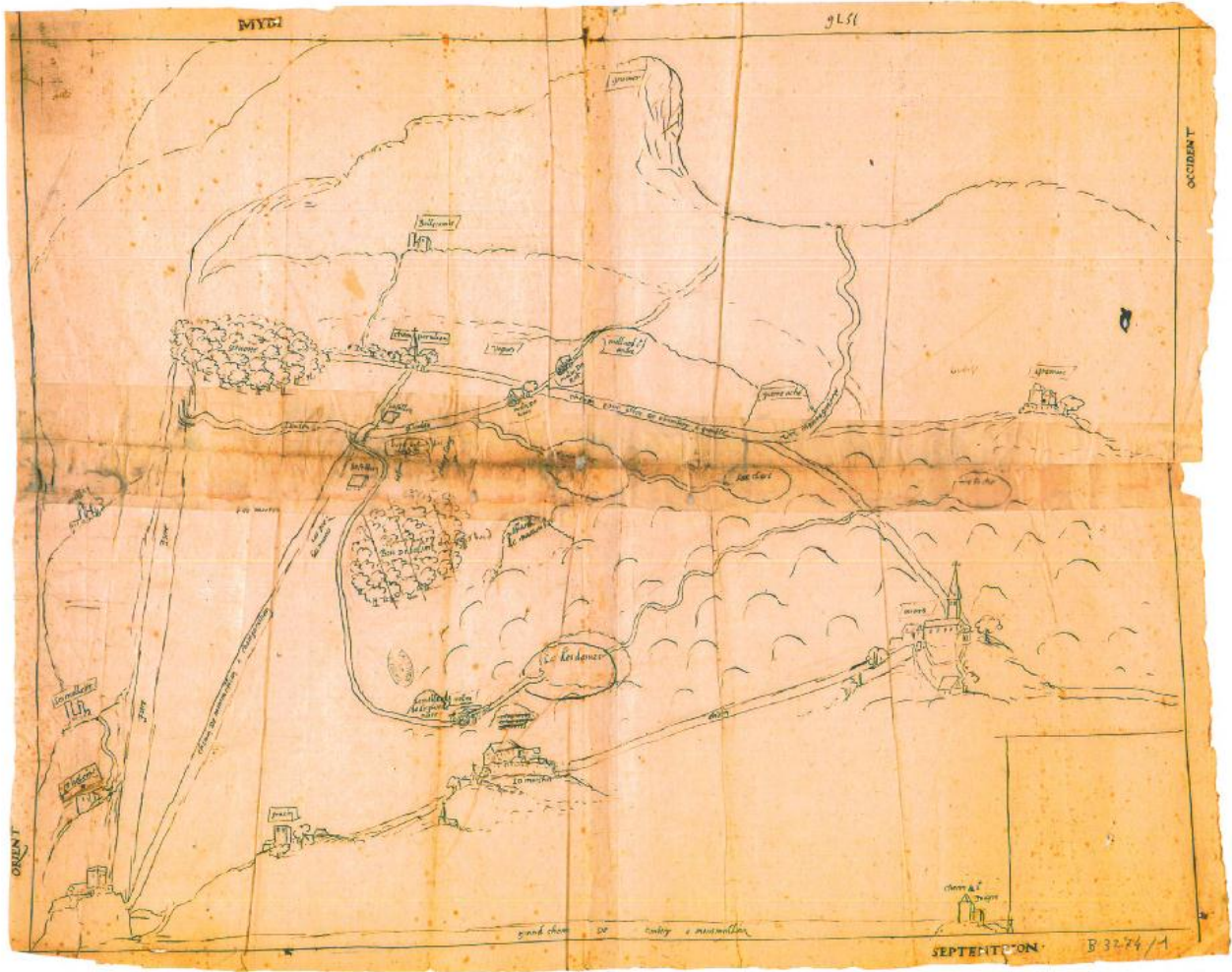


Figure 30 : La carte de Mathieu Thomassin (1436) conservée aux Archives départementales de l'Isère, cote B 3274.



La carte anonyme du XVI^e siècle. Archives départementales de l'Isère.

Figure 31 : Carte anonyme du XVI^e siècle, archives départementales de l'Isère.



Figure 32 : Carte du Sieur Roussel 1711, conservée à l'IGN.

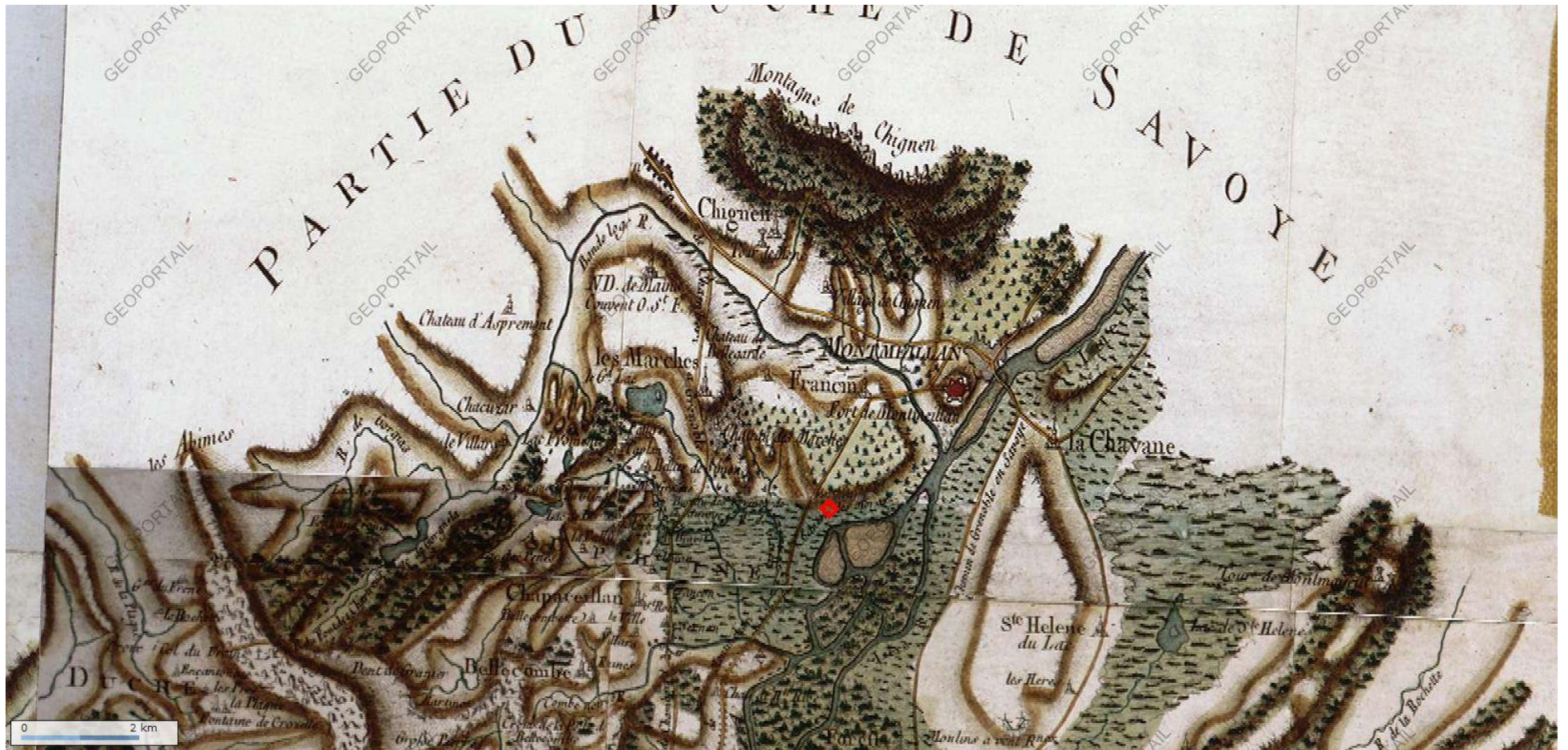


Figure 33 : Extrait de la carte de Cassini, site internet géoportail, le point rouge est à l'emplacement du village des Marches.

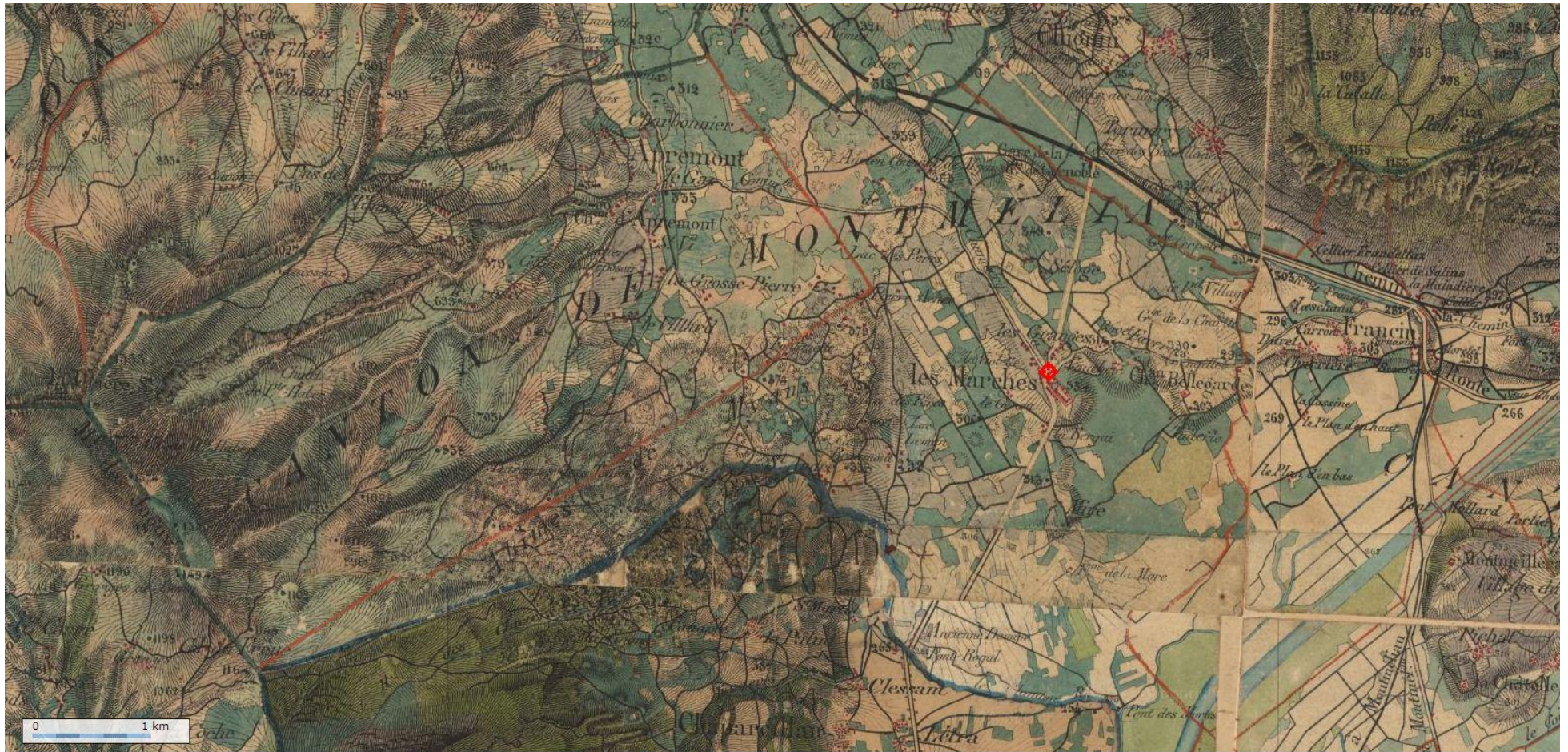


Figure 34 : Carte d'Etat-major en couleurs, site internet géoportail.

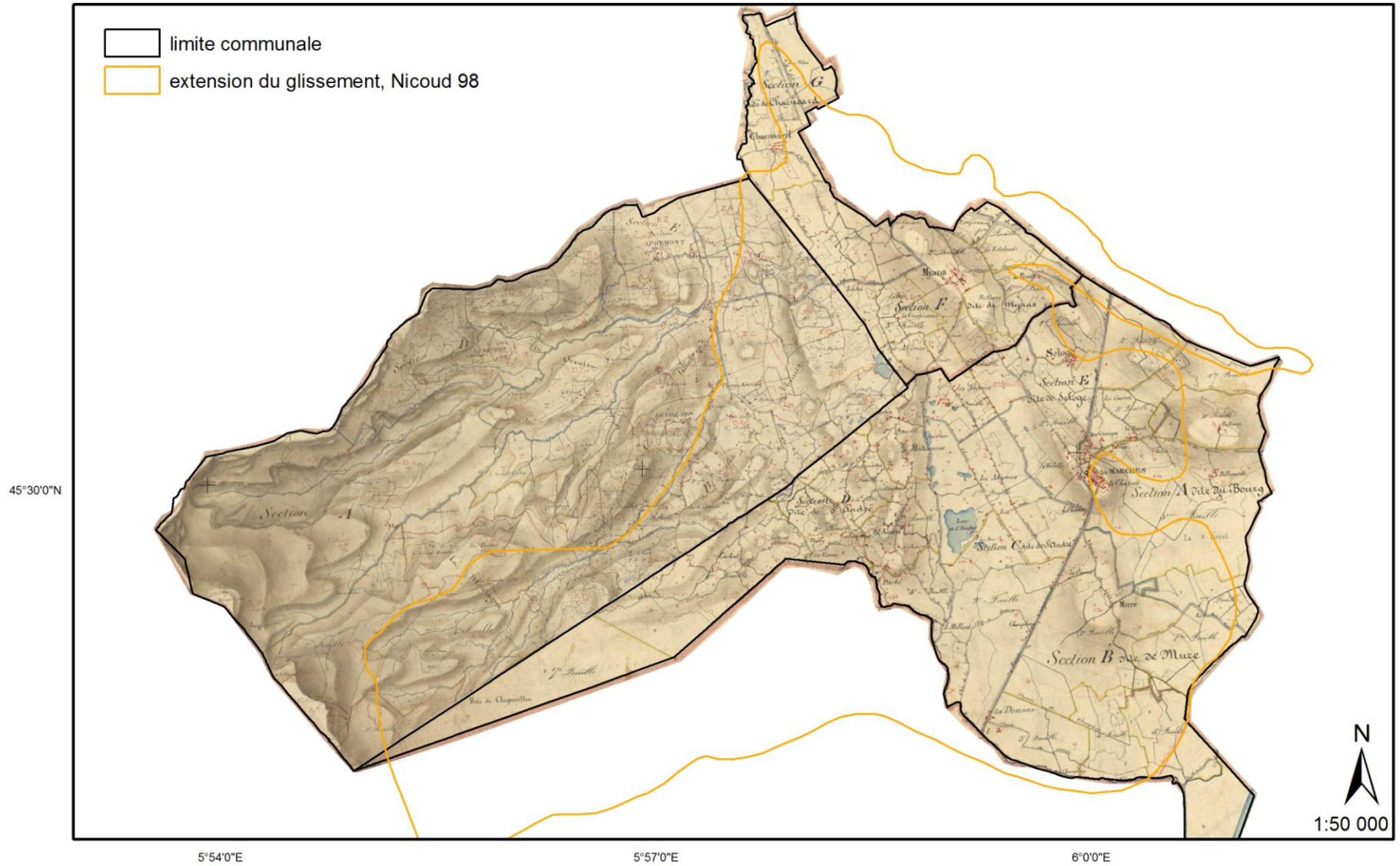


Figure 35 : Les tables d'assemblages du premier cadastre français géoréférencées sur l'extension de l'éboulement du mont Granier.

2.2. *La mappe sarde*

2.2.1. Histoire de la mappe sarde⁵²

Au début du XVIII^e siècle, pour la première fois en Europe, un projet de cadastration moderne est mené. A cette époque, les rois européens ont voulu améliorer leurs systèmes fiscaux dans le but de répartir également l'impôt, ce qui signifiait notamment réduire les avantages dont bénéficiaient le clergé et la noblesse. C'est dans ce contexte que le roi du Duché de Savoie, Victor-Amédée II, a ordonné la réalisation d'un cadastre sur l'ensemble de son territoire. Cet ambitieux projet concernait donc la Savoie, la Haute-Savoie, la vallée d'Aoste et le Piémont, soit plus de quatre millions de parcelles. Ce cadastre devait fournir la superficie de chaque commune, ainsi que l'étendue et la description précise de tous les biens possédés, qu'il s'agisse de propriétés individuelles ou communes, afin de calculer les taxes au plus juste. Les parcelles sont donc dessinées selon leurs propriétaires, leurs types de cultures mais aussi leur « rendement », désigné par un « degré de bonté » (ce degré s'échelonne de 0 à 3 selon la richesse de la terre). Le cadastre sarde est conçu en une dizaine d'années, ce qui est très rapide pour l'époque, grâce à un système d'équipes extrêmement efficace. Une vingtaines d'escadres sont formées, chacune se composant de six équipes de trois hommes : un géomètre, un mesureur et un estimateur. Une escadre est chargée de cadastrer six communes voisines en même temps, ce qui permet d'harmoniser d'une part les frontières communes, et d'autre part l'estimation des natures de sols et de cultures. Dans cet objectif politique d'égalité, des auxiliaires communaux désignés par les habitants sont adjoints aux équipes afin d'éviter tout préjudice. Ce travail réalisé entre 1728 et 1738 aboutit à la réalisation d'une « mappe » (terme savoyard désignant le cadastre) pour chaque commune à l'échelle 1/24 000 en une seule pièce, à laquelle s'ajoute tout une série de registres (voir figure 36). Ces livres, au maximum dix, comportent des informations spécifiques pour chaque parcelle. Ils ne sont pas tous parvenus jusqu'à nous, mais en général les archives possèdent au moins la « table générale ». Celle-ci reprend l'ensemble des informations des parcelles classées par ordre alphabétique du nom du propriétaire. L'historien du paysage peut aussi avoir recourt à la « table des numéros suivis de l'estimateur ». C'est le document original sur lequel l'estimateur a inscrit la nature du sol et le degré de bonté, cette fois-ci dans l'ordre numérique des parcelles.

⁵² Sur l'histoire de la mappe sarde et son contexte de réalisation on se référera à : (Baud, 2009, pp. 22-25), (Guichonnet, 1955, pp. 261-267) et (Eynard-Machet, 1993, pp. 54-56).

2.2.2. Historiographie de la mappe sarde

Le cadastre sarde a été utilisé dès le XIXe s., en particulier pour les études d'histoire sociale. En 1955, l'article *Le cadastre savoyard de 1738 et son utilisation pour les recherches d'histoire et de géographie sociale*⁵³, marque une période où les chercheurs s'attachent à l'exploiter pour comprendre les trajectoires et devenir de la noblesse et de la bourgeoisie, au travers de leurs propriétés. La thèse *La Savoie au XVIIIe siècle : noblesse et bourgeoisie*⁵⁴, est représentative de cette usage. En 1980, le Musée savoisien de Chambéry organise une exposition de la mappe sarde qui remet en lumière ces documents exceptionnels, et les fait connaître auprès du grand public⁵⁵. Les autorités entreprennent alors un large plan de sauvegarde et de mise à disposition. Les archives départementales de Savoie et Haute-Savoie ont commencé la numérisation des mappes, consultables sur un site internet pour le département de la Savoie⁵⁶. C'est dans ce contexte que Dominique Barbero⁵⁷ a entrepris un projet ambitieux avec les services d'archives de ces deux départements. Suite à sa thèse soutenue en 2001, dans laquelle il a démontré l'intérêt du cadastre sarde comme base de données territoriale et patrimoniale, ce chercheur travaille depuis à la constitution d'un «Système d'Informations Géographiques historiques»⁵⁸. Il s'agit d'obtenir l'ensemble des informations disponibles dans les différents registres cadastraux pour une parcelle, au moyen de la numérisation et d'un SIG. A ce jour, environ quatre cents communes ont été réalisées, sous la forme d'un cédérom pour chacune. Ceux-ci contiennent le relevé des données attributaires pour chaque parcelle, accompagné d'un certains nombres de cartes (format image) dressées par l'auteur. Enfin, il faut souligner la très récente thèse de Dominique Baud qui s'est attachée à étudier les dynamiques spatio-temporelles d'occupations du sol et des changements environnementaux dans les Alpes à partir des archives cadastrales. Ce travail d'étude des dynamiques paysagères a notamment nécessité la mise en place d'une méthodologie⁵⁹ afin d'analyser conjointement les cadastres du XVIIIe s. (mappe sarde) et du XIXe s. (premier cadastre français).

⁵³ (Guichonnet, 1955)

⁵⁴ (Nicolas, 1978 rééd. 2003)

⁵⁵ (Musée Savoisien, 1981)

⁵⁶ Site internet : <http://www.savoie-archives.fr/1233-plans-cadastraux-en-ligne.htm>

⁵⁷ Dominique Barbero est chercheur à l'Institut des Sciences de l'Homme. Il a soutenu un doctorat à Lyon III intitulé *Représentation cartographique d'une image vécue : le cadastre sarde. Essai de géographie historique* (Barbero D. , 2001).

⁵⁸ (Barbero D. , Une base de données territoriales et patrimoniales : le cadastre sarde, 2002)

⁵⁹ *Méthodologie pour l'analyse des dynamiques paysagères à partir d'archives cadastrales (XVIIIe et XIXe siècles). L'étude de cas d'un village savoyard : Sardières* (Baud, 2009).

2.2.3. Présentation des documents disponibles

Les mappes sardes des deux communes de Les Marches et Apremont sont en fait trois documents distincts. Au moment de la réalisation de la première génération du cadastre sarde, la commune des Marches n'a pas encore sa physionomie actuelle : elle a perdu en 1881 une partie de son territoire nord-ouest qui devient la commune de Myans, et le territoire sud-ouest est acquis en 1760⁶⁰. Nous disposons donc de trois mappes distinctes : deux sont réalisées dans les années 1730 (Apremont et Les Marches/Myans), la troisième trente ans plus tard. Elle porte sur une partie du territoire qui n'avait pas été cartographiée car elle se trouvait sur la commune de Chapareillan alors française (voir figure 37). Un nouveau levé a donc été ordonné.

Documents disponibles :

- La mappe 232 sur laquelle se trouve les bourgs de Les marches et Myans réalisée en 1732,
- La mappe 232 bis pour les nouvelles limites des Marches acquises en 1760 et réalisée en 1762,
- La mappe 163 qui correspond à la commune actuelle d'Apremont dont les frontières n'ont jamais changées.

-

Ces trois mappes ont été numérisées⁶¹ et sont visibles sur le site internet des archives départementales. Nous avons ainsi pu nous familiariser avec ces documents et juger de leur qualité. Elles sont dans des états de conservations très différents⁶². La mappe des marches de 1732 est très abimée : de nombreux trous sont présents, et le remplissage aquarellé des parcelles a presque disparu. En comparaison celle de 1762 apparait dans un très bon état, elle ne présente aucun trou, et les couleurs sont correctes. La mappe d'Apremont est dans un état intermédiaire : des trous sont visibles, mais l'aquarelle semble s'être extrêmement bien conservée avec la présence d'une zone importante colorée en « vert d'eau ». Pour ces trois documents les plis sont visibles, ce qui ne va pas sans rappeler leurs tailles de plusieurs mètres⁶³ qui ont nécessité leurs conservations fermées.

⁶⁰ Se reporter à : Première partie, 4.5 sur l'histoire des frontières aux Marches.

⁶¹ Les mappes sont reproduites en Annexes. © ADS

⁶² Voir figure 38.

⁶³ La mappe d'Apremont mesure 300x152 cm. La mappe des Marches est séparée en trois parties qui mesurent 308x150 cm, 203x55 cm et 256x97 cm.

La mappe sarde : cartes et registres

1 et 2 : Registres cadastraux de la mappe des Marches n° 232

3 : Chaîne d'arpentage, musée savoisien de Chambéry

4 : Extrait de la mappe des Marches n° 232

5 : Mappe d'Apremont n°163

© Conseil général de la Savoie, service des archives. Photos F. Biasini

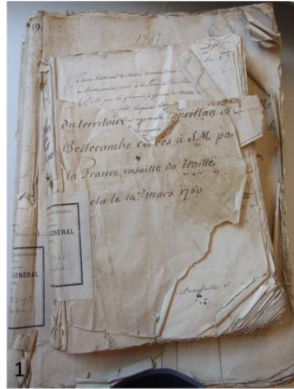


Figure 36 : La mappe sarde

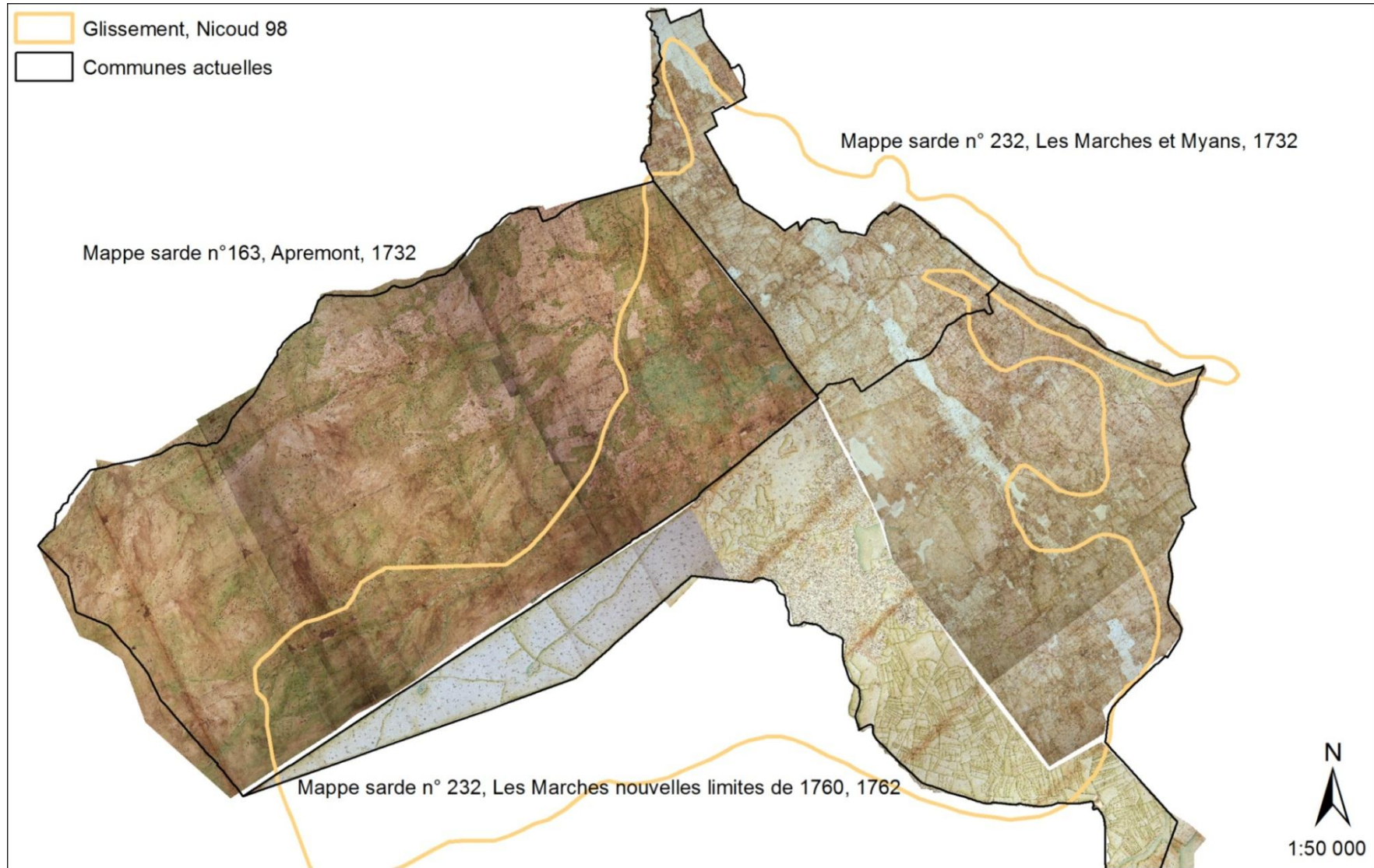


Figure 37 : Localisation des mappes sardes étudiées

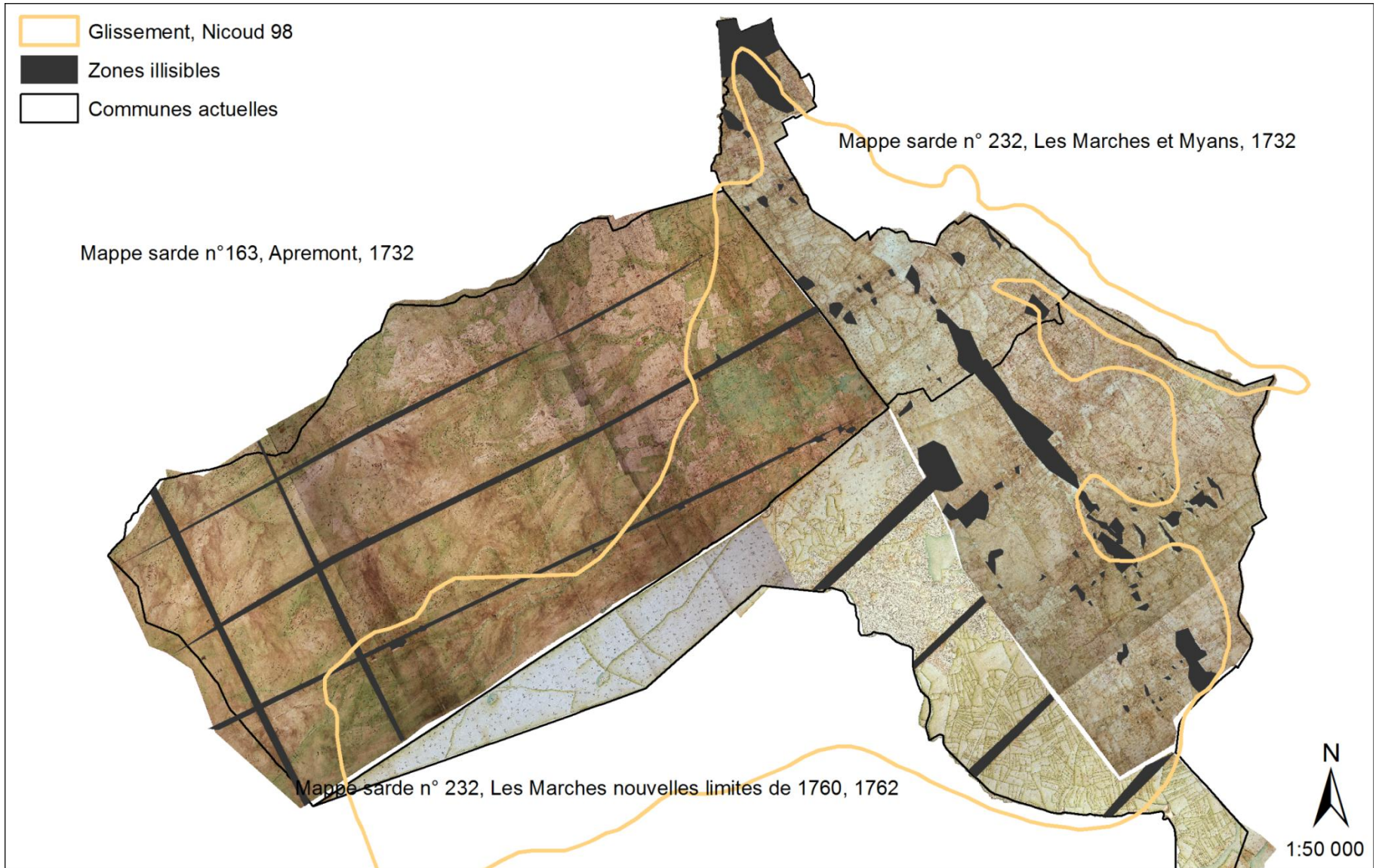


Figure 38 : Qualité des mappes sardes étudiées

Guide de lecture de la Mapped Sarde - XVIII^e siècle

Toutes les parcelles sont figurées avec leurs limites et un remplissage qui renvoie à la nature du sol présent, qu'il s'agisse ou non de masse de culture.

Les cartes présentées reprennent le même code graphique, avec cependant des nuances qui justifient parfois un extrait par document pour une même nature de sol.

Les trois mappes sardes étudiées sont conservées aux Archives Départementales de Savoie :

« Les Marches - 1730 » C3187

« Apremont - 1730 » C2020

« Les Marches - 1760 » C3193

Le relief

Aucune expression directe du relief, il peut être éventuellement déduit du parcellaire.



Le mollard du Collombier est le seul relief à être représenté.

Le réseau viaire



Le réseau viaire n'est pas hiérarchisé de manière symbolique. Il est dessiné par deux traits en pointillés parallèles. La largeur réelle détermine la largeur de la représentation.



Le réseau hydrographique



Les rivières sont dessinées en aplat de couleur bleu.



Les lacs et pièces d'eau sont identifiables par la couleur bleu clair à bleu turquoise utilisée. Pour les Marches un trait épais bleu souligne l'un des bords. Pour Apremont et les Marches 1760 les lacs sont entièrement colorés.



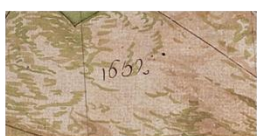
Les zones humides sont identifiables par l'usage d'une couleur vert d'eau à bleu. Sur les Marches 1730, l'aquarelliste a déposé des points moyens de cette couleur sur les parcelles. Sur les deux autres mappes ce sont des hachures ou des aplats stylisés de cette couleur.



Mappe Sarde - L'occupation des sols et le découpage parcellaire

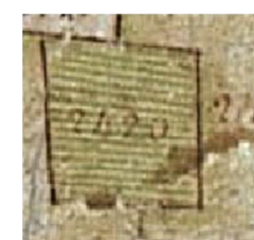
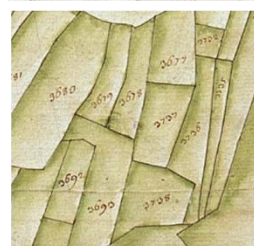


Les **champs** sont signalés par la représentation des labours avec un hachurage de lignes rouges ou marrons parallèles.



Les **broussailles** sont souvent aussi indiquées en pâturages dans les tables cadastrales. De petits arbustes stylisés sont dessinés avec parfois les ombres portées. Sur la mappe d'Apremont des aplats verts et marrons ont été ajoutés pour symboliser, peut être, la végétation basse.

Les **Teppes** (voir glossaire), sont traités différemment par un remplissage vert ou marron stylisé, ce qui appuie le fait qu'il ne s'agit ni de broussailles ni de terres cultivées.



Les **prés** sont signalés par un trait épais de couleur sur l'un des cotés de la parcelle. Il varie du marron au vert clair, créant un joli dégradé pour la mappe de 1760.

Les parcelles plantées de **vignes** reprennent le même code : des lignes sur lesquelles sont figurées les pieds de plante. Sur la mappe des Marches 1730, ces pieds sont en verts. Sur celle d'Apremont ils sont placés régulièrement sur la parcelle. Pour la mappe de 1760 le dessin est plus détaillé, on observe une orientation générale des alignements de vignes, sans qu'on sache s'il s'agit d'un effet de remplissage.

Les **jardins** sont hachurés en trait de couleur verte.



Les parcelles boisées sont signalées par des arbres dispersés stylisés. Il faut parfois se reporter aux tables cadastrales pour les distinguer des broussailles. Il n'y a pas d'espèces reconnaissables sur la mappe, mais les tables cadastrales peuvent préciser l'essence de bois dominante.



L'habitat et les implantations humaines



Les maisons sont parcellisées en rouge, les cours sont représentées. Le Château d'Apremont et son parc sont finement relevés. Un « trou de souris » se trouve à l'emplacement du château et du bourg des Marches.



Echelle, orientation et légende de la Mappe Sarde des Marches 1760



2.2.4. Acquisition et lecture des données

Le chapitre suivant est présenté selon la chronologie de la recherche effectuée. La méthodologie mise en œuvre s'inspire de celles des deux articles *Méthodologie pour l'analyse des dynamiques paysagères à partir d'archives cadastrales (XVIIIe et XIX siècles). L'étude de cas d'un village savoyard : Sardières* (Baud, 2009, p. 27) et *Anciens cadastres et évolution des paysages. Cartographie historique de l'occupation des sols dans les Alpes de Savoie, France* (Eynard-Machet, 1993).

Le premier travail a consisté en la lecture et l'appréhension des mappes qui aboutit à la proposition d'un guide de lecture présenté dans les pages précédentes⁶⁴.

Elles ont ensuite été géoréférencées sur le cadastre actuel dans le logiciel Arcgis. Le peu de points de calages possibles et la précision moyenne des cartes ne permettent pas un géoréférencement correct sur la dalle IGN⁶⁵. Leur état de conservation explique en partie ce problème, mais pose aussi la question de la qualité même de ces documents, qui ont pourtant longtemps été décrit comme « un miracle de géométrie ». Nous rejoignons ici les remarques récentes de D. Barbero et D. Baud qui nuancent cette idée (« [...] il n'est pas possible d'obtenir un calage vraiment « parfait » compte tenu des déformations des plans anciens.» (Barbero D. , 2010, p. 7).

Un compromis a donc été trouvé entre un géoréférencement correct, et la déformation la moins contraignante de la mappe (pour garder lisible notamment les numéros de parcelles) qui aboutit à un décalage de l'ordre d'une dizaine de mètres.

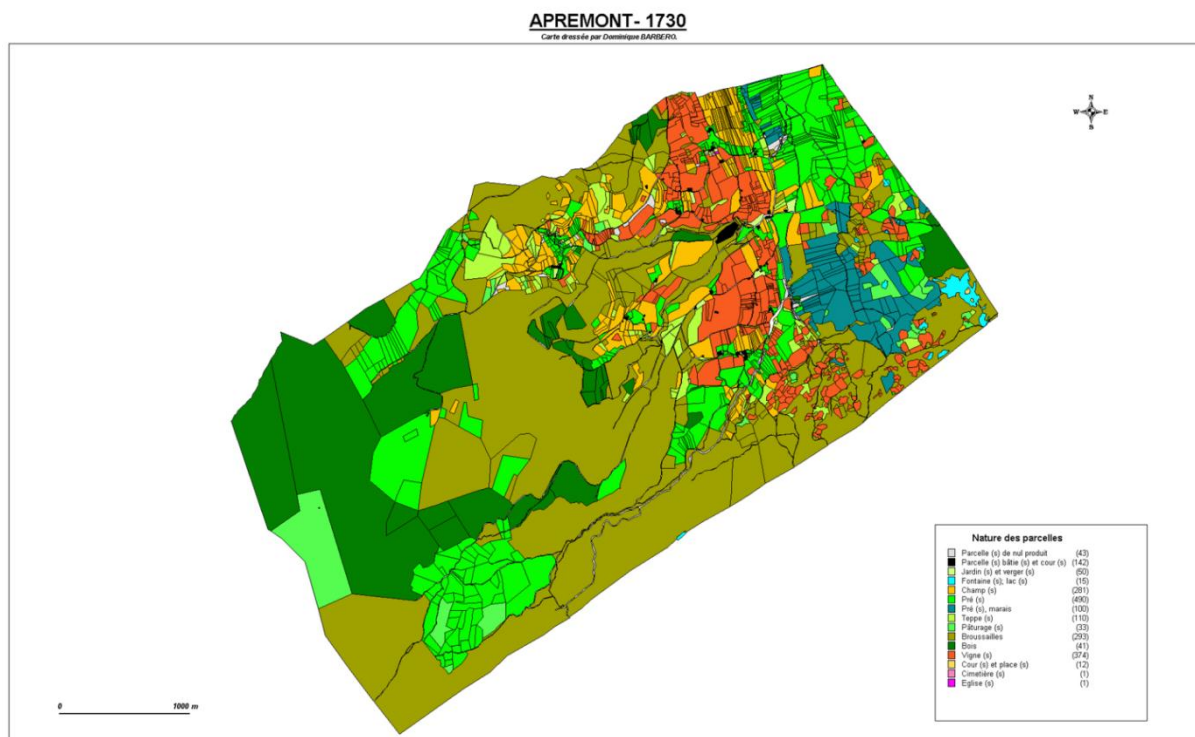
Dans un second temps, le travail a porté sur les informations disponibles dans les deux cédéroms édités par Dominique Barbero⁶⁶ qui a relevé l'ensemble des données pour les mappes des Marches et d'Apremont de 1732, mais pas pour le territoire des Marches de 1760. Son travail permet entre autre d'avoir directement accès à des cartes plus claires que les originaux, mais aussi aux données attributaires relevées dans les registres cadastraux pour chaque parcelle (numéro, nature des parcelles, propriétaire...) (voir Figure 39).

⁶⁴ La mappe sarde ne dispose pas de légendes et en l'état actuel de nos connaissances nous n'avons pas trouvé de travail précédent équivalent (ce point est à vérifier dans la thèse de Barbero qui n'a pas pu être consultée (Barbero D. , 2001)). L'organisation de ce guide de lecture s'inspire de ceux présentés dans l'ouvrage *Guide de lecture des cartes anciennes* (Robert & Costa, 2009).

⁶⁵ Par exemple pour la mappe des Marches de 1730 la zone du village a disparu, on ne peut donc pas se servir des bâtiments remarquables comme points de calage.

⁶⁶ Les cédéroms contiennent pour chaque commune des cartes au format .jpg (carte des villes et lieux dits, cartes de la nature du sol, carte des propriétaires, carte de la qualité des parcelles, et une carte générale avec les numéros de parcelles) ainsi que les données attributaires sous forme de tableur et lisibles sous Excel reprenant pour chaque parcelle toutes les informations disponibles sur les registres y compris la surface. (Barbero D. , cédérom)

Malheureusement, le lien entre les deux (données attributaires et cartes) n'est pas disponible puisque les cédéroms ne contiennent pas les fichiers géoréférencés. Chaque interrogation nécessite donc un aller-retour entre carte et tableau de données. Cet aller-retour permet de comprendre que le remplissage aquarellé des parcelles sur la mappe correspond à de grandes « familles » de nature de sol. Mais les registres contiennent une information souvent beaucoup plus fine, avec un nombre beaucoup plus important de catégories. De plus, les styles graphiques de remplissage varient entre les différentes mappes. Après cet examen, il apparaît donc qu'il n'est pas possible d'étudier la mappe sarde en dissociant le document cartographique de ses registres cadastraux.



Número	CF	E	N	Propriétaire	Statut	P	IND	Mas	Nature	DB	m ²	Froment	Seigle	Orge	F bœuf	f
1175			O	De COUDREE Le Marquis	Noble			Longeray	Champ		1878	3	4	6		
1176				MUSSELIN Claude et consors	Communier		o	Longeray	Champ		1080	2	3	5		
1177				MICHELLON Joseph	Communier			Longeray	Pré		535				8	
1178				DUCHATEL Joseph noble	Noble			Longeray	Pré		1992				8	
1179				PORRAZ Jean	Communier			Longeray	Pré		1809				8	
1180				BELLEMIN François	Communier			Longeray	Pré		953				8	
1181				MICHELLON Joseph	Communier			Longeray	Champ		3788	3	4	6		
1182				MICHELLON Melchior et consors	Communier		o	Longeray	Champ		2629	3	4	6		
1183				MICHELLON Melchior et consors	Communier		o	Longeray	Teppe et roch		738					
1184				DEPERSE Jean	Communier			Longeray	Champ		1093	2	3	4		
1185				YVRAD Claude	Communier			Longeray	Champ		630	2	3	5		
1186				MUSSELIN Claude et consors	Communier		o	Longeray	Champ		2198	3	4	6		
1187				MARTINY Marie veuve de Jean	Communier			Longeray	Champ		2512	2	3	5		

Figure 39 : Exemple de données disponibles sur les cédéroms de D. Barbero (carte de la nature des sols pour Apremont et extrait du tableau de données attributaires).

Nous avons décidé de compléter le travail qui n'avait pas été réalisé par Dominique Barbero sur la partie du territoire des Marches acquis en 1760⁶⁷. En effet, ce territoire représente aujourd'hui plus d'un tiers de la commune actuelle, et se trouve entièrement dans la zone recouverte par l'éboulement de 1248. Il paraissait donc extrêmement intéressant de pouvoir l'ajouter à l'étude. Plusieurs jours de travail aux archives départementales de Savoie ont été nécessaires (voir figure 40). Les données ont été saisies dans le logiciel de tableur Microsoft Excel⁶⁸. Pour chaque numéro de parcelle a été relevé : le propriétaire, le lieu-dit, la nature du sol, et le degré de bonté.

Le premier document de travail a été le *Livre des numéros suivis* (ADS - C 3194). Il s'agit d'un gros volume d'une centaine de feuillets titré : «*Livre des Numéros suivis relatté a la Mappe des Terres Demambrées de Chaparillian et Belle Combe et unies à la Paroyse des Marches fait en l'anné 1761* ». Les feuilles présentent un tableau de cinq colonnes et de six à huit lignes dans lesquelles sont reportées pour chaque parcelle : son numéro relatif à la mappe, les noms et surnoms des possesseurs de fonds ainsi que leur ascendance, leur présence ou absence au moment de la visite du géomètre, la «*qualité des fonds* » (c'est à dire la nature de la parcelle), et enfin la surface en mesure de Piémont et de Savoye (qui se divisent chacune en unités : journaux, tables, pieds). L'ordre adopté par le géomètre est celui des parcelles qui commence au numéro 2961 pour s'achever au 4224. Les parcelles sont réunies par Mas, celui-ci étant précisé à chaque changement ou nouvelle page. L'existence d'une copie de ce volume (ADS – C 3195) a permis de faire un aller-retour entre les deux documents en cas de doute afin de combler les données lacunaires ou illisibles. Il faut noter qu'à la fin de ce volume se trouve un fascicule d'une vingtaine de pages qui comprend la description complète de la nouvelle frontière de 1760.

Dans un second temps le *Livre des numéros suivis des estimateurs* (ADS – C3196) a été utilisé. Dans ce volume sont consignés les revenus de chaque parcelle afin de calculer au plus juste l'impôt des propriétaires. Il reprend donc les mêmes informations que précédemment, en y adjoignant un degré de bonté compris entre un et quatre. Comme le lecteur l'aura remarqué, il y a une différence avec les degrés de bonté de la mappe sarde de 1730 qui eux s'échelonnaient de 0 à 3. Fort heureusement, l'un des estimateurs a pris la peine de préciser

⁶⁷ Pour rappel en 1760 la commune des Marches a acquis un nouveau territoire autrefois rattaché à la commune de Chapareillan en France.(voir figure 21)

⁶⁸ Nous remercions ici les ADS qui nous ont permis d'accéder aux originaux de ces documents parfois en très mauvais état. Ce travail sera restitué aux ADS sous la forme d'un cédérom, afin de contribuer à la conservation des originaux.

ses modes de calcul en ajoutant à la fin du livre une demi-douzaine de pages manuscrites dont la lecture apporte des informations sur le paysage de ce territoire⁶⁹.

Enfin, le tableau de données a été comparé avec *La table générale*, afin de vérifier et corriger les problèmes rencontrés. La base de données obtenue concerne mille trois cent trois parcelles (figure ci-dessous). Pendant l'ensemble de ce travail un aller-retour constant entre les cartes et les registres a été nécessaire pour éclaircir certains numéros ou informations illisibles en procédant par déduction, ou encore vérifier les orthographes. Il a d'ailleurs été surprenant de trouver plusieurs orthographes pour un même lieu⁷⁰, y compris sur la table générale où, au contraire on s'attendrait à trouver une certaine harmonisation puisqu'il s'agit d'un travail de recopie et d'assemblage.

numéros relatifs à la carte	Possesseurs par ordre Alphabétique	Qualités des pièces	Mas.	Degré de bonté.
3062	Pachiaud dit RIGAIRIA Noël et Claude feu Claude de Toiry	vigne	au grand pré	3
3063	MASET Jean feu François de Chaparillant	vigne	au grand pré	3
3064	MASET Jean feu François de Chaparillant	pré	au grand pré	3
3065	BORDET antoine feu Jacques de chapareillan	vigne	au grand pré	3
3066	PROVIN Claude et Pierre feu Pierre de Toiry	vigne	au grand pré	2
3067	COMMUNAUTE de Chapareillan et de Bellecombe	broussailles	au grand pré	2
3068	GAY Jean feu Jacques de Chaparillant	bois	au combes de truffons	3
3069	GAY Jean feu Jacques de Chaparillant	vigne	au combes de truffons	3
3070	GAY Jean feu Jacques de Chaparillant	pré	au combes de truffons	2
3071	Pachiaud dit RIGAIRIA Noël et Claude feu Claude de Toiry	vigne	aux combes de Truchon	2
3072	Pachiaud dit RIGAIRIA Noël et Claude feu Claude de Toiry	paturage	aux combes de Truchon	1
3073	CHABERT Pierre feu Laurent de Toiry	vigne	au combe	3
3074	CAVET Pierre feu Joseph des Marches	vigne	aux combes	3
3075	CAVET Pierre feu Joseph des Marches	pré	aux combes	2
3076	PROVIN dit BIZE les Hoirs de Charles de Toiry	vigne	aux combes de Trufon	3
3077	PROVIN dit BIZE les Hoirs de Charles de Toiry	cellier et paturage	aux combes de Trufon	2
3078	PROVIN dit BIZE les Hoirs de Charles de Toiry	vigne	aux combes de Trufon	2
3079	CHARLES Jean feu Francois de chapareillan	vigne	aux combes	3
3080	CHABERT Pierre feu Laurent de Toiry	cellier	aux combes	3
3081	PROVIN Claude et Pierre feu Pierre de Toiry	cellier	aux combes de Truchon	3
3082	GRANJAT Joseph feu Claude de Toiry	cellier	aux combes de Truchon	3
3083	BUISSON François feu Pierre de Chambéry	cellier	aux combes	3
3084	PROVIN Claude feu Humbert de Toiry	cellier	aux combes de Truchon	3
3085	FROMAGE Jean feu Pierre de Toiry	cellier	aux combes de Truchon	3

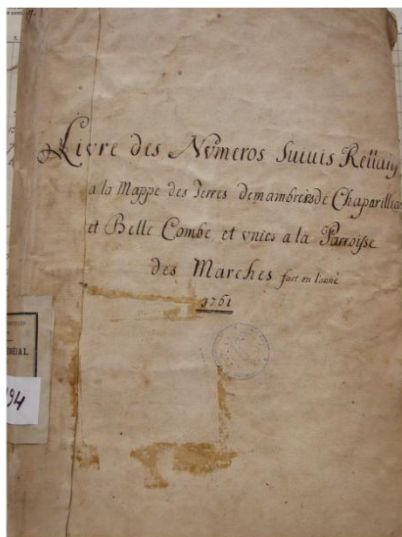
Figure 40 : Extrait des données attributaires saisies dans Excel et classées par numéros de parcelles. Territoire rattaché en 1760 à la commune des Marches

⁶⁹ Voir en Annexes une proposition de lecture de ce livre d'Estime que faute de temps nous n'avons pu étudier plus avant mais qui méritera qu'on s'y arrête plus en détail. Notamment pour sa description générale du paysage du territoire de 1760 : « *la plus grande partie des fonds des territoires de Chaparrillan et Bellecombres sont les vignes et les prés, y ayant très peu de champs ou pour mieux dire, presque point, point de bois et beaucoup de broussailles* » ; ou encore des précisions sur la cartographie telles que « *comme quantité de murgers et grosses pierres qui s'y trouvent étaient point figurés sur la carte* ».

⁷⁰ On rencontre par exemple : « Corniolot », « Corniollot », « Corniole », « Corgniolo » ; « A Champ Long », « A Champlong », « A Champs Long », « Au Champ Long », « Au Champlong ».

Les registres cadastraux de la mappe sarde

Ensemble des livres disponibles pour le territoire rattaché à la commune des Marches en 1760 : Livre des numéros suivis, et Tabelle générale.



Noms et les noms des propriétaires des fonds	Qualité des fonds	Mesure de primant	Mesure de saoyge	n° de parcelle relatif à la mappe	Nom du propriétaire	Qualité des fonds	Mesure de Piémont	Mesure de Savoie
1761 La Communauté de Chaparillan, et Belle Combe	Broussaille	62 64 5	80 505 10					
1762 La même	Broussaille	102 77 2	102-196-1	2962	La communauté de Chaparillan et Belle Combe	Broussaille	102 77 2	1312-196-1
1763 La même	Lac dit lac noir	1 22 11	1 285 13					
1764 La même	Broussaille							

Ci-dessus : Livre des numéros-suivis du géomètre - Commune de Les Marches, 1760 (ADS - C 3194)

Ci-contre : Tabelle générale (Cadastré récapitulatif) - Commune de les Marches, 1760 (ADS - C 3198)

© Conseil général de la Savoie, service des archives. Photos F. Biasini

Figure 41 : Travail de lecture des registres cadastraux

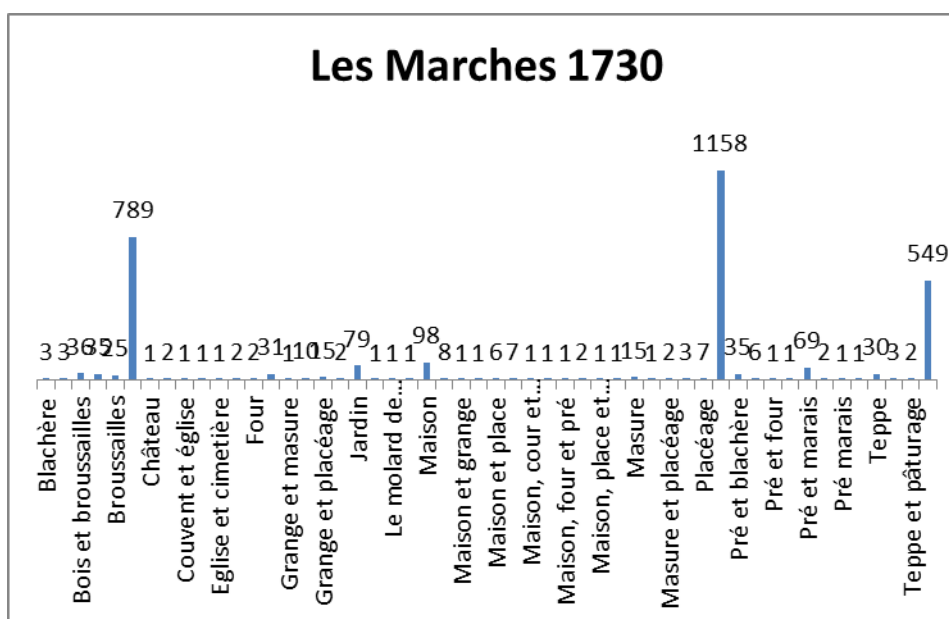


Figure 43 : Répartition des parcelles par nature du sol - Mappedes Marches 1730

La mappe sarde des Marches pour le territoire de 1730 totalise trois mille cinquante-six parcelles réparties en cinquante-deux catégories : Blachère, Bois, Bois et broussailles, Bois et taillis, Broussailles, Champ, Château, Cour, Couvent et église, Eau morte, Eglise et cimetière, Fossé rempli d'eau, Four, Grange, Grange et mesure, Grange et place, Grange et placéage, Grange et ruine, Jardin, Jardin et mesure, Le molard de l'église des marches, Les communaux, Maison, Maison et cour, Maison et grange, Maison et jardin, Maison et place, Maison et placéage, Maison, cour et grange, Maison, cour et jardin, Maison, four et pré, Maison, grange et cour, Maison, place et jardin, Maison, pré et four, Masure, Masure et place, Masure et placéage, Pâturage, Placéage, Pré, Pré et blachère, Pré et broussailles, Pré et four, Pré et grange, Pré et marais, Pré et verger, Pré marais, Sol et place de la chapelle, Teppes, Teppes et broussailles, Teppes et pâturage, Vigne

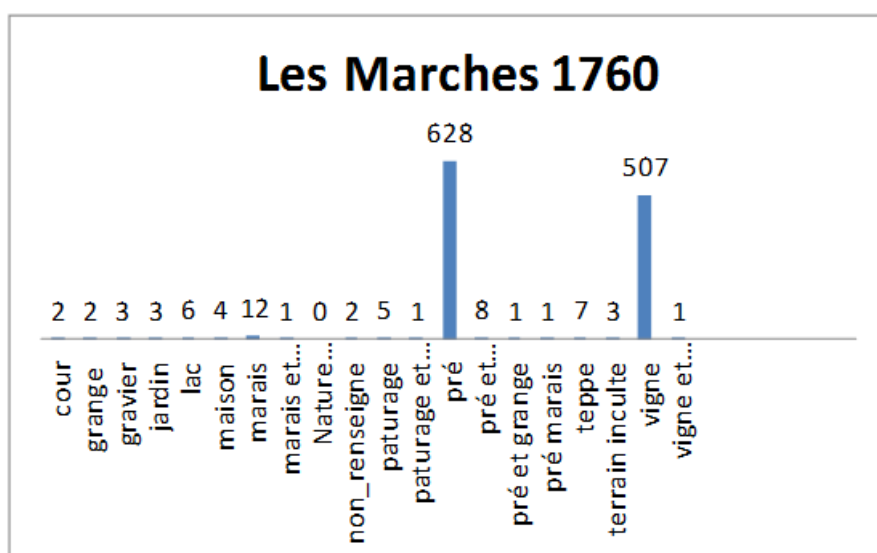


Figure 44 : Répartition des parcelles par nature du sol - Mappe du nouveau territoire des Marches 1760

La mappe sarde des Marches pour le nouveau territoire de 1760 totalise mille cent quatre-vingt-dix-sept parcelles réparties en vingt-quatre catégories : Bois, broussailles, broussailles et pâturages, cellier, cellier et pâturage, champ, cour, grange, gravier, jardin, lac, maison, marais, marais et broussailles, pâturage, pâturage et gravier, pré, pré et broussailles, pré et grange, pré marais, teppe, terrain inculte, vigne, vigne et broussailles.

L'examen des natures de parcelles pour les trois mappes appelle quelques remarques. Tout d'abord, nous ne pouvons que nous étonner de leur multiplicité (jusqu'à quatre-vingt-deux). Nous pouvons y voir la volonté des géomètres et estimateurs de rendre compte le plus fidèlement possible de la réalité (n'oublions pas que la mappe sarde est avant tout un document fiscal). Mais cela signifie aussi que, malgré la grande organisation de cette entreprise, les autorités n'ont pas été jusqu'à prédéterminer des catégories de nature de sol et ce, même si la « charte graphique » semble aller dans ce sens. C'est une chance pour le chercheur qui peut obtenir une information très précise et sans doute assez fiable. Ainsi il est indiqué que sur la commune d'Apremont se trouve non pas une forêt, mais un bois de châtaigniers et de sapins. Cette précision peut permettre d'imaginer différentes pratiques : récolte de châtaignes, exploitation du sapin pour la construction.... Il faut noter que la mappe des Marches de 1730 ne signale pas de lacs ou de pièces d'eau, fait surprenant puisque l'extrémité du lac de Saint-André se trouve pourtant sur ce territoire.

Cependant, pour nous qui cherchons à dresser un portrait général du paysage à l'échelle de plusieurs communes, cette multiplicité représente une difficulté. Comment comparer et rendre lisible une telle quantité d'informations ? En effet les cartes de D. Barbero, qui sont faites sans aucun traitement des données, donnent une information peu lisible (avec entre autre l'obligation d'employer des tonalités de couleur très proches pour représenter toutes les catégories). Il apparaît donc comme nécessaire de créer des catégories pertinentes pour rassembler les natures de parcelles approchantes ou relevant de la même pratique culturelle⁷¹.

Il convient donc de s'interroger sur les types d'informations à exploiter, et comment les traduire de façon pertinentes, puisque qu'un degré de précision va être perdu. Comme le souligne D. Baud, ce travail est aussi une nécessaire interrogation sur l'usage des sols et le vocabulaire employé au XVIIIe s. pour le traduire. Par exemple, le mot « teppe » (voir glossaire) désigne une terre laissée inculte. Pourtant ces parcelles de teppe ont toutes un degré de bonté (contrairement aux parcelles incultes qui n'en ont pas). Il pourrait s'agir de parcelles laissées volontairement à l'abandon, mais qui ont un potentiel de culture utilisé à certains moments (sécheresse...)⁷². L'un de nos questionnements portant sur le nouveau réseau hydrographique créé par l'éboulement du mont Granier, il est souhaitable de garder une information fine sur les zones humides. Ainsi, ont été considérés comme zones humides les

71 Sur ce point, les chercheurs proposent de « regrouper les appellations relatives à des utilisations et des occupations des terres semblables ou proches » (Eynard-Machet, 1993, pp. 56-57). D. Baud est aussi passée par cette étape dans son travail en créant huit catégories qu'elle appelle « classe d'usage des sols : terre arable, forêt, pré, pâturage, jardin, bâti, terrain non agricole et autre. » (Baud, 2009, p. 28).

⁷² Sur ce point se référer à D. Baud qui discute longuement de l'interprétation à faire de Teppe (Baud, 2009).page ?

marais, mais aussi les « blachères ». La blache ou bleche (voir glossaire) est une herbe qui pousse en zone humide et qui pouvait servir de nourriture au bétail. C'est pourquoi les parcelles qui en sont pourvues ont un degré de bonté, et donc une taxe. Cette information permet de reconstituer fidèlement les zones humides.

Ont été retenues neuf catégories : bâti, pièces en eau, zones humides, terres incultes, pâturages, terres arables, prés, vignes, et zones boisées. L'ensemble des parcelles des trois mappes étudiées ont été réparties selon ce nouveau classement.

Pour terminer, nous avons effectué un travail de digitalisation sur la mappe du territoire des Marches de 1760. Le temps nous étant compté, nous avons seulement relevé les grands ensembles de cultures selon les neuf catégories précisées ci-dessus dans le but d'obtenir la surface totale de chacune d'entre elles. En raison des problèmes de géoréférencement évoqués précédemment, le contour des parcelles relevé diffère donc de quelques mètres avec les parcelles actuelles (voir figure ci-dessous). Cela signifie que si nous souhaitons une information précise, pour travailler à un zoom plus petit, un nouveau travail de transfert des données sur la dalle IGN doit être effectué.

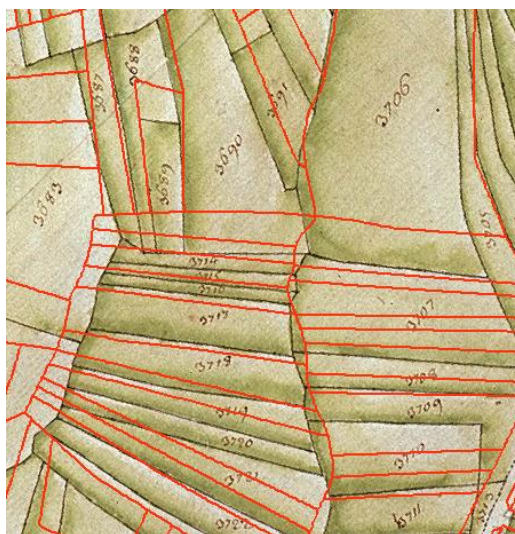


Figure 45 : En rouge le parcellaire actuel géoréférencé sur la mappe sarde.

Ce premier travail permet d'obtenir les grands ensembles de nature de culture pour ces trois territoires leur pourcentage ainsi que leur organisation spatiale (figures 46, 47, 48). Pour faciliter la lecture, nous avons choisi des couleurs qui correspondent à celles proposées par D. Barbero. Nous présentons ci-dessous les résultats bruts qui sont analysés dans la troisième partie de ce mémoire.

Sont présentés nature des sols et pourcentage pour chaque mappe : Apremont, Les Marches 1730, Les Marches 1760, puis la totalité des trois mappes (figures 49à 53).

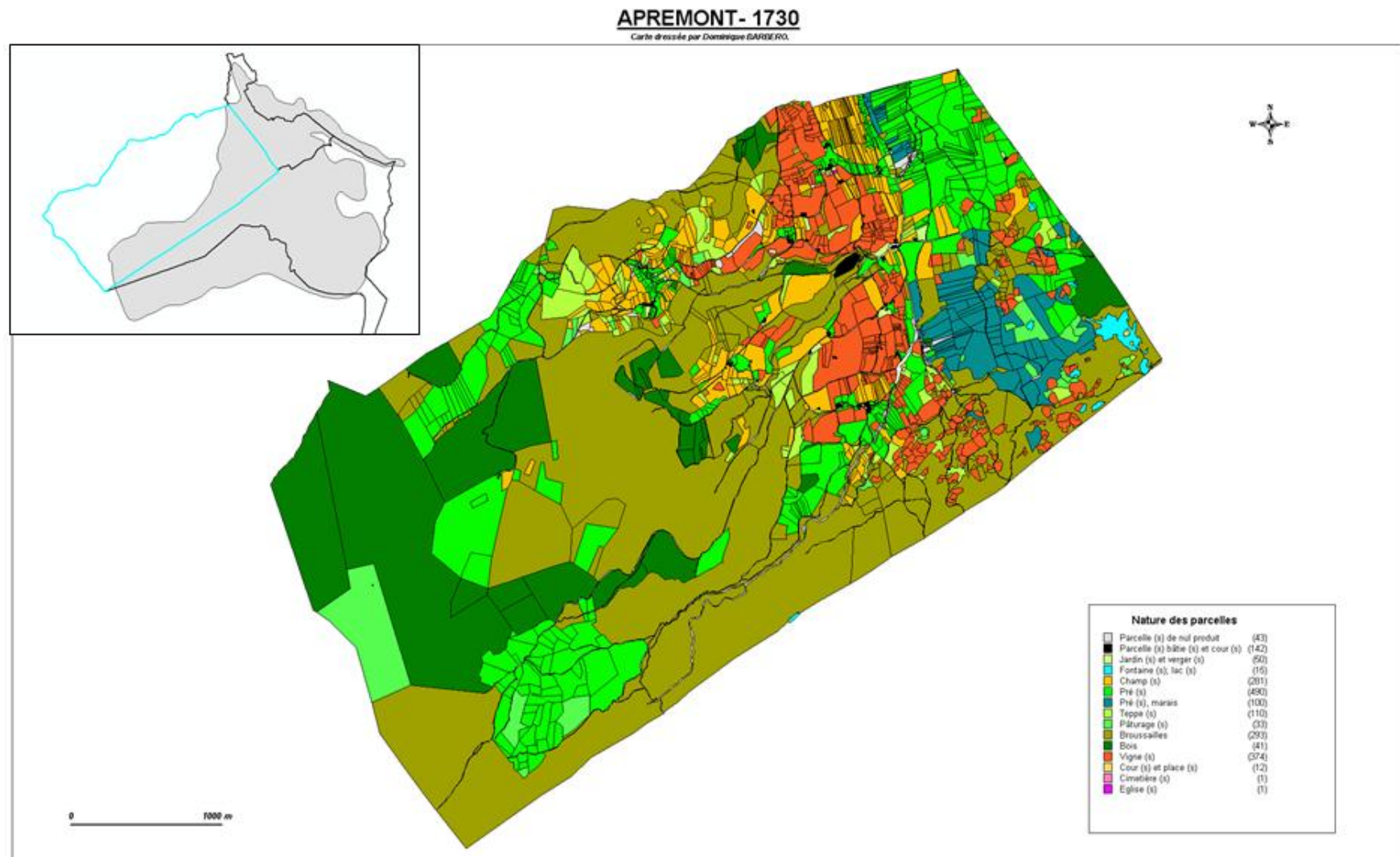


Figure 46 : Apremont nature des sols, carte dressée par D. Barbero

Les MARCHES - 1730

Carte dressée par Dominique BARBERO

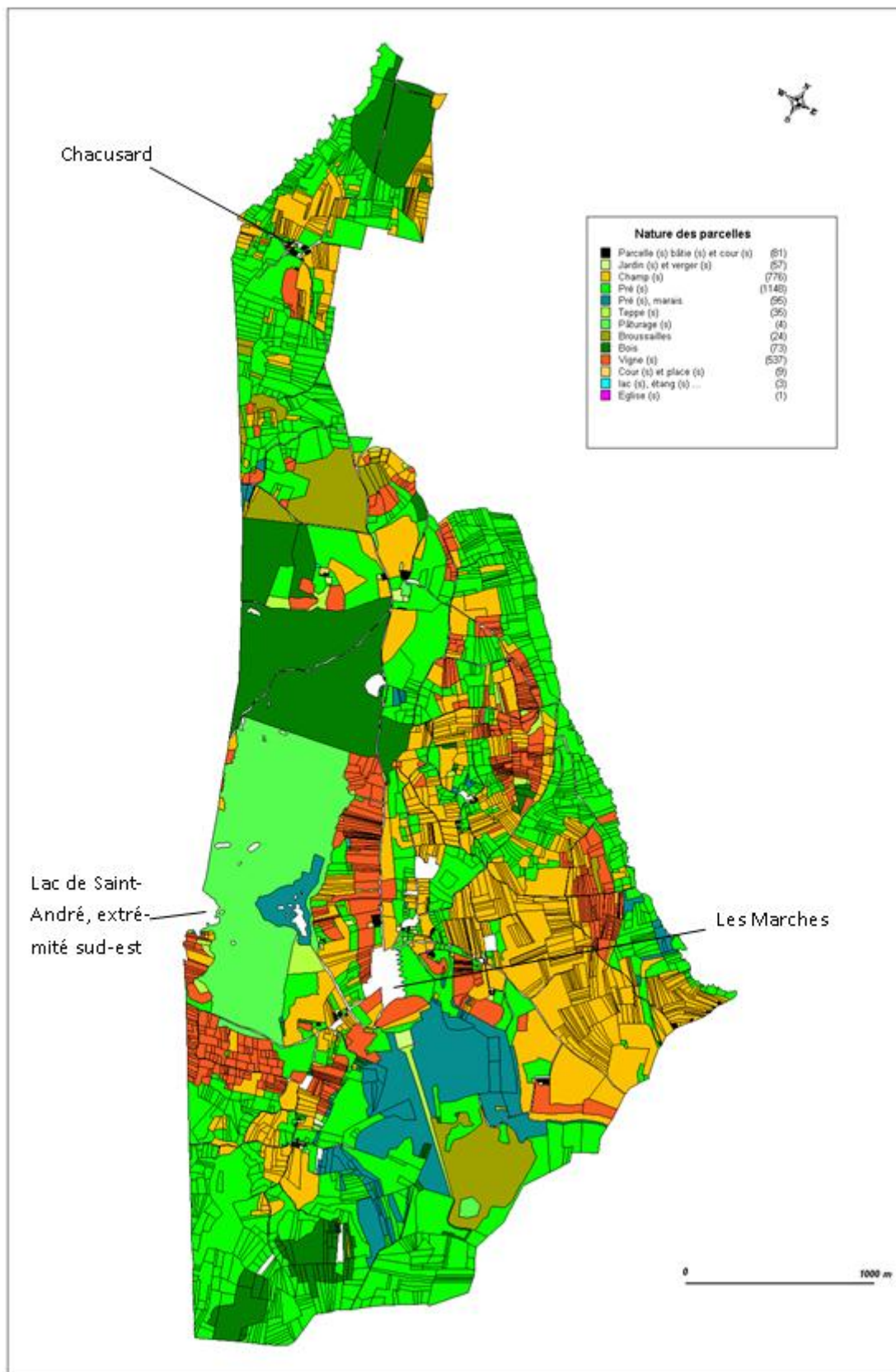


Figure 47 : Les Marches territoire de 1730 nature des sols, carte dressée par D. Barbero

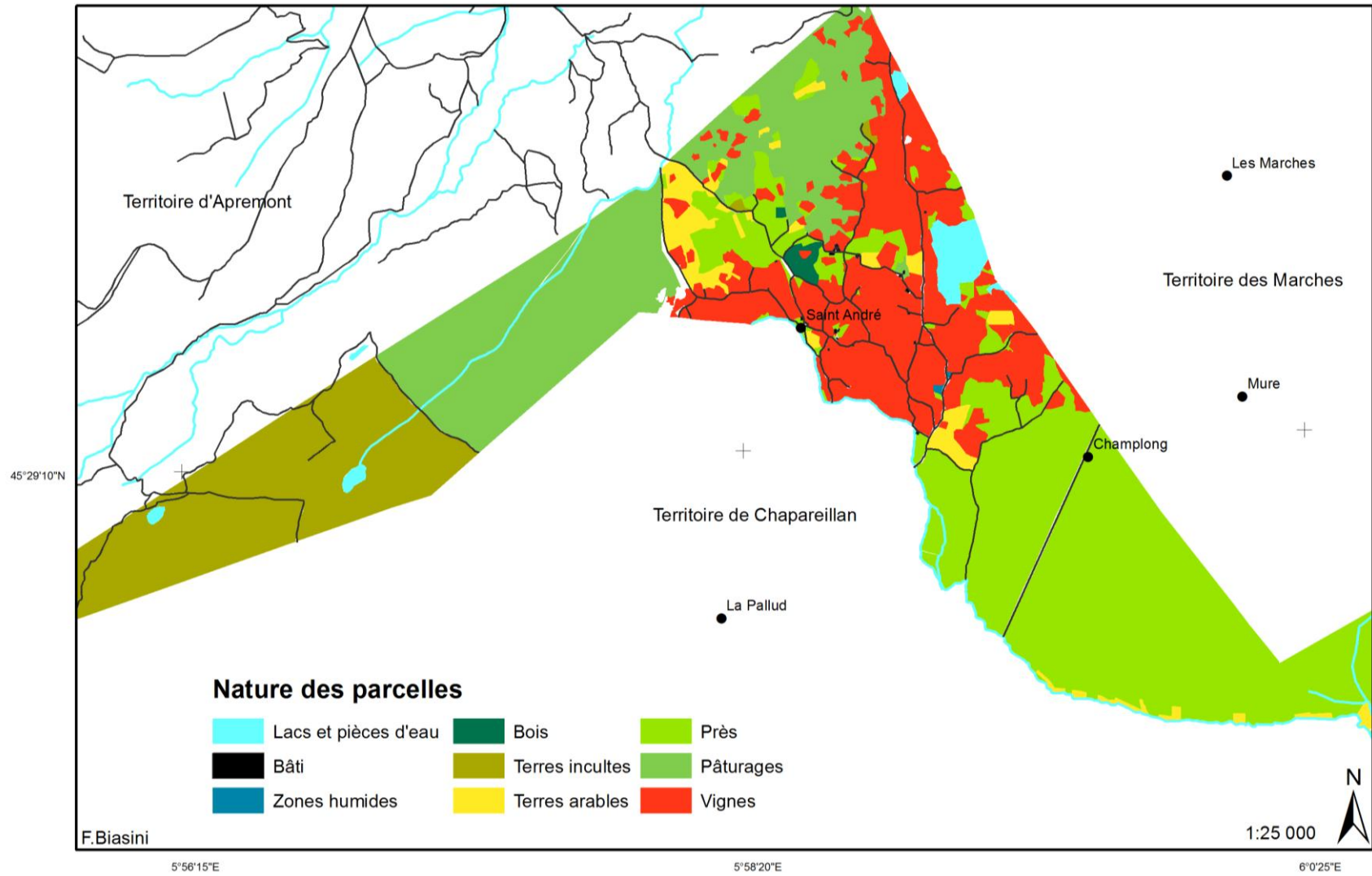


Figure 48 : Les Marches territoire acquis en 1760, nature des sols

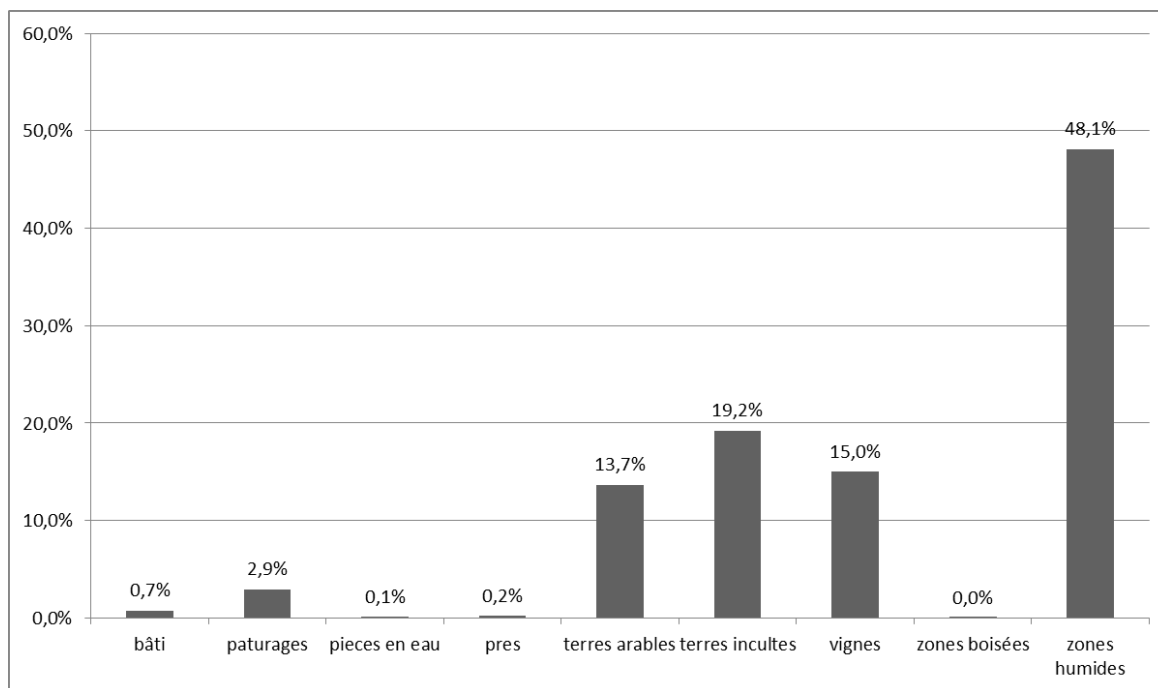


Figure 49 : Graphique de répartition de la nature des sols - Mapped d'Apremont 1730

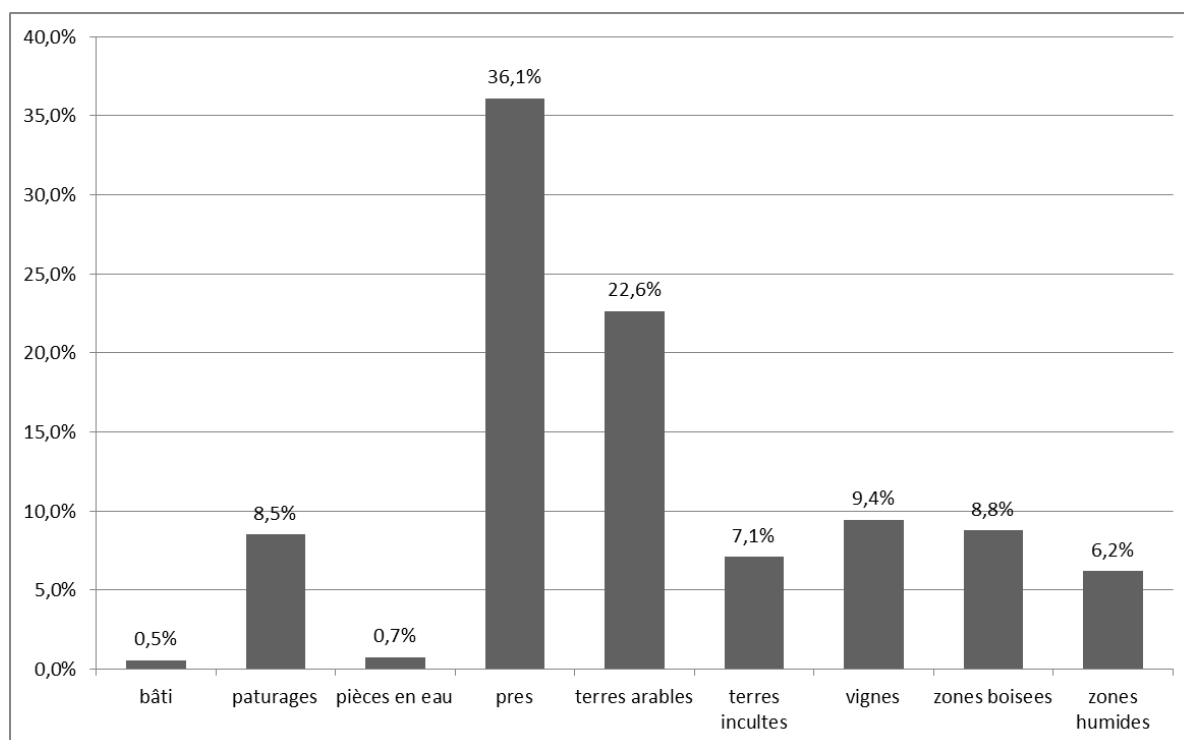


Figure 50 : Graphique de répartition de la nature des sols - Mapped des Marches 1730

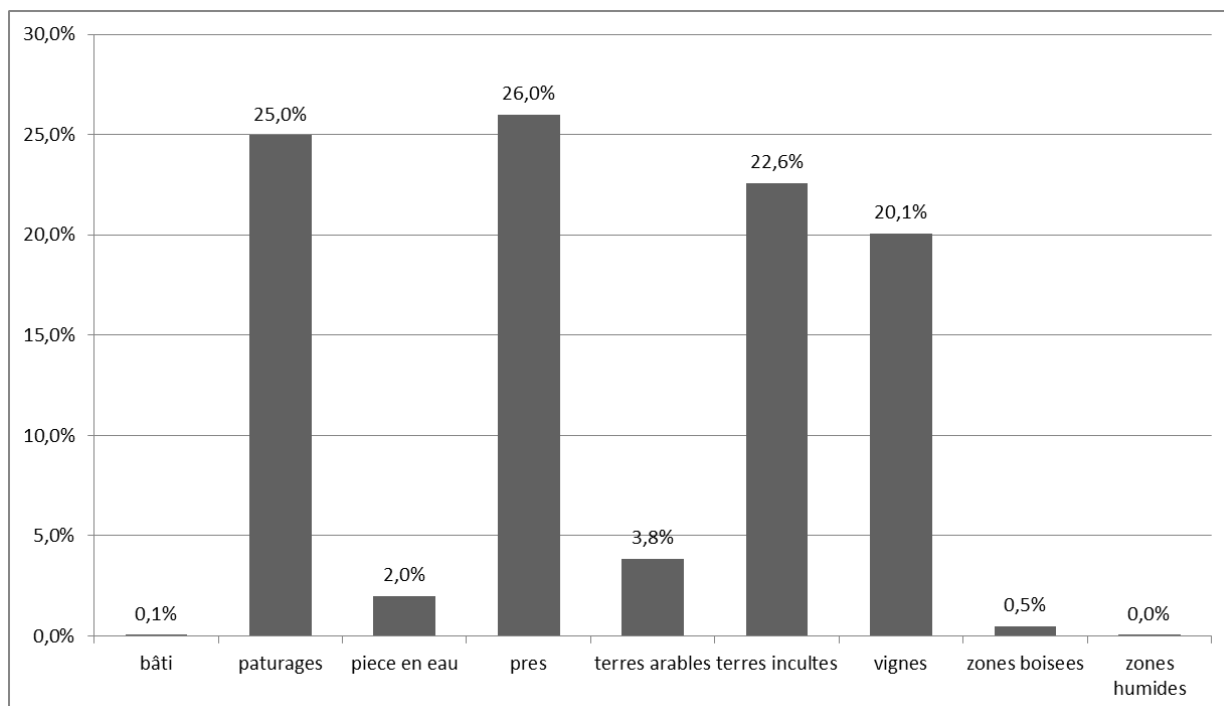


Figure 51 : Graphique de répartition de la nature des sols - Mappedes Marches 1760

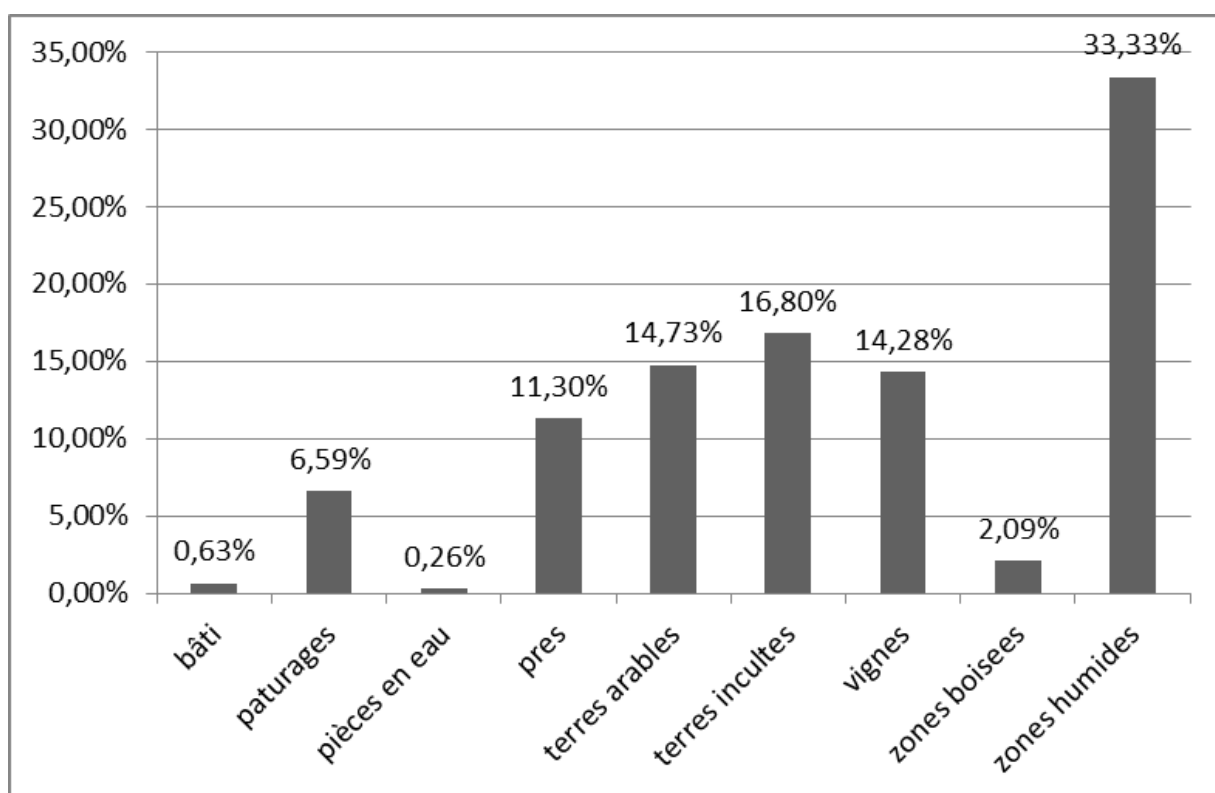


Figure 52 : Graphique de répartition de la nature des sols pour l'ensemble des mappes étudiées

Troisième partie : Premiers résultats et perspectives

Sont présenté dans un premier temps les premiers résultats et conclusions issus des études bibliographiques et des données présentées ci-dessus. Quatre grands thèmes sont présentés. Dans un premier temps un état des lieux sur les questions géologique et hydrologique. Puis la question de la reconquête de l'espace créatrice de paysages est abordée par la végétation et les cultures, et les différentes formes de parcellaires présents sur la zone étudiée.

1. Résultats

1.1. Géologie

Les conditions de l'éboulement historique du Mont Granier de 1248 admises depuis trente ans sont que les marnes gorgées d'eau qui sont à la base de la falaise, auraient entraîné le « glissement de l'ensemble des terrains sur une surface de stratification des marnes valanginiennes » (Goguel & Pachoud, *Géologie et dynamique de l'écroulement du mont Granier dans le massif de la chartreuse en novembre 1248*, 1972). Les recherches récentes, appuyées sur des sondages géologiques, ont proposé une extension maximum de la coulée de débris qui fait aujourd'hui référence (Nicoud & al, *Données nouvelles sur la nature et l'extension du glissement historique du Granier*, 1998). Néanmoins, Des interrogations demeurent sur la répartition des différents matériaux glissés au sein de la coulée de boue, ou encore la possibilité d'évènements géologiques antérieurs au XIIIe s.⁷³. Par exemple, la récente découverte de vestiges gallo-romains en place dans la zone théoriquement recouverte par l'éboulement a bouleversé ces acquis (AMPM, *Bulletin n°8*, 2010). La distance entre ce site et les limites proposées jusqu'à présent est de plus d'un kilomètre. Une cartographie sommaire de la répartition spatiale des galets calcaires (théoriquement intra-

⁷³(Pachoud A. , L'écroulement du Granier en 1248 a-t-il eu des précédents ?, 1998 a)

éboulement) et des galets alpins (théoriquement extra-éboulement) affleurant à la surface du sol a permis de mettre en évidence d'autres sites qui posent question.

La carte de répartition de ces sites associée avec les différentes extensions proposées au cours du XXe s. (figure ci-dessous) permet d'observer que certaines propositions de limites précédentes sont en meilleure adéquation avec les récentes découvertes. Ainsi, pour le nord de la zone, ce sont les limites proposées par Bollon (Bollon, 1998) qui correspondent le mieux à nos propres observations. Pour le sud de la zone, ce sont les limites proposées sur la carte géologique de 1969 qui se rapprochent le plus du site gallo-romain fouillé en 2010 (Barféty & Gidon, 1969). Ces deux limites d'extension ont peut-être en commun la méthodologie de leurs auteurs. Ainsi Bollon⁷⁴ fait part de ces observations de terrain selon le paysage, la présence de mollards ou de rochers, l'examen attentif du sol de surface... (Bollon, 1998, pp. 56-58). A l'inverse l'article de Nicoud et al. semble n'être appuyé que sur les sondages géologiques. Par ailleurs, comment expliquer, alors qu'il existe de vrais contrastes topographiques sur le terrain, qu'il n'y soient pas évoqués.

En l'état actuel les conclusions présentées dans Nicoud et al. (1999) ne sont pas à remettre en cause dans leur ensemble mais à nuancer pour les marges précises de l'éboulement. La forme générale de la nappe de matériaux glissés pourrait se présenter avec des contours beaucoup moins réguliers. Certaines zones pourraient aussi avoir été épargnées, comme des « cuvettes » préservées.

Il a été mis en évidence que les observations de terrains permettent d'affiner la cartographie sans avoir recours à des sondages géologique importants. Il serait intéressant d'approfondir la lecture des auteurs mis en évidence. Bollon décrit soigneusement sa méthode d'investigation qui lui permet de proposer de telles marges et apporte une liste soigneuse de l'ensemble de ses observations. Les sondages géologiques pratiqués par la SNCF doivent être étudiés sous ce nouveau prisme. Enfin les raisons de cette répartition des matériaux sont des axes de recherche à explorer pour les géologues (composition de l'éboulement, influence de la topographie antérieure...)

⁷⁴ François Bollon serait un religieux du sanctuaire de Myans, donc un habitant du secteur des Marches amené à parcourir le terrain ce point appelle à vérification).

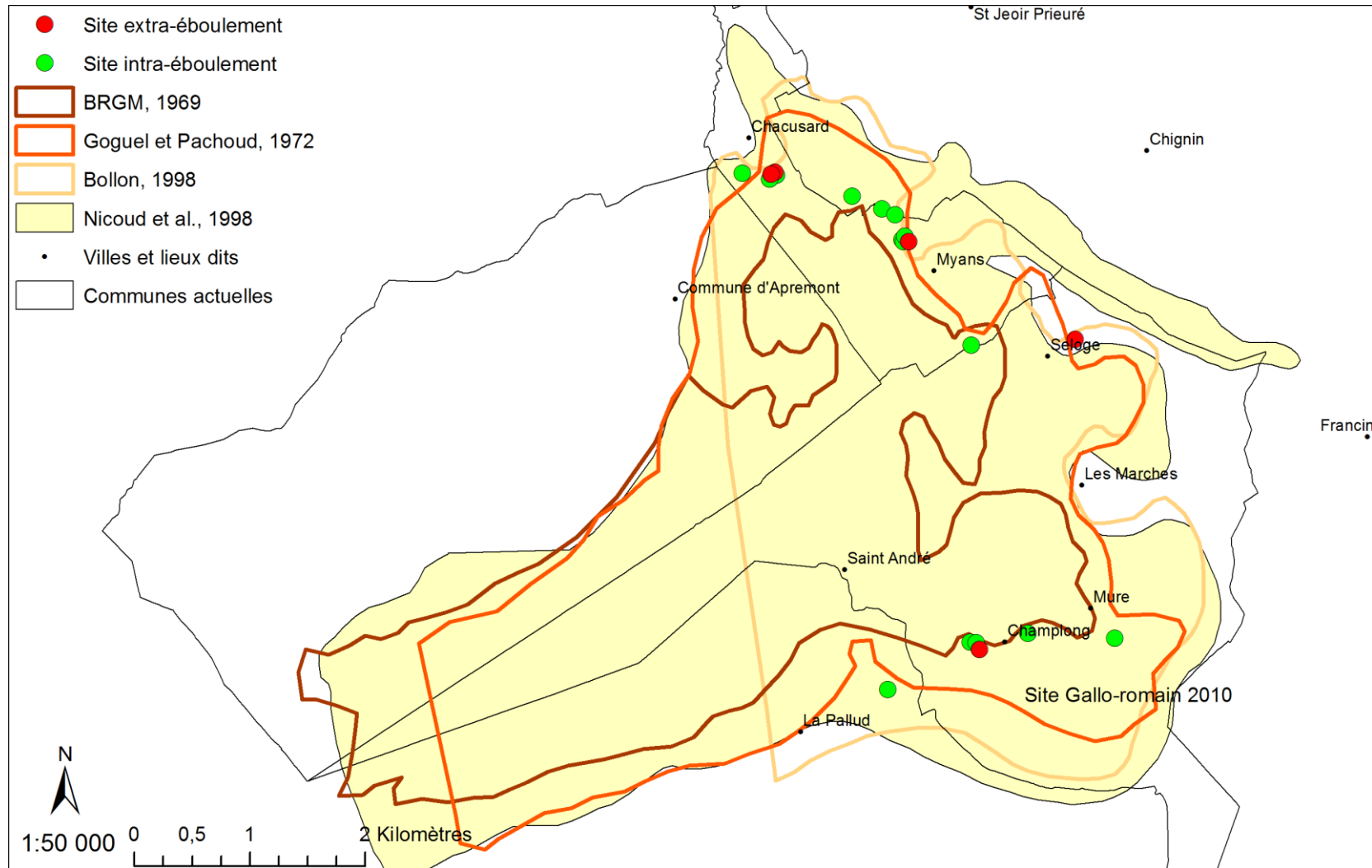


Figure 54 : Synthèse des limites de l'éboulement

1.2. Hydrologie

L'éboulement du mont Granier a redéfini la topographie de ses versants tout comme l'ensemble de son réseau hydrographique (Pachoud A., 1998 b). Celui-ci marque l'identité des Abîmes de Myans, en particulier par ses nombreux lacs⁷⁵ qui sont représentés sur les plus anciens documents cartographiques.

L'étude de la mappe sarde met en évidence un nombre important de pièces d'eau de tailles variables et aux contours irréguliers. Celles-ci ne sont la plupart du temps pas dépendantes du réseau hydrographique. Ce dernier se compose de trois ruisseaux principaux, qui ne sont pas nommés sur la mappe sarde, mais qui correspondent dans l'ensemble au tracé des ruisseaux actuels de l'Albane, du Bondeloge et du Glandon. Deux grandes zones humides ont été relevées et sont appelées marais d'Apremont, et marais du château (voir Figure 59 : Evolution du "Marais du Château" Figure 59). Elles sont décrites en ces termes en 1866 par l'abbé Chamousset : « *La commune des Marches était il y a vingt ans d'une insalubrité peu commune; les fièvres paludéennes y étaient entretenues par les marais de ces Abîmes et ceux d'Apremont, par les marais de Chignin et par les eaux, qui restaient stagnantes dans la plaine située entre le château des Marches et l'Isère.* »⁷⁶

La comparaison avec les données actuelles met en évidence la diminution, voir la disparition de ces pièces d'eau et zones humides (voir figure 2). Le tracé du Bondeloge est modifié au cours du XXe s. Il a été dirigé dans un collecteur vers le nord-est avant d'infléchir sa course vers le sud-est pour rejoindre l'Isère⁷⁷.

Le nombre total de pièces d'eau relevées sur les mappes sardes des Marches et d'Apremont est de trente-huit⁷⁸. Leur taille varie de 157 mètres carrés pour la plus petite à 100 513 mètres carrés pour le lac de Saint-André. Elles occupent 210 790 mètres carrés soit 0,43% de la surface totale des trois communes des Marches, Myans et Apremont.

⁷⁵ Pour faciliter l'analyse l'ensemble des lacs, « laquets », étangs ou trous d'eau sont appelés « pièces d'eau » quel que soit leur taille.

⁷⁶ Voir en Annexe les extraits de Guillaumin, 1937.

⁷⁷ « *Là où quelques essais ont été faits pour amener l'eau à l'Albane, ils ne se sont pas montrés assez efficaces, les canaux n'étant ni assez larges, ni assez profonds.* » Guillaumin, 1937.

⁷⁸ Elles ne sont pas toutes visibles à l'échelle choisie sur ce document imprimé.

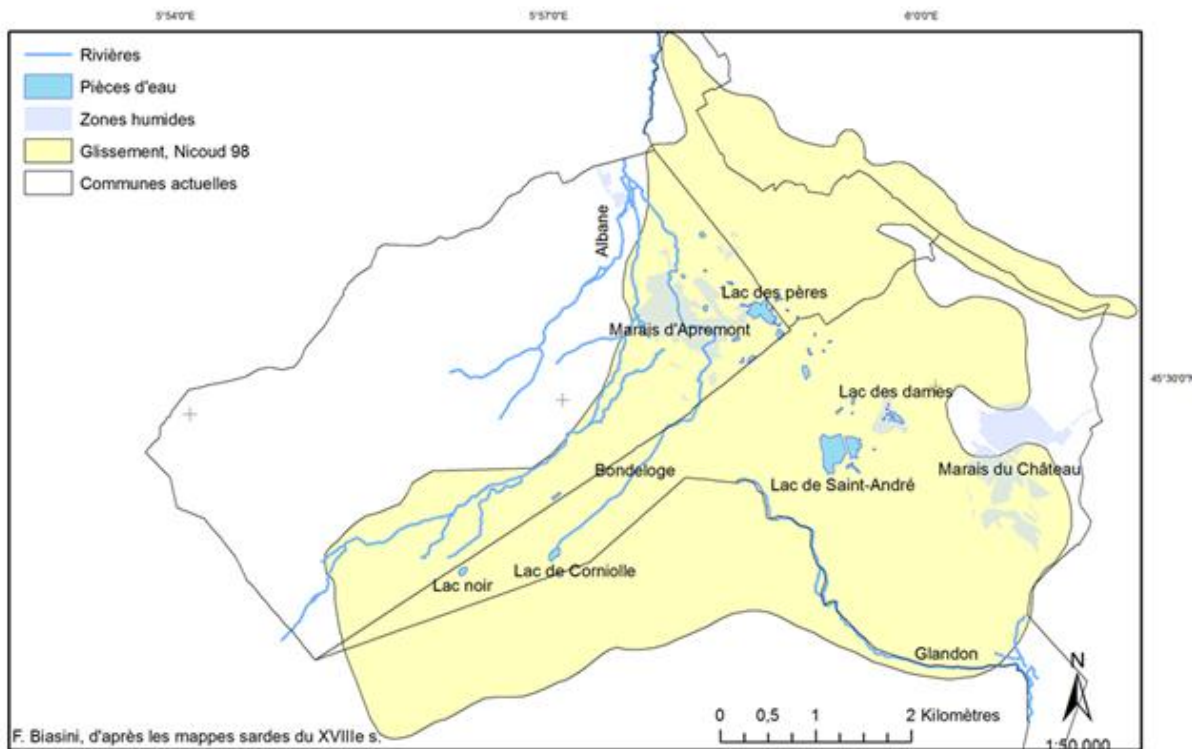


Figure 55 : Réseau hydrographique du XVIIIe s.

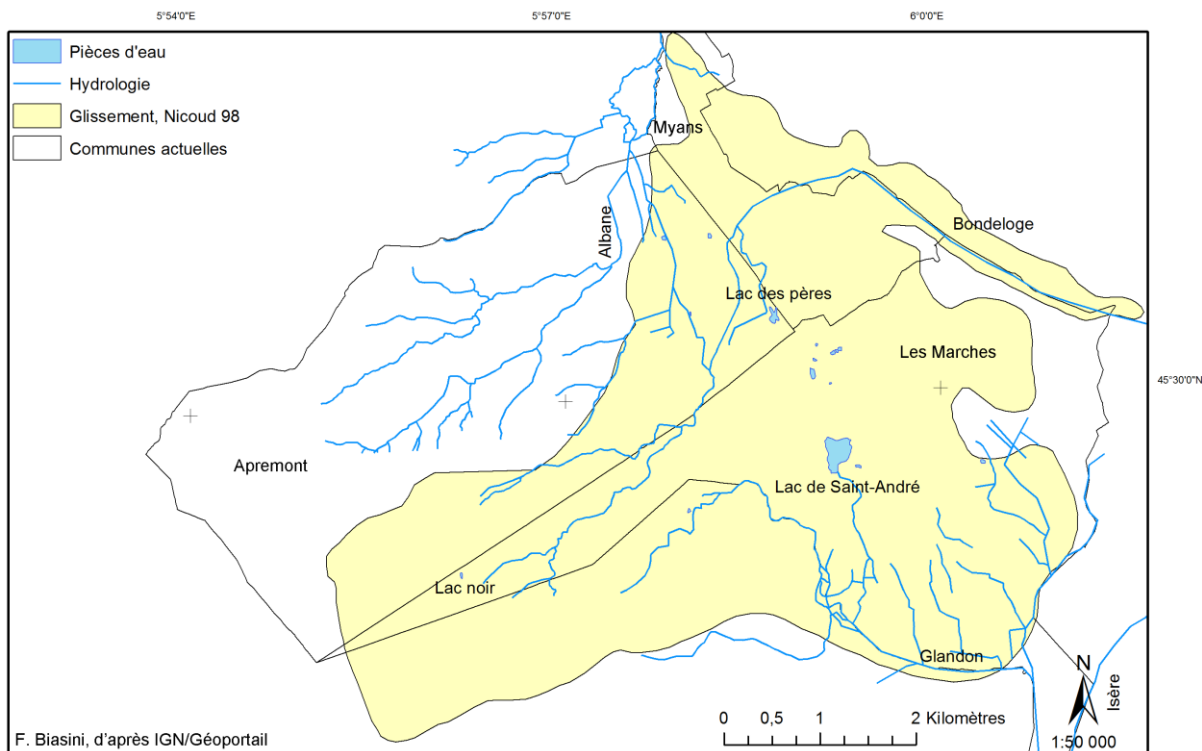


Figure 56 : Réseau hydrographique actuel

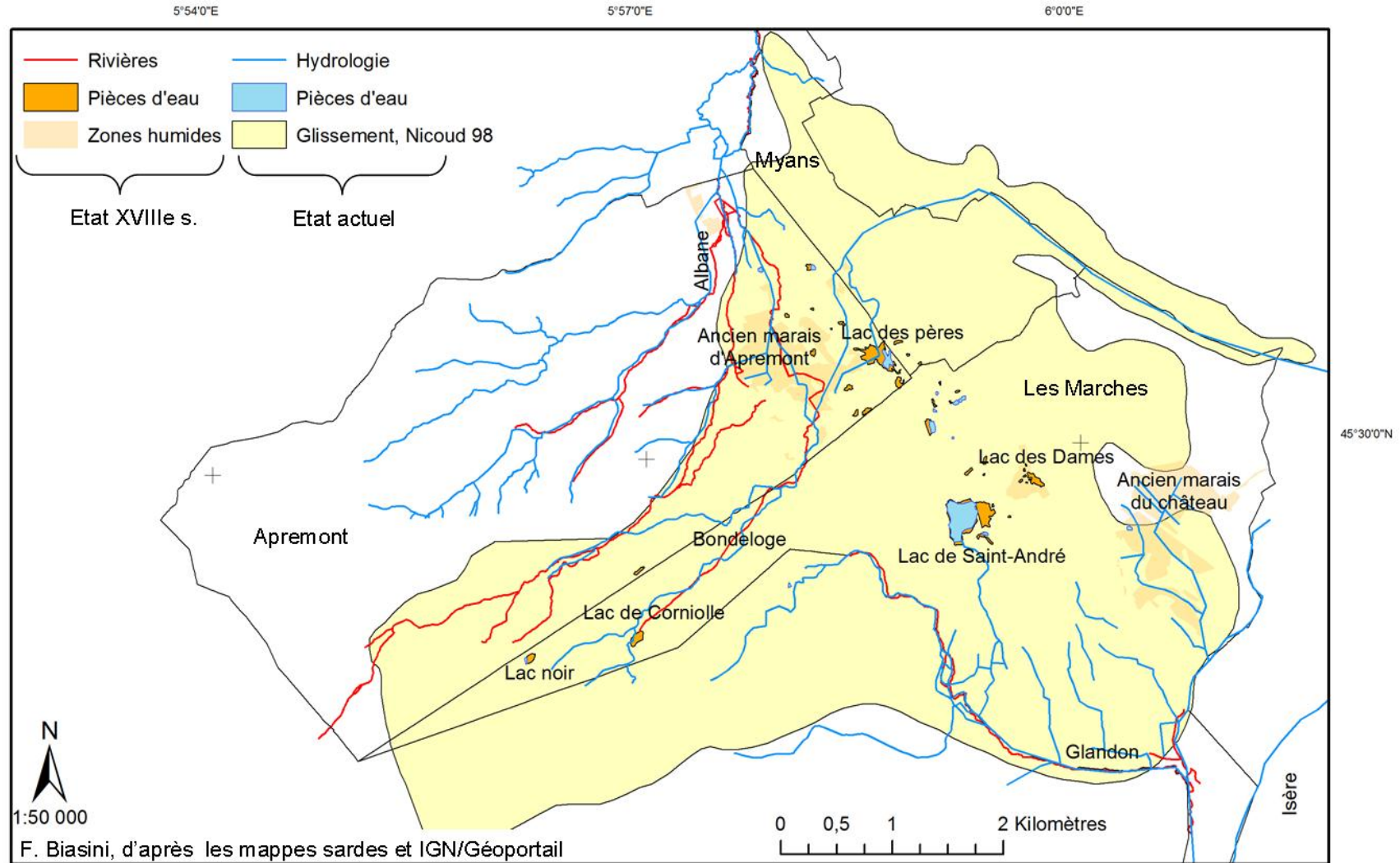


Figure 57 : Comparaison entre le réseau hydrographique du XVIIIe s. et actuel sur l'éboulement du Granier

D'après les données attributaires (étude des registres associés à la mappe sarde), les zones humides atteignaient au XVIIIe s. une surface maximum de 16 275 656 mètres carrés, soit plus d'un tiers de la surface étudiée. Ce chiffre extrêmement important ne correspond pas aux données présentées sur les cartes. Cette différence vient du choix fait de classer en zones humides toutes les mentions de prés et pâturages contenant une végétation de ce type (voir Partie 2, 2.2.5). Ces parcelles ne sont donc pas indiquées sur la mappe sarde (document graphique) comme zone humide. En l'état actuel, on peut donc affirmer l'existence de deux grandes zones marécageuses (marais d'Apremont et marais du château) au XVIIIe s. Il est probable qu'il y ait eu un état précédent où les zones humides ont pu atteindre le tiers de la surface considérée. Cette supposition est renforcée par le témoignage de l'abbé Chamousset qui parle d'une zone marécageuse importante au milieu du XIXe s. : « *Tout l'espace compris entre le chef-lieu et Saint-André était inhabitable. On ne voyait là que quelques rares maisons et dans ces maisons que des fiévreux.* » (Guillaumin, 1937, pp 610-611). Aujourd'hui les deux grandes zones des marais d'Apremont et du château sont aménagées et drainées par de profonds collecteurs et fossés⁷⁹.

Le processus de diminution et de disparition des pièces d'eau et marais est donc attribuable tant à l'aménagement du territoire, qu'au comblement naturel par la sédimentation (voir figure 4). La disparition du lac de Corniolle situé en altitude loin de tout aménagement, est certainement liée à un processus naturel. Le lac des dames s'est asséché car ses eaux ont été redirigées vers le lac de Saint-André (« *Toute cette région [...] a été complètement assainie. Les différents lacs ont été réunis par des canaux d'une profondeur de 1 mètre et les cuvettes ont été comblées* » Guillaumin, 1937).

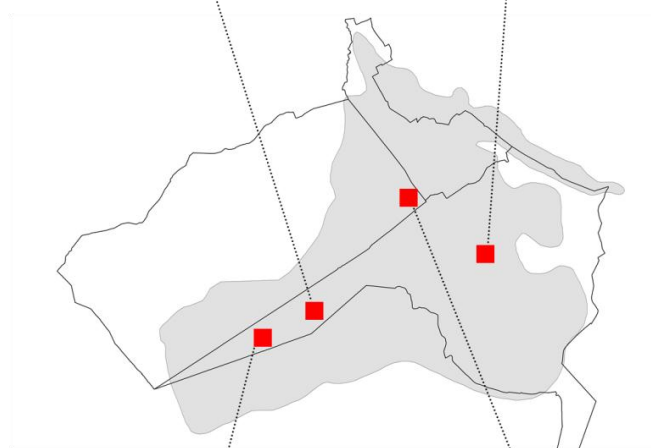
⁷⁹ Voir en annexe : « *ce sont les marais, d'ailleurs diminués depuis 100 ans par l'assainissement* ». « *Des travaux de drainage furent effectués dès 1830, mais uniquement dans le marais des Marches* ». Guillaumin, 1937, p. 610 - 611 pour les deux citations.

Lacs et zones humides : trois siècles d'évolution

Superposition des limites de pièces d'eau relevées sur la mappe sarde et des photographies aériennes (IGN 2006).



Ci-dessus : Anciens lacs de Corniolle (gauche) et des Dames (droite) aujourd'hui asséchés.



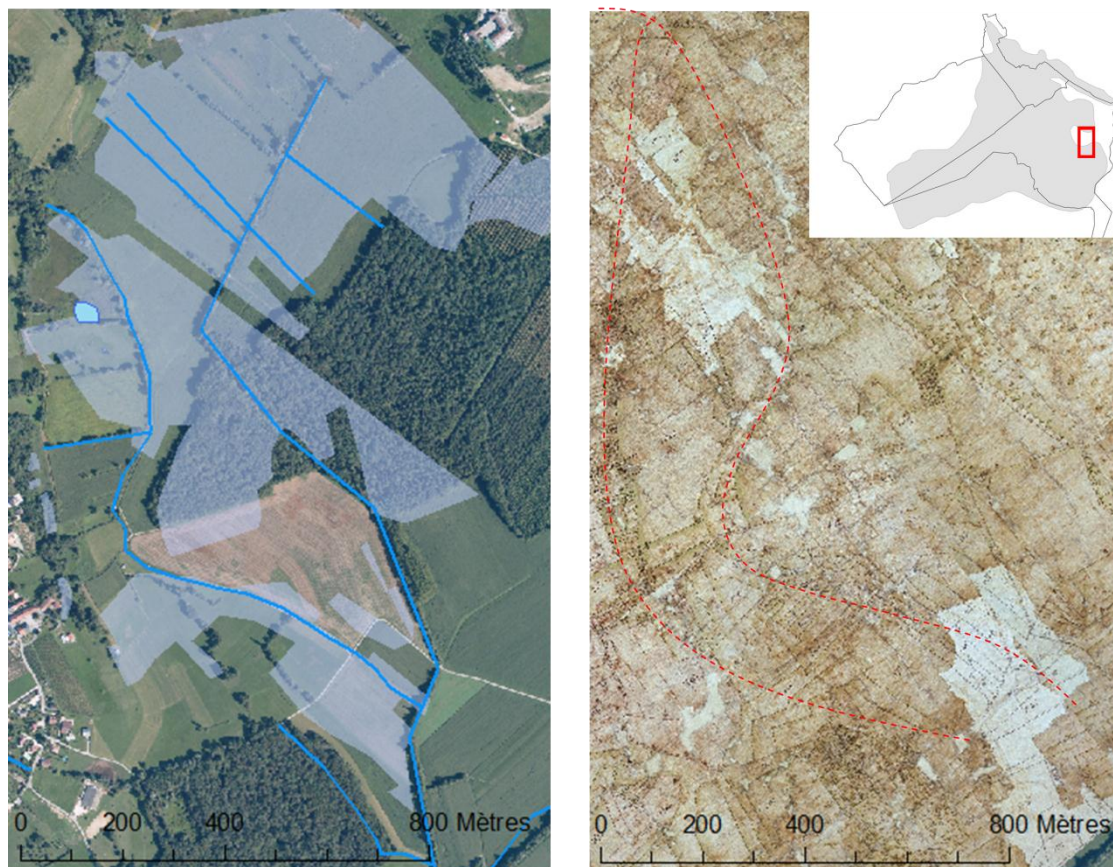
Ci-dessous : Les surfaces du lac des pères (droite) et du lac noir (gauche) ont diminué.



(les lignes bleues sont directement relevées sur la mappe sarde, et sont donc décalées sur la dalle IGN en raison de sa qualité.)

Figure 58 : Evolution des lacs et zones humides

Ancienne zone humide du « Marais du Château »



Superposition de la photographie aérienne et de la carte sarde avec l'ancienne zone humide du XVIII^e s située derrière le château des Marche (surface grise), et les fossés et collecteurs de drainages actuels (lignes bleues). En rouge relevé de formes parcel-laires remarquables, qui dessinent peut-être d'anciens chenaux de l'Isère.

Figure 59 : Evolution du "Marais du Château"

1.3. Reconquête de l'espace

1.3.1. Nature du sol

Les premiers traitements pratiqués sur les trois mappes sardes étudiées permettent d'obtenir les statistiques de surfaces pour les neuf classes d'usage du sol définies, assorties d'une carte schématique de leur organisation spatiale. Des grands traits se dégagent sur l'exploitation du sol au XVIIIe s. sur les pentes du Granier. La comparaison avec les données actuelles permet de mettre en évidence quelques évolutions générales sur les deux derniers siècles.

L'importance des zones humides a été déjà soulignée précédemment. Elles sont concentrées dans le marais d'Apremont, la zone au sud-est des Marches et certainement aussi autour du lac des Dames. L'espace recouvert par le glissement historique du Granier peut schématiquement se diviser en deux zones. La vallée et la partie de la commune d'Apremont non recouverte par l'éboulement ont une organisation structurée et diversifiée avec des champs, des vignes, des prêtres et des pâturages... A l'opposé l'amont concentre des terres incultes, principalement des broussailles.

En l'état actuel deux points peuvent être discutés : l'évolution de la vigne et des forêts.

La vigne semble s'imposer aujourd'hui en une quasi monoculture sur l'ensemble du territoire considéré⁸⁰ (à l'exception des pentes du mont Granier occupées par la forêt). Cependant au XVIIIe s. elle ne recouvre que 14% des trois communes. Les parcelles de vignes sont localisées sur les pentes des moraines, les pentes de la montagne à Apremont, et l'avancée tithonique. C'est sur le nouveau territoire acquis en 1760 qu'elle est la plus présente sur presque un quart de la surface. Dès lors, la question de l'origine de la vocation viticole des Marches se pose, tout comme la façon dont la vigne va gagner petit à petit l'ensemble du territoire. On est tenté d'imaginer que deux fronts de cultures viticoles, l'un au nord à Apremont (en dehors de l'éboulement), et l'autre au sud depuis Chapareillan, vont petit à petit s'agrandir pour finir par aujourd'hui se rejoindre. La question de la propriété des parcelles viticoles est aussi un point important qu'il faudra explorer.

⁸⁰ Faute de temps nous n'avons pas pu dresser de cartographie précise de la surface de vignes, les données présentes sur le site géoportail ne sont pas satisfaisantes.

Le couvert forestier, et en particulier son évolution, est une autre donnée structurante du paysage. Ainsi au XVIIIe s., sur la zone recouverte par l'éboulement ne se trouve pas de forêt d'altitude. Les pentes du Granier sont occupées par des zones de broussailles éventuellement utilisées comme pâturages, à l'exception d'une lentille au sud-ouest de la commune d'Apremont où se trouvent des près (peut-être une zone de replat qui aurait à première vue une irrigation intéressante). Par contre, dès que l'on passe en dehors de l'éboulement (nord-ouest d'Apremont), la forêt est de nouveau présente. Cela signifie-t'il que l'exploitation de ces zones empêche le couvert forestier de se mettre en place, ou bien celui-ci n'est-il toujours pas apparu plus de cinq siècles après la catastrophe ? La question de l'ancienneté du couvert forestier actuel se pose donc, tout comme les conditions de mise en place de zones boisées sur le substrat issu de l'éboulement. La seule certitude est que depuis le XVIIIe s. la forêt a regagné ces espaces de broussailles comme le montre la superposition entre les mappes sardes et la couche de végétation actuelle (voir figure ci-dessous).

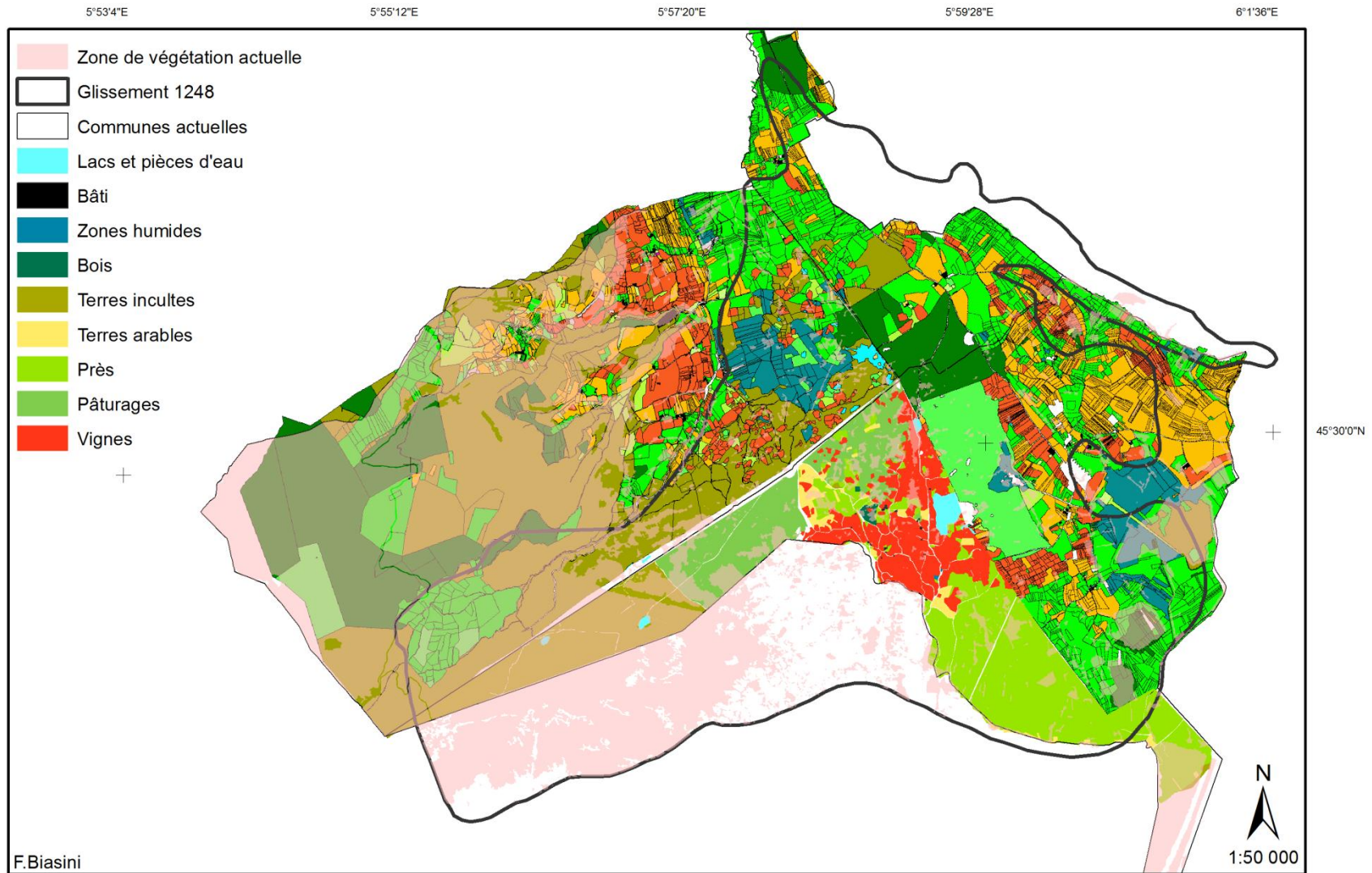


Figure 60 : Evolution du couvert forestier

1.3.2. Typologie du parcellaire

Les formes du parcellaire font partie intégrante des paysages, et contribuent à leurs identités. Les études d'archéogéographie ont démontré que les formes se transmettent dans le temps selon différents processus. Elles sont alors les témoins des paysages anciens, des pratiques territoriales des sociétés, et de leur aménagement du territoire.

L'étude du parcellaire présentée ci-dessous est issues des méthodologies décrite dans les récentes études d'archéogéographie et sur les cadastres anciens (Robert S. , « Comment les formes se transmettent-elles ? », 2003; Chouquer, *Les formes du paysage*, Tome II : Etude sur les parcellaires, 1996). Le développement des techniques informatiques et l'entrée du Systèmes d'Information Géographique dans la palette des outils disponibles pour l'historien et l'archéologue du paysage ont fait évoluer les méthodologies (voir par exemple le n°44/2006 de « Le médiéviste et l'ordinateur » sur *Les systèmes d'information géographique* en ligne sur <http://lemo.irth.cnrs.fr>). Il a été démontré qu'au-delà du document fiscal ou foncier, les cadastres ont à apporter à la connaissance des paysages. On peut citer par exemple les travaux de N. Poirier sur les terriers (Poirier, « Des plans terriers au cadastre ancien : Mesurer l'évolution de l'occupation du sol grâce au SIG » (*Les systèmes d'information géographique*), 2006), ou pour le cadastre sarde (Baud, 2009) et (Eynard-Machet, 1993).

Les études archéogéographiques⁸¹ de ces dernières années ont permis d'identifier un certain nombre d'éléments structurants du paysage et qui sont appelés « morphogènes ». Il s'agit d'élément géographique qui influent les formes (entre autre du parcellaire), au-delà de leur époque de fonctionnement. Il peut s'agir de voies, de formes du relief, de réseaux hydrographiques... Un certain nombre de phénomènes de transmission de ces formes, avec parfois transformation (« transformission ») sont identifiées par la discipline selon des grands principes. L'« isoclinie » qui est la transmission de l'orientation est une de ces « transformission » la plus présente dans l'évolution des paysages.

Cette première phase d'analyse sur le parcellaire et ses formes s'est attaché à identifier des grands types d'organisation. La question de la transmission pourra être abordée plus tard.

⁸¹ Pour l'ensemble du paragraphe, les méthodologies et le vocabulaire se référer aux manuels de G. Chouquer et entre autre (Chouquer, *L'étude des paysages. Essai sur leurs formes et leur histoire*, 2000), ainsi que le manuel à paraître très prochainement (Robert S. , *Sources et techniques de l'archéogéographie*, 2011 à paraître). Enfin le lecteur pourra se reporter au site internet www.archeogeographie.org.

La manipulation et l'observation des données, notamment des photographies aériennes et du cadastre actuel (données IGN) mais aussi du parcellaire de la mappe sarde, laissent percevoir des « styles » d'organisation territoriale marqués par la forme du parcellaire. Deux grands styles se dégagent. Un rectiligne et classique, composé d'alignements remarquables et de formes quadrangulaires. Il est présent sur plusieurs zones du territoire : à l'ouest du village des Marches, à l'ouest du lac de Saint-André, sur la commune d'Apremont et enfin au sud du glissement. A l'opposé, un style de parcellaire composé d'unités de taille modeste et curviligne que l'on pourrait qualifier de « morphologie cellulaire ». Celui-ci, complexe et peu lisible au premier abord, donne l'impression que les parcelles sont encastrées les unes dans les autres. Il se trouve concentré dans l'ouest de l'éboulement et principalement sur les pentes du mont Granier. Ces observations permettent de définir trois types de parcellaire (figure 60).

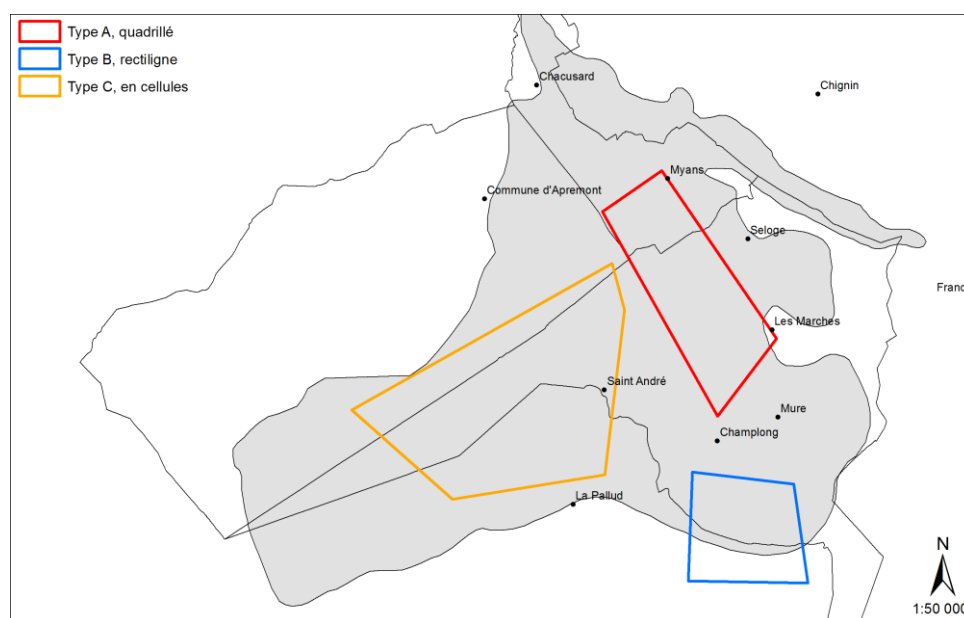


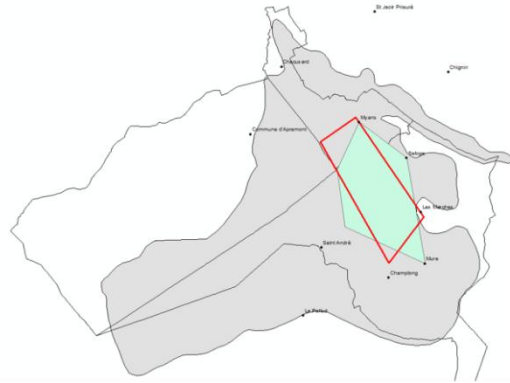
Figure 61 : Trois types de parcellaires visibles sur l'effondrement du mont Granier

Type A (voir fiche explicative ci-dessous) : un parcellaire quadrillé qui prend appui sur les moraines de Chacusard, Seloge et des Marches pour s'étendre jusqu'au pied de l'avancée tithonique, soit environ trois kilomètres carrés. Ce parcellaire, tout à fait surprenant, se distingue aisément dans le paysage et sur les photographies aériennes. Sa genèse est avant tout liée à l'histoire des Abîmes et de ses habitants. En effet, il a pour origine la première parcelle acquise après la catastrophe pour en faire des pâturages, par Pierre de La Ravoire en 1263. Elle s'étendait de Seloge à Myans, de Myans à la pierre Hachée, de la pierre Hachée au mollard de Saint-André et de là à la croix de Murs. Cette parcelle, qui est signalée comme recouverte par des mollards sur la carte anonyme du XVI^e s., a sans doute été utilisée et mise

en valeur par les habitants des Marches. Ces derniers ont réussi, deux siècles plus tard, à faire valoir leurs droits dessus puisque cette zone est indiquée comme appartenant à la communauté des Marches sur la mappe sarde. Au moment de la Révolution, les communaux sont divisés en lots géométriques et égaux entre les habitants. Cet évènement crée les conditions d'apparition de ce parcellaire quadrillé. Par la suite, des routes parallèles et perpendiculaires apparaissent pour desservir ces parcelles, et l'urbanisation se greffe sur ce réseau renforçant encore cette forme quadrillée.

Type B (voir fiche explicative ci-dessous) : Ce parcellaire rectiligne repéré sur la mappe sarde de 1760 pose beaucoup de questions tant sur son origine que sur l'interprétation à lui donner. Le tri d'orientation⁸² a mis en valeur les deux orientations dominantes de deux parcellaires imbriqués ensemble. Leur fonctionnement conjoint avec le réseau hydrographique se comprend bien. Il s'agit principalement ici de fossés pour les orientations nord-ouest/sud-est. Il est difficile de dire lequel, du réseau de parcelles ou de fossés, a précédé l'autre, car il faut prendre aussi en compte la présence d'une ancienne zone humide à cet endroit. Ainsi des fossés de drainage ont pu constituer une première étape d'aménagement, et structurer la mise en place du réseau de parcelles, ou inversement. La présence de vestiges gallo-romains fouillés en 2010 au nord de cette zone pose aussi la question d'un parcellaire plus ancien. Il pourrait être appuyé sur la voie gallo-romaine qui est supposée traverser cet espace. La datation de ce parcellaire pourra être rediscutée avec les plans de la fouille, et grâce à un travail plus large sur le tracé des voies gallo-romaines de la région.

⁸² D'après les méthodologies mises en place en archéogéographie et le principe d'« isoclinie » (Chouquer, 2000) et (Robert, 2011 à paraître). Les orientations dominantes observées à l'œil nu ont été mises en évidence et affinées avec un tri portant sur les lignes vectorisées. Cette étape est automatisée grâce à l'usage du SIG et du logiciel morphAL. Le seuil d'amplitude a été défini à 5° et a permis de mettre en évidence deux classes pour lesquelles le nombre d'objets est dominant.



Parcelle quadrillé (type A en rouge)

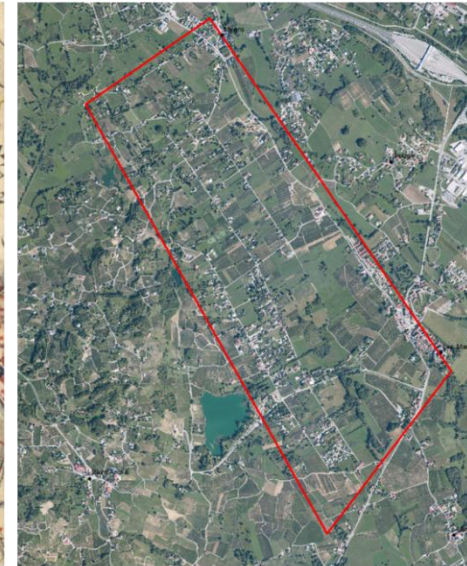
Quinze ans après l'effondrement, une grande partie des Abîmes est vendue en une unique parcelle (en vert ci-dessus). Cette parcelle qui appartenait officiellement à un noble est petit à petit travaillée par les habitants, qui en deviendront propriétaires en communs. A la révolution cette zone d'environ trois kilomètres carrés est partagée en parcelles égales et dotée d'un réseau de routes quadrillé.



Extrait de la carte anonyme du XVIIe s.



Extrait du premier cadastre français des Marches - 1868

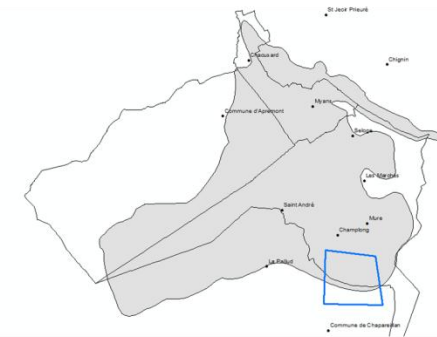
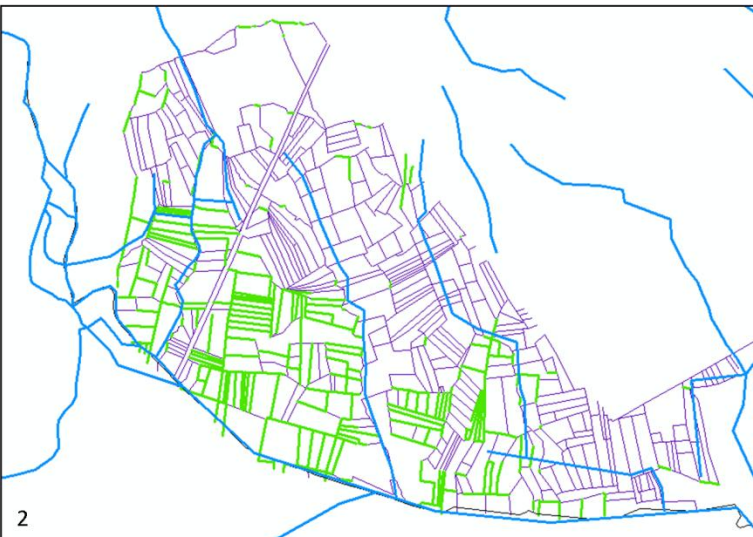
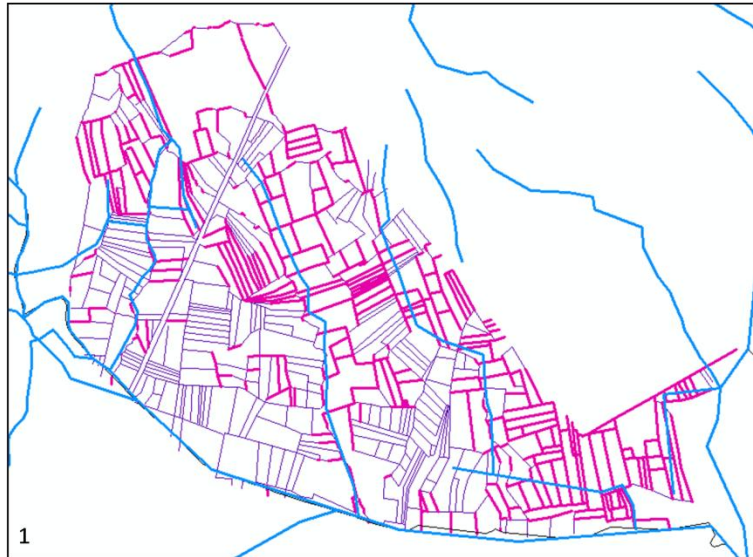


Parcelle actuelle sur les photographies aériennes



Extrait de la mappe sarde, les parcelles 2433 (pâturage) et 2434 (bois et broussailles) appartiennent à la communauté - 1732

Figure 62 : Parcelle de type A



Parcellaire rectiligne (type B)

Le parcellaire relevé sur la carte sarde de 1760, se compose de deux orientations dominantes (en rose et vert). La superposition avec le réseau hydrographique actuel (avec le léger décalage dû au géoréférencement faussé de la carte sarde), montre un fonctionnement en commun (1 et 2). Le prolongement de l'alignement de la rue principale de Chapareillan (supposée être l'ancienne voie gallo-romaine), s'appuie sur le parcellaire rose (3). Le parcellaire vert semble fonctionner avec un autre alignement (3). Le point noir indique le site gallo-romain fouillé en 2010.

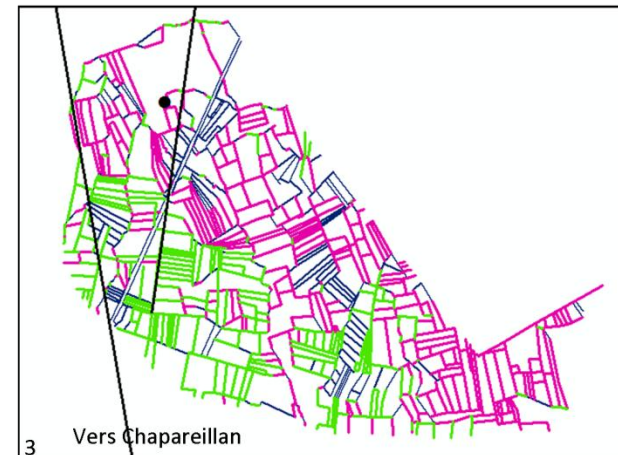


Figure 63 : Parcellaire de type B

Type C en « cellules » : Ce parcellaire semble caractéristique des zones encore accidentées suite à l'écroulement. Il s'observe extrêmement bien en photographie aérienne. Il s'explique certainement par la conquête de nouvelles zones, de l'est vers l'ouest en remontant la pente. Il semble que l'élément structurant soit une grosse parcelle délimitée par ses chemins d'accès. Elle est ensuite divisée en parcelles de formes plus ou moins géométriques qui prennent appui dessus. L'étude poussée de ce parcellaire pourrait peut-être permettre de tracer une chronologie de la reconquête de cette zone en comprenant dans quel ordre ces « cellules » se « construisent ».



Parcellaire de type C en « cellules »

Les chemins et sentiers visibles en photographies aériennes, délimitent des formes sur lesquelles viennent prendre appui les parcelles.

Figure 64 : Parcellaire en cellule

Faute de temps la totalité de la zone recouverte par l'éboulement n'a pas été étudiée dans cette perspective d'organisation du parcellaire. Par exemple la zone de l'ancien marais d'Apremont mérite une étude plus approfondie. Des formes datant de l'époque où le marais a été drainé pourraient se distinguer (anciens fossés de drainage, anciennes pièces d'eau...).

2. Conclusion et Perspectives

L'ensemble du travail a permis d'identifier l'extrême richesse des problématiques de recherches autour de l'évènement catastrophique de 1248. Le glissement du mont Granier du XIIIe s. a généré un paysage extrêmement complexe. Ce dernier peut s'aborder par les études de cartographies historiques mais nécessite une connexion avec l'ensemble des disciplines de sciences humaines et de l'environnement. Par ailleurs, une nuance aura été apportée sur le caractère totalement destructeur de la catastrophe. Au contraire la conservation de vestiges dans des conditions exceptionnelles est à envisager par les archéologues sur des portions de territoire bien précises qu'il reste à déterminer.

L'étude des cartes historiques et en particulier de la mappe sarde apporte des premiers résultats. Ils permettent de dresser un portrait du paysage au XVIIIe siècle sur l'éboulement du Granier, en associant forme du parcellaire et natures des cultures. Les premières approches sur les formes du parcellaire mettent en évidence une « morphométrie » qui pourrait être caractéristiques du paysage issu de l'éboulement. Un travail plus poussé pourrait permettre de comprendre par quel mécanisme ce parcellaire "en cellules" se met en place (comprendre les pratiques humaines) mais aussi déterminer jusqu'à quelle limite il s'étend. L'analyse pourrait être poussée jusqu'à tenter d'identifier la jonction entre le parcellaire intra-éboulement et le parcellaire extra-éboulement. En effet, ce dernier serait lui hérité de formes plus anciennes et classiques telles que les analyses d'archéogéographie le montrent. Cette méthodologie nécessitera de mettre en évidence le parcellaire extra-éboulement que l'on imagine fonctionner avec les grands axes routiers mis en place dans la province de l'Allobrogie. Une première étape serait donc de travailler sur le tracé des voies gallo romaines qui parcourent cet espace et reconnaître le type de parcellaire qui se trouve dans la vallée de l'Isère. Par ailleurs, il est envisageable de considérer les formes du relief générées par l'éboulement (rochers, mollards, topographie, talus...) comme des « morphogènes » (terme employé en archéogéographie pour désigner les éléments géographiques influant dans la longue durée). Dès lors leur étude poussée, sous le prisme de l'archéogéographie, pourra mettre en évidence des formes inédites témoignages des pratiques des sociétés médiévales. Les autres documents cartographiques restent à exploiter, tout comme la possible existence de cadastres antérieurs à la mappe sarde est à vérifier aux archives (Viallet, 1996).

L'histoire du paysage des Abîmes semble étroitement lié, peut-être plus qu'ailleurs, à ses habitants. Leur organisation en communautés est à étudier afin de déterminer l'impact sur la formation du paysage actuel des Abîmes. Il faudrait aussi s'interroger sur d'éventuelles pratiques territoriales et politiques différentes entre la Savoie et le Dauphiné. On ignore encore comment la propriété se met en place dans les Abîmes de Myans. S'agit-il de volontés individuelles, de politique publique des autorités, ou bien le résultat d'organisation en communautés ? Un ouvrage récent recense les sources documentaires qui montrent qu'au Moyen-Age les Alpes sont mises en valeur par des « processus communautaires extrêmement élaborés » (Poirier & Mouthon, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen-Age*, 2010). Cette problématique doit être explorée parallèlement à celles des formes du paysage évoquée ci-dessus, et en collaboration avec les Archives de Savoie qui possèdent des documents exceptionnels, témoignages de ces communautés (notamment une série de procès entre les communautés des Marches et les Seigneurs pour le droit de pêche sur les lacs)

La mise en place de l'éboulement du Mont Granier est plus complexe qu'il n'y paraît et nécessite encore un énorme travail. En effet, l'extension de la coulée de boue et sa composition sont remis en cause par les récentes découvertes archéologiques qui sont indéniables. Celles-ci bouleversent les acquis installés depuis les résultats publiés en 1998 (Nicoud & al, 1998). Ce questionnement appelle une réinterprétation des forages SNCF et un réexamen des articles d'auteurs moins connus mais ayant employés une méthodologie différente pour cartographier les limites de l'éboulement. Des prospections de terrains pédestres et géophysiques sont à envisager en complément de ce travail afin d'acquérir une image du sous-sol avec certitude. Elles pourraient alors être comparées aux études parcellaires afin d'affiner au maximum d'une part la cartographie des limites du glissement, et d'autre part la méthodologie « archéogéographique » proposée ci-dessus.

Ce travail a également montré le formidable potentiel archéologique et environnemental du site du Granier. La présence du site gallo-romain fouillé en 2010 rappelle que de nombreuses découvertes fortuites d'objets antérieurs au XIII^e siècle ont été faites sur des communes recouvertes par l'éboulement. Ainsi celui-ci n'aurait pas été si destructeur. Au contraire, il a pu être conservateur en emprisonnant des éléments du XIII^e siècle dans une couche de protection qui les a préservés. C'est d'autant plus le cas pour les restes végétaux qui, de plus, ont pu profiter d'un contexte humide important (peut-être plus du tiers de la zone en contexte humide d'après l'étude de la carte sarde). Des études archéobotaniques entreprises pour reconstituer le paysage d'avant écroulement (pollens, restes xylologiques,...) pourraient

alors être comparées avec les documents historiques médiévaux étudiés par Fabrice Mouton, ou encore les données sur la nature du sol issues de l'étude de la mappe sarde.

Les Abîmes de Myans se révèlent donc être un territoire qui ne peut s'appréhender que par l'interdisciplinarité. La reconstitution de l'histoire des hommes et du paysage passera par un nécessaire échange entre l'ensemble des disciplines d'archéologie et d'environnement.

Glossaire

ABIS : Origine des « abymes de Myans » voir introduction du colloque

ARBÈ : Sapin rabougri, **arbé** : chalet et **arbâ** : conduire pour la première fois le bétail au pâturage. Dérivés de Arp, « alpe, alpage », par sonorisation du [p] en [b], cf. le patois savoyard **arbé**, « chalet d'alpage » (Constantin & Desormaux, 1902), ou du gaulois **albos** ou latin **albus**, « blanc ».

BLACHE, **BLECHE** : Laîche (plante) ; la racine **blë** désigne ce qui est humide ou mouillé (Constantin & Desormaux, 1902). Il s'agit d'une herbe palustre ressemblant à un roseau, utilisée autrefois comme aliment pour le bétail ou litière.

BROUZ : Lisière d'un champ garnie de broussailles, talus inculte, du bas latin **brua** [Gros], ou endroit bourbeux. Mots régionaux **brou**, **bru**, « marais, bourbe ».

CORNIOLE : Certains de ces toponymes peuvent dériver de cornier, nom commun du cornouiller sauvage (*Cornus mas*), vieux français **corne**, latin **cornus**, « cornouiller », arbre de la famille des Cornacées, ou de noms collectifs : du latin **cornetum**, « lieu planté de cornouillers ».

DARBEY, **DARBEL** : Jeune sapin, plantation de jeunes sapins, voir le mot régional **darbel**, « jeune sapin ». **darbé**, **darbellay**, **darbi**, « épicéa ».

ESSERT : Terrain récemment défriché et cultivé, « essarté ». En ancien français **essart**.

EXEMPLUM : Un *exemplum* (pluriel *exempla*) est un récit présenté comme véridique, les prédicateurs du christianisme s'en servent comme exemple dans leurs discours. Utilisés en particulier par les dominicains dans la lutte contre l'hérésie, les *exempla* donnent un nouvel élan à la prédication aux XIIe et XIIIe siècles.

FONTANNA, **FONTANNETTE** : S'applique seulement à la source, la fontaine au sens d'édifice se dit « borné » en savoyard.

HOIR, **HOIRS** : Héritier(s) en ancien français (se rencontre aussi sous la forme « oir »).

MAPPE : En Savoie le plan cadastral, en particulier l'ancien cadastre du Duché de Savoie. Mot emprunté au dialecte piémontais, du latin médiéval **mappa**. Il n'y a donc pas lieu de lier directement la **mappe** savoyard avec le terme homophone ayant désigné une « mappemonde » en français commun, dont il n'est pas le continuateur.

MURGER : Dans les vignobles de Bourgogne, un **murger** ou **meurger** est une épaisse muraille ou un tas de pierres parementé, qui est soit édifié en une seule fois lors du défrichage et du défonçage d'une parcelle en vue de la création d'une vigne, soit lentement constitué par l'épierrage récurrent d'une vigne existante. D'après Marcel Lachiver, Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé, Fayard, 1997.

MOLLARD : Tertre, mot utilisé à Lyon et dans la Suisse romande (Constantin & Desormaux, 1902). Viendrait du celte « mol » pour désigner un petit mol. Désigne les monticules formés par l'effondrement du mont Granier sur la commune qui nous intéresse. Terme employé dans toute la Savoie comme l'atteste le dictionnaire topographique du département de Savoie (Vernier, 1896) avec pas moins de quatre-vingts occurrences pour ce nom donné à de nombreux hameaux et lieux dits (parfois sous forme de noms-composés comme « Le Mollard-du-Lac »), et qui désigne aussi deux ruisseaux et un mont : le mont du Mollard-des-Bœufs (sur les confins de la Mauriennes et de la Tarentaise alt. 2732m). Pour notre étude le terme n'est officiellement utilisé que pour Le Mollard-du-Clocher butte du hameau de Chasusard sur la commune de Myans, dont on rapporte selon la tradition qu'il serait formé sur l'une des paroisses englouties par le mont granier, et que lorsque l'on jetait une pièce dans un des trous à sa surface celle-ci en tombant allait en frapper l'ancienne cloche (Trépier, 1886, p. 552).

PAQERAJHE, PACQUERAGE, PAQI : Pâturage (Constantin & Desormaux, 1902).

PARANGONNER, PARANG- : verbe transitif du XVI^e siècle. Mettre en comparaison.

SARTO, SARTOS : autre forme cêtor, farto, fêtor. Au XVII^e siècle se trouve aussi sous la forme « cetour ». Il désigne la pièce située au rez-de chaussée servant généralement de cellier. Une étymologie admise, mais non prouvée, serait l'association des deux mots serre et tout, le cellier étant une cave destinée à serrer fruits, vins, fromages... (Constantin & Desormaux, 1902).

TEPPE, TEPA : champ ou terrain improductif par suite de la nature du terrain ou par manque de culture (Constantin & Desormaux, 1902), peut aussi désigner une motte de terre.

Bibliographie

- Académie de Savoie. (1998). Colloque de Myans. *L'effondrement du Granier et le sanctuaire de Myans*. Chambéry.
- Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches. (depuis 2008). Bulletin . *Mémoire et Patrimoine de Les Marches*.
- Barbero, D. (2001). *Représentation cartographique d'une image vécue : le cadastre sarde. Essai de géographie historique*. Lyon: Thèse de doctorat, trois volumes ; 253, 219, et 180 p. Université Jean Moulin Lyon III.
- Barbero, D. (2002, décembre). Une base de données territoriales et patrimoniales : le cadastre sarde. *Rubrique des patrimoines de Savoie*(10), pp. 3-4.
- Barbero, D. (2010). *La cadastration sarde de la Savoie : Etrembières et Veyrier sous Salève*. Consulté le Juin 2011, sur www.la-salevienne.org.
- Barbero, D. (s.d.). cédérom. *Atlas du cadastre sarde 1730 Commune de Les Marches*. Champagne au Mont d'Or: FCA-SIG.
- Barbero, D. (s.d.). cédérom. *Atlas du cadastre sarde 1730 Commune d'Apremont*. Champagne au Mont d'Or: FCA-SIG.
- Barfély, J.-C., & Gidon, M. (1969). *Carte géologique de Montméliant au 1:50 000* (Vol. 33). Nancy: BRGM.
- Bartolomé, B. (1995). *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*. Toulouse: Presses universitaires du Mirail.
- Baud, D. (2009). Méthodologie pour l'analyse des dynamiques paysagères à partir d'archives cadastrales (XVIIIe et XIX siècles). L'étude de cas d'un village savoyard : Sardières. *Noroi*, 4(213), pp. 21-40.
- Berlioz, J. (1977). *Le Tractatus de diversis materiis predicabilibus d'Etienne de Bourbon, Troisième partie : de dono scientie*. Paris: Thèse de doctorat, quatre volumes ; 967 p. Ecole des Chartes.
- Berlioz, J. (1998 a). L'effondrement du Mont Granier. Dans J. Berlioz, *Catastrophes naturelles et calamités au Moyen Age* (p. 243). Florence: Edizioni del Galluzzo (coll. Micrologus Studies, 1).
- Berlioz, J. (1998 b). *L'effondrement du mont Granier en Savoie (1248). Histoire et légendes*. (C. d. Chambéry, Éd.) Grenoble: Centre alpin et rhodanien d'ethnologie.
- Berlioz, J. (1998 c). Comment la nouvelle de l'effondrement du Mont Granier se diffusa-t-elle au XIIIe siècle ? Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 129-140). Chambéry: Académie de Savoie.
- Berlioz, J. (1999). En forme de conclusion. *Hypothèses*, pp. 65-67.
- Bertrand, F., Bleu, S., Jospin, J.-P., & Royet, R. (2011). *Carte archéologique de la Gaule 38/2. L'Isère Nord, Arrondissement de La tour-du-Pin*. (Vol. CAG 38/2). Paris: Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de la Culture et de la Recherche.
- Bollon, F. (1998). Les limites atteintes par le flot des débris descendus du mont Granier en 1248. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 55-64). Chambéry: Académie de Savoie.
- Castel, R. (2004). *Le lac du Bourget, 50 ans de recherches archéologiques, 5 000 ans d'histoire*. La Fontaine de Siloé.
- Chouquer, G. (1996). *Les formes du paysage, Tome II : Etude sur les parcellaires*. Paris: Errance.
- Chouquer, G. (2000). *L'étude des paysages. Essai sur leurs formes et leur histoire*. Paris: Errance.
- Constantin, A., & Desormaux, J. (1902). *Dictionnaire Savoyard*. Annecy: Editions de l'imprimerie ABRY.
- Donze, P., & Pachoud, A. (1998). Les conditions géologiques de l'écroulement du Mont Granier. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 21-34). Chambéry: Académie de Savoie.
- Durand, R., & al. (1998). Le Granier souterrain. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 83-88). Chambéry: Académie de Savoie.
- Eynard-Machet, R. (1993). Anciens cadastres et évolution des paysages. Cartographie historique de l'occupation des sols dans les Alpes de Savoie, France. *Revue de géographie alpine*, 81(3), 51-66.
- Ferber, J.-M. (1979). Fouille de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A41. *Archéologia*(128), pp. 65-67.
- Garlatti, G. (2007). *Histoire des Marches : à l'ombre du Granier, chronique d'un village de Savoie*. La fontaine de Siloé.
- Garlatti, G. (2009). *Aux Abymes, autour des lacs...* Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches.
- Garlatti, G. (2010). *Quelques pas dans le bourg de Les Marches*. Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches.
- Goguel, J., & Pachoud, A. (1972). Géologie et dynamique de l'écroulement du mont Granier dans le massif de la chartreuse en novembre 1248. Dans *Bull. B.R.G.M.* (pp. 29-38).

- Grandsaignes d'Hauterive, R. (1947). *Dictionnaire d'ancien Français Moyen Age et Renaissance*. Paris: Librairie Larousse.
- Guichonnet, P. (1955). Le cadastre savoyard de 1738 et son utilisation pour les recherches d'histoire et de géographie sociale. *Revue de géographie alpine*, 43(2), 255-298.
- Guillaumin, A. (1937). Les Abymes de Myans (Savoie). *Revue de géographie alpine*(25-4), pp. 582-617.
- Guilleré, C. (1998). Espace et population après l'effondrement du Granier. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 159-168). Chambéry: Académie de savoie.
- Hobléa, F. (1998). Phénomènes karstiques et instabilités du mont Granier. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 89-102). Chambéry: Académie de Savoie.
- Jospin, J.-P. (1997, juin). La vallée de l'Isère à l'époque romaine. *Archéologia*(335), pp. 20-31.
- Leguay, J. (2005). *Les catastrophes au Moyen Age*. Editions Jean-paul Gisserot.
- Leguay, J., & Leguay, T. (2005). *Histoire de la Savoie*. Editions Jean-paul Gisserot.
- Malenfant. (1967). *Rapport sur la campagne de fouilles de 1967 à francin (Savoie)*. Service régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes.
- Messiez, M., & Dupraz, R. (1998). L'éboulement du Granier à l'origine d'un vignoble original ? . Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 209-230). Chambéry: Académie de Savoie.
- Mouthon, F. (1998). Vers 1100 au pied du Granier. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (Vol. I, pp. 149-158). Chambéry: Académie de Savoie.
- Mouthon, F. (2010). *Savoie médiévale, naissance d'un espace rural (XIe - XVe siècles)* (Vol. 19). L'Histoire en Savoie, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
- Mouthon-Sepeau, N. (1998). Cadre de vie des populations au-dessous du Granier au XVIe siècle. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 169-186). Chambéry: Académie de Savoie.
- Musée Savoisien. (1981). *Le cadastre Sarde de 1730 en Savoie*. Chambéry: Musée Savoisien.
- Nicolas, J. (2003). *La Savoie au XVIIIe siècle. Noblesse et bourgeoisie*. Montméliant: La fontaine de Siloé.
- Nicoud, G., & al. (1998). Données nouvelles sur la nature et l'extension du glissement historique du Granier. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 35-54). Chambéry: Académie de Savoie.
- Pachoud, A. (1991). Une catastrophe naturelle majeure : l'écroulement du Mont Granier dans le massif de la Chartreuse au XIIIe siècle. *La Houille Blanche*, pp. 327-332.
- Pachoud, A. (1998 a). L'écroulement du Granier en 1248 a-t-il eu des précédents ? Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 65-68). Chambéry: Académie de Savoie.
- Pachoud, A. (1998 b). Le réseau hydrographique des versants du Granier et de ses abords. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 69-82). Chambéry: Académie de Savoie.
- Pachoud, A. (2002). Ecoulements et glissements au Mont-Granier avant l'année 1248. *Bulletin de l'Association des Amis de Montmélian et de ses environs*, pp. 7-9.
- Parc naturel régional de Chartreuse. (2006). *Etat des lieux patrimonial - Les Marches*.
- Perrillat, L. (2003). Les cadastre en Savoie au XVIIIème siècle. Dans *De l'estime au cadastre en Europe : l'époque moderne*. Paris, France.
- Perroud, M. (1948). *La chute du Granier; critique des sources*. Chambéry.
- Poirier, N. (2006). « Des plans terriers au cadastre ancien : Mesurer l'évolution de l'occupation du sol grâce au SIG »(Les systèmes d'information géographique). Consulté le juin 2011, sur Le médiéviste et l'ordinateur: <http://lemo.irht.cnrs.fr/44/plans-terriers.ht>
- Poirier, N., & Mouthon, F. (2010). *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen-Age*. Presses universitaires de Rennes.
- Pribetich Aznar, C. (2005). *Les Marches Savoie. Etude de ZPPAUP - Etude documentaire*. Architecte du patrimoine.
- Prieur, J. (1984). *Catalogue des collections du musée de Chambéry*. Chambéry: Musée d'Art et d'Histoire.
- Remy, B., Ballet, F., & Ferber, E. (1996). *Carte archéologique de la Gaule. La Savoie 73*. Paris: Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministères de la Culture et de la Recherche.
- Robert, S. (2003). Comment les formes se transmettent-elles ? Dans *Etudes rurales* (Vol. 167/168, pp. 115-131).
- Robert, S. (2011 à paraître). *Sources et techniques de l'archéogéographie*.
- Robert, S., & Costa, L. (2009). *Guide de lecture des cartes anciennes*. Errance.
- SNCF. (1998). *Liaison ferroviaire Transalpine Lyon-Turin, avant-projet sommaire Lyon-Montmélian. Dossier d'évaluation environnementale, analyse archéologique*. Consulté le juin 2011, sur Espace de

- ressources documentaires sur la liaison Transalpine: http://sdocument.ish-lyon.cnrs.fr/let_transalp/doc/doc02.htm
- Terreaux, I. (1998). Présentation. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 7-20). Chambéry: Académie de Savoie.
- Townley, C., & Garioud, M. (1998). Les Marches en 1730 d'après le cadastre sarde. Dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans. Actes du colloque de Myans* (pp. 187-208). Chambéry: Académie de Savoie.
- Trépier, F. (1886). *Recherches historiques sur le décanat de Saint-André : pièces justificatives*. Chambéry: Documents / Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie ; vol. VI.
- Vernier, J.-J. (1896). *Dictionnaire topographique du département de la Savoie*. Chambéry: Imprimerie Savoisiennne.
- Viallet, H. (1996). Les documents cadastraux antérieurs au cadastre sarde de 1728-1738. *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 9, pp. 119-136.

Inventaire des cartes et documents étudiés

Les cotes sont précisées pour les Archives départementales de Savoie

- Carte anonyme du XVI^e siècle - Archives départementales de l'Isère
- Carte de Mathieu Thomassin (1436)- Archives départementales de l'Isère, cote B 3274
- Carte du Sieur Roussel (1711) – IGN
- Carte de Cassini – Conservée à l'IGN, consultée sur la base Gallica de la BNF
- Carte d'Etat-Major en couleurs – Conservée à l'IGN, consultée sur géoportail
- Cadastre Sarde (ADS)
 - C2020 : Apremont – Mapped ne163 en 6 vues - 1732
 - C3187 : Les Marches et Myans – Mapped ne232 en 6 vues – 1732
 - C3193 : Les marches (nouvelles limites de 1760) en 4 vues – 1762
 - C 3187 : Myans – Mapped ne232 (commune avec les marches) - 1732
- Premier cadastre français (ADS)
 - 3P 7013 : Apremont - 41 vues - Premier cadastre français - 1877
 - 3P 7160 : Les Marches - Premier cadastre français - 1868 - 27 scans
 - 3P7188 : Myans - Premier cadastre français - 1868
- Cadastre Rénové 20^e siècle (ADS)
 - 3P 7014 : Apremont – Cadastre rénové – 39 vues
 - 3P 7161 : Les marches - Cadastre rénové de 1957
 - 3P 7189 : Myans - Cadastre rénové – mise à jour en 1988 de 1956
- C 3194 - **Livre des numéros-suivis du géomètre** de la partie des communes de Chapareillan et Bellecombe (France), unie à la commune des Marches (Savoie) par le traité du 24 mars 1760, contenant, pour chaque parcelle et par ordre de numéros-suivis (dont le premier forme le no 2961 de la commune des Marches, en continuant jusqu'au 4224), le numéro cadastral, le nom du propriétaire, le lieu-dit, la nature de culture, la contenance en mesures de Piémont et en mesures de Savoie. – Procès-verbaux de délimitation et de fixation des limites entre ladite portion de commune et les communes voisines.
- C 3195 - **Copie du livre des numéros-suivis du géomètre** de la partie des communes de Chapareillan et Bellecombe (France), unie à la commune des Marches (Savoie) par le traité du 24 mars 1760.
- C 3196 **Livre des numéros-suivis des estimateurs** de la partie des communes de Chapareillan et Bellecombe (France), unie à la commune des Marches (Savoie) par le traité du 24 mars 1760, contenant, outre les éléments du livre du géomètre, le degré de bonté et le revenu en nature.
- C 3197 **Tablette-minute (Cadastre primitif)** de la partie des communes de Chapareillan et Bellecombe (France), unie à la commune des Marches (Savoie) par le traité du 24 mars 1760, contenant les noms des propriétaires, par ordre alphabétique, et indiquant, pour chacune des parcelles qui leur appartiennent, le numéro cadastral, le lieu-dit, la nature de culture et les contenances en mesures de Piémont et de Savoie.

- C 3198 **Tabelle générale (Cadastre récapitulatif)** de la partie des communes de Chapareillan et Bellecombe (France), unie à la commune des Marches (Savoie) par le traité du 24 mars 1760, contenant, outre les éléments du cadastre primitif, le degré de bonté, l'application et la cote de la taille.
- C 3199 **Copie de la Tabelle générale (Cadastre récapitulatif)** de la partie des communes de Chapareillan et Bellecombe (France), unie à la commune des Marches (Savoie), par le traité du 24 mars 1760.

Table des illustrations

Figure 1 : Situation générale et administrative de la zone étudiée (données IGN).....	5
Figure 2 : Situation physique de la zone étudiée (données SCPAN).....	6
Figure 3 : Situation de l'éboulement du Granier sur les photographies aériennes (©IGN/Géoportail)	7
Figure 4 : Vue panoramique sur la cluse de Chambéry et la vallée de l'Isère depuis le clocher de l'Eglise de Myans	8
Figure 5 : La Pierre Hachée (photos F. Biasini et © ADS)	9
Figure 6 : Paysage des Abîmes de Myans (1) (photos F. Biasini et © ADS)	10
Figure 7 : Paysage des Abîmes de Myans (2) (Photos Biasini, Petit, Quiquerez).....	11
Figure 8 : Paysage des Abîmes de Myans (3).....	13
Figure 9 : Première représentation connue de la catastrophe du Granier - Gravure sur bois extraite du Liber chronicarum de Hartman Schedel, Nuremberg, 1493.	16
Figure 10 : Les Abîmes de Myans, d'après le plan directeur à 1 : 20 000, complété au nord par un dessin de l'auteur. Le gros trait noir, malheureusement un peu faible vers le nord, indique la limite atteinte par l'éboulement. Guillaumin, 1937	18
Figure 11 : Dessin des différents types de celliers - (Guillaumin, 1937).....	20
Figure 12 : Carte géologique au 1:50 000 de Montméliant. L'éboulement de 1248 est souligné par un trait marron. Barféty, J.-C., & Gidon, M., 1969.	24
Figure 13 : Faciès de la carrière de Gringalet aux Marches.....	25
Figure 14 : Colonne litostratigraphique du massif du Granier, extrait de Nicoud et al. 1998.....	27
Figure 15 : axe de la chaîne orientale du Granier, extrait de (Donze & Pachoud, 1998)	28
Figure 16 : Les différentes extension du glissement du Granier	30
Figure 17 : Glissement des couches marneuses et évolutions en coulées boueuses extrait de Nicoud et al. 1998.	31
Figure 18 : Le nouveau réseau hydrographique sur le glissement de 1248	34
Figure 19 : Carte de l'Allobrogie d'après « La cité de Vienne : Un vaste territoire », Atlas du patrimoine de l'Isère, p 41, édition : Glénat. Publiée en creative commons sur wikimedia.	38
Figure 20 : Carte de la cité de Vienne et des principaux axes routiers, Slavova N., 2008.	38
Figure 21 : Planche-photos des objets de la villa des Marches	41
Figure 22 : Principales évolutions frontalières	46
Figure 23 : "Division des communaux de Chacusard, hameau des Marches" 18 thermidor an VI. ADS, carton-plan.....	46
Figure 24 : Prospection des limites de l'écroulement : sur la moraine de Myans on observe à quelques mètres d'intervalle des galets roulés (en haut) et des fragments de calcaire (en bas). (photos F. Biasini)	48
Figure 25 : Cartographie de la prospection des limites de l'éboulement.....	50
Figure 26 : Les restes végétaux.....	51
Figure 27 : Abris sous roche (1), (photographie F. Blasini).....	53
Figure 28 : Abris sous roche (2) (photographie F. Blasini).....	54
Figure 29 : Abris sous roche et structures de pierres (photographies et DAO F. Biasini).....	55
Figure 30 : La carte de Mathieu Thomassin (1436) conservée aux Archives départementales de l'Isère, cote B 3274.....	58
Figure 31 : Carte anonyme du XVIe siècle, archives départementales de l'Isère.....	59
Figure 32 : Carte du Sieur Roussel 1711, conservée à l'IGN.....	60
Figure 33 : Extrait de la carte de Cassini, site internet géoportail, le point rouge est à l'emplacement du village des Marches.	61
Figure 34 : Carte d'Etat-major en couleurs, site internet géoportail.	62
Figure 35 : Les tables d'assemblages du premier cadastre français géoréférencées sur l'extension de l'éboulement du mont Granier.....	63
Figure 36 : La mappe sarde	67
Figure 37 : Localisation des mappes sardes étudiées.....	68
Figure 38 : Qualité des mappes sardes étudiées.....	69
Figure 39 : Exemple de données disponibles sur les cédéroms de D. Barbero (carte de la nature des sols pour Apremont et extrait du tableau de données attributaires).....	75
Figure 40 : Extrait des données attributaires saisies dans Excel et classées par numéros de parcelles. Territoire rattaché en 1760 à la commune des Marches	77

Figure 41 : Travail de lecture des registres cadastraux	78
Figure 43 : Répartition des parcelles par nature du sol - Mappedes Marches 1730.....	80
Figure 44 : Répartition des parcelles par nature du sol - Mappedu nouveau territoire des Marches 1760	80
Figure 45 : En rouge le parcellaire actuel géoréférencé sur la mappe sarde.	82
Figure 46 : Apremont nature des sols, carte dressée par D. Barbero	83
Figure 47 : Les Marches territoire de 1730 nature des sols, carte dressée par D. Barbero	84
Figure 48 : Les Marches territoire acquis en 1760, nature des sols	85
Figure 49 : Graphique de répartition de la nature des sols - Mapped'Apremont 1730	86
Figure 50 : Graphique de répartition de la nature des sols - Mappedes Marches 1730	86
Figure 51 : Graphique de répartition de la nature des sols - Mappedes Marches 1760	87
Figure 52 : Graphique de répartition de la nature des sols pour l'ensemble des mappes étudiées	87
Figure 53 : Carte schématique de la nature des sols pour les trois mappes étudiées (d'après Barbero)	88
Figure 54 : Synthèse des limites de l'éboulement	91
Figure 55 : Réseau hydrographique du XVIIIe s.	93
Figure 56 : Réseau hydrographique actuel.....	93
Figure 57 : Comparaison entre le réseau hydrographique du XVIIIe s. et actuel sur l'éboulement du Granier	94
Figure 58 : Evolution des lacs et zones humides	96
Figure 59 : Evolution du "Marais du Château"	97
Figure 64 : Evolution du couvert forestier.....	100
Figure 60 : Trois types de parcellaires visibles sur l'effondrement du mont Granier.....	102
Figure 61 : Parcellaire de type A.....	104
Figure 62 : Parcellaire de type B.....	105
Figure 63 : Parcellaire en cellule.....	106

ANNEXES

Le Mont Granier et les Peintres	i
Textes médiévaux	ii
<i>Les Abîmes de Myans</i> , Guillaumin, 1937	iv
Mappe 232 : Les Marches, 1732.....	vi
Mappe 232 bis : Nouvelles limites des Marches de 1760, 1762.....	vii
Mappe 232 bis : Nouvelles limites des Marches de 1760, 1762.....	viii
Mappe 163 : Apremont, 1732.....	ix
Livre d'estime des parts du territoire de Chaparillan et de Bellecombe cédées à S. M. par la France ensuite du traité du le 24 mars 1760.....	x

Le Mont Granier et les peintres

Trois tableaux exposés au musée de savoisien de Chambéry.

Ci-contre : « Le Granier au couchant » par Henri Mège (1904-1984), huile sur contreplaqué

Ci-dessous : Deux huiles sur toile de Jean Bugnard (1880-1947), « Le Granier » à gauche, « Le Granier rose » à droite. Elève de l'école de Chambéry, il se spécialise dans la représentation des paysages savoyard et notamment du Mont Granier.



Textes médiévaux

L'ensemble des traductions présentées ci-dessous sont celles proposées par Jacques Berlioz dans son article de 1998 (Berlioz J. , 1998 a), pour le corpus des neuf textes traitant de l'effondrement du Granier et contemporains de la catastrophe.

1. Etienne de Bourbon, *Traité des diverses matières à prêcher*.

La chute d'une montagne, et ensuite son déplacement, en Savoie.

Item, en l'an du Seigneur 1249, il arriva dans le comté de Savoie, qu'un clerc de l'entourage du comte, appelé Jacques Benevais, remarqua sur la pente d'une montagne un très riche prieuré, situé près de sa ville, qui est appelée Chambéry, une des plus nobles places fortes dudit comte. Le prieur en était un homme plein de mérites qui, avec quelques compagnons se mit à chercher le moyen d'en expulser lesdits chanoines et le prieur, et d'obtenir ledit prieuré. Il était l'avocat et le conseiller dudit comte, sui avait pris parti pour Frédéric contre le pape et l'Eglise. Ledit prieur s'en était remis à sa fidélité, alors qu'il se rendait aux écoles à Paris, en lui confiant la garde du prieuré, moyennant un cens annuel, pour le temps qu'il serait à Paris. Benevais se rendit à Lyon où se tenait alors la cour pontificale, et manœuvra si bien auprès du pape, promettait de détacher son maître de Frédéric pour le ramener sous les ordres du pape, qu'il en obtint le prieuré. Après l'expulsion dudit prieur et de ses chanoines, il s'en vint pour prendre possession dudit prieuré en compagnie de nombreux amis, et donna à cette occasion une grande fête. La nuit même, - et autour de la première partie de celle-ci -, avant qu'il fût minuit, alors que Dieu écoutait les voix et les gémissements de ceux qui avaient été injustement expulsés et opprimés, une montagne, d'une lieue de long et de large, se déplaça et tomba sur ledit prieuré, ensevelissant et écrasant environ seize villages et un grand nombre de paroisses avec leurs habitants, sur un espace d'environ une lieue de long et de large. Ledit Clerc fut à l'instant écrasé ainsi que les siens et le prieuré, et ne posséda l'endroit que fort brièvement.

2. Fra Salimbene, *Chronique*.

Les montagnes qui s'écroulèrent dans la terre du comte de Savoie et recouvrirent sept paroisses et tuèrent quatre mille hommes, l'an du Seigneur MCCXLVIII

Item, l'année déjà citée (1248), dans la vallée de la Maurienne, qui va de Suse en Lombardie jusqu'à Lyon, entre la ville de Grenoble et la cité de Chambéry, à une lieue de Chambéry, se trouve une plaine qui est appelée exactement vallée de Savoie ; elle est dominée par une montagne très élevée qui, tombant une nuit, remplit toute cette vallée. L'éboulement s'étend sur une lieue de long et une demi de large ; Il y avait là sept paroisses qui furent toutes recouvertes. Y sont morts quatre mille hommes. Ainsi s'accomplit ce qui est dit dans Job XIII : « Une montagne finit par s'écrouler, un rocher par changer de place, l'eau par user les pierres, l'averse par emporter les terres. Ainsi donc tu anéantis de faon semblable les hommes ». Et de même : « Il élève une nation puis la ruine ; il fait s'étendre un peuple, puis le supprime ». De même, Job IX : « Il déplace les Montagnes à leur insu et les renverse dans sa colère ». L'année où ces choses se sont passées, j'habitais dans le couvent de Gênes où j'entendis des rumeurs de ce genre. L'année suivante je passais par cette contrée, c'est à dire par Grenoble, et je me fis de l'évènement une idée plus claire. Le temps passant, de nombreuses années plus tard alors que j'habitais dans le couvent de Ravennes et se rendait à un chapitre général, sur la chute de cette montagne ; et c'est exactement ce que je recueilli de sa bouche et que j'ai écrit fidèlement en toute vérité.

3. Matthieu Paris, *La Grande chronique*.

Une chute horrible dans la terre de Savoie

A la même époque, dans les pays de Savoie, précisément dans les vallées de Maurienne, des villages au nombre de cinq, avec leurs étables, les bergeries, et les moulins qui étaient aux alentours furent écrasés et ensevelis : se séparant du lieu de leur création, les montagnes et les rochers voisins s'étaient écroulés, un horrible tremblement de terre s'étant produit dans certaines de leurs profondeurs souterraines. Beaucoup disent que trois maisons de religieux furent écrasées, mais qu'un prêtre échappa à la mort. On ne sait toutefois si ce fut de manière naturelle ou miraculeuse que se produisit l'effondrement de ces montagnes sur les villages susdits et qui causa de si horribles ravages. Mais parce qu'elle écrasa environ neuf mille hommes ainsi que des animaux dont on ne peut estimer le nombre, il semble bien que la chose advint plutôt

miraculeusement que par hasard. On disait en effet à juste titre que c'était sur les maisons de ces mêmes habitants que la sévérité de la vengeance divine avait sévi, parce qu'ils exerçaient alors avec indifférence et impudence les activités honteuses de l'usure, tout souillé de l'ignominie de cette soif, et pour que l'apparence de la vertu cachât le vice, ils ne rougissaient pas de s'appeler insidieusement marchands de deniers ; ils s'inquiétaient peu de commettre des actes de simonie, ne craignaient pas de se livrer sans pitié aux vols et aux rapines ; les voyageurs qui étaient de passage et qui logeaient chez eux, comme ceux qui « étaient obligés de se rendre à la cour romaine, les étudiants, les marchands, ils n'oubliaient pas de les étrangler ou de les empoisonner, ignorant que plus la vengeance divine se fait attendre, plus elle s'exerce – comme on le lit – avec rigueur ; ainsi l'atteste saint Grégoire qui dit « La colère divine marche à pas lents vers la vengeance, mais elle compense ce retard par sa lourdeur ».

4. Matthieu Paris, *Histoire des Anglais*.

Une horrible chute dans la contrée de Savoie

A la même époque, dans les pays de Savoie, et précisément dans les vallées de Maurienne, des villages, au nombre de cinq, avec leurs habitants, furent écrasés, car des montagnes tombèrent sur eux du fait d'un tremblement de terre local. C'est ainsi qu'environ sept mille hommes et trois maisons de religieux périrent misérablement.

5. Matthieu Paris, *Abrégé des chroniques*.

A la même époque, dans les pays [...] avec leurs habitants et leur églises, à savoir cinq, furent écrasés et ensevelis ; c'est ainsi qu'environ sept mille hommes avec trois maisons de religieux périrent misérablement.

6. Matthieu Paris, *Les Fleurs des histoires*.

Un tremblement de terre local dans les pays de Savoie

Or, comme la roue de la fortune avait accompli en ce monde de telles révolutions, d'effrayantes rumeurs et qui n'avaient jamais couru auparavant volèrent jusque dans les contrées de l'Angleterre, et ce assurément pour justifier les menaces de l'Évangile [Mat. 24, 7] « qu'il y aura ça et là des tremblements de terre ». Des villages dans les pays de Savoie, non loin de la route commune qui parcourt les vallées de Maurienne, soit environ douze villages avec deux maisons de religieux, périrent ravagés sous les montagnes voisines qui s'étaient renversées et effondrées de manière horrible, avec leurs habitants dont le nombre atteignait bien dix mille.

7. Anonyme, *Les Annales d'Erfurt des Frères Prêcheurs*.

Cette année-là (1248), dans les pays de Bourgogne, dans le comté de Savoie une montagne toute de pierres et élevée vit même ses rochers se séparer et, s'effondrant, se répandit sur un espace de près d'une lieue ; elle écrasa deux monastères, l'un de moines noirs et l'autre de Prémontrés, ainsi que dix villages ; près de mille hommes, dit-on, y trouvèrent la mort. Le comte de cette terre échappant lui-même de justesse à l'effondrement perdit ici même chevaliers et serfs.

8. Gérard de Frachet, *Chronique universelle*.

L'année du seigneur 1244, fut pris dans le diocèse de Toulouse le château inexpugnable de Montségur ; deux cent vingt-quatre hérétiques y furent saisi, anéantis et brûlés. A cette même époque, en Savoie, une montagne tomba et détruisit un grand nombre de villages, sur un mille et plus, écrasant plus de cinq mille hommes. De même, la mer entre le Normandie et la Bretagne déborda, faisant de nombreuses victimes et occupant sept lieues et plus de terre.

9. Martin le Polonais, *Chronique des souverains pontifes et des empereurs*.

C'est également à son époque (sous le règne de Frédéric II) qu'en Bourgogne impériale environ cinq mille hommes furent étouffés par de la terre qui s'était détachée des montagnes. En effet, une montagne des plus élevées se sépara d'autres montagnes, traversa une vallée sur plusieurs milles pour rejoindre d'autres montagnes, recouvrant tous les villages de la vallée de terre et de pierres.

Les Abîmes de Myans, Guillaumin, 1937

Le lecteur trouvera ci-dessous quelques passages de l'article de Guillaumin où celui-ci nous livre des témoignages précieux qu'il a recueillis, ou des pratiques qu'il a pu observer. (Article disponible sur Persée http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_1937_num_25_4_3984).

Pages 603-604

Cette division devait avoir les plus heureuses conséquences. Tous les habitants de la commune, devenant ainsi propriétaires d'une surface plus ou moins étendue, eurent à cœur d'agrandir cette propriété et avec ardeur se mirent à défricher les parties restées stériles. Un témoin nous a transmis ces transformations. " Avant que la main de l'homme eût porté la bêche sur le sol des Abîmes, il n'y existait pas quelques toises continues d'une plaine régulière; tout était coteaux, bosselures, monticules plus ou moins élevés et séparés par d'étroits intervalles aussi irréguliers et dont l'eau remplissait la plupart. Toutes ces inégalités, toutes ces ondulations se sont aplanies sous sa main. J'ai vu des mamelons de plusieurs toises de base et de hauteur être répandus et disséminés sur le champ qui les supportait, et les pierres qu'ils renfermaient dans leur sein ou portées sur ses bords ou lui servant de clôture ou enterrées en quelques points pour en élever la surface. Lorsque les monticules sont d'un volume à ne pouvoir être aplanis, on en déchire la surface gazonnée par de profonds minages, on en extrait les pierres ou par la mine ou par la massue; si leur volume et leur poids ne permettent pas de les enlever dans leur intégrité, elles sont ensuite utilisées ou pour limiter et défendre le champ, ou pour en élever la surface, comme je viens de le dire." Ce tableau, qui nous montre ce que fut le travail sur les Abîmes, a été écrit après le partage des communaux, vers 1835. Cet acte devait activer et achever la transformation des Abîmes.

Pages 605-606

Ainsi que nous l'avons vu, la première ressource que l'homme put tirer des Abîmes fut la vigne. Mais l'établissement d'un vignoble ne va pas sans beaucoup de travail. Là plus qu'ailleurs le minage" est la condition sine qua non pour que la terre soit en demeure d'être utilisée. On la cherche, cette terre, dans l'intérieur du sol, partout où elle se rencontre et aussi profondément que possible. A cet effet on pratique des fossés de 80 centimètres à 1 mètre de profondeur. Tous les matériaux trouvés dans la tranchée sont jetés à l'extérieur; d'un côté on met les pierres, de l'autre la terre. Pour les pierres, un nouveau triage est opéré; les plus volumineuses sont placées au fond de la tranchée, celles d'un volume moindre au-dessus, le tout est recouvert par la terre sur une épaisseur de 40 centimètres au moins, le rendement étant en relation directe avec l'épaisseur de cette couche. On opère ainsi de proche en proche. Cet ouvrage ne s'exécute pas toujours aussi facilement; un gros bloc peut apparaître au cours des travaux du minage; on fait alors appel à la massue ou à la poudre pour le désagréger, à moins qu'il ne se trouve à une profondeur suffisante pour ne pas entraver le labourage. Souvent il arrive, et cela particulièrement dans la région centrale des Abîmes, que les pierres extraites se trouvent en excès au point de ne pouvoir être toutes enfermées dans la tranchée. Elles sont portées alors sur le bord des chemins. Les vieillards ou les pauvres viendront les casser et elles serviront aux Ponts et Chaussées pour l'empierrement, ou bien encore on les emploiera à faire des murailles, solides clôtures qui sépareront les propriétés. Ce travail difficile est effectué durant la mauvaise saison; tout le monde, hommes, femmes, enfants y sont employés.

Pages 607-608

Cette répartition des propriétaires hors des communes voisines des Abîmes n'a pas changé, et de nos jours encore les trois quarts du sol appartiennent à des étrangers qui viennent effectuer les différents travaux aux moments opportuns. Les gens de la région des Entremont en Chartreuse, ceux du rebord Sud-Ouest des Bauges ont toujours été particulièrement nombreux. On arrive en voiture ou à bicyclette et pendant une semaine ou plus on élit un nouveau domicile; c'est une petite "remue" qui aura ses conséquences sur l'habitat, car le cellier souvent comprendra une pièce servant à la fois de chambre à coucher, cuisine, salle à manger et pressoir. Le vin récolté sera conservé dans les caves, et au fur et à mesure des besoins ou de la vente, on viendra le chercher.

Page 609

Une autre ressource de la partie basse comme de la partie centrale des Abîmes a été le noyer. En 1845, un témoin écrivait : "Il est peu de pays où les noyers fussent si beaux et si nombreux que dans la province de la basse Savoie jusqu'à l'époque de la Révolution. Mais durant les longues années de guerre qui l'ont

accompagnée et dont toute l'Europe a retenti, les nombreuses et actives fabriques d'armes de Saint-Etienne nous les ont enlevés... Il était réservé aux Abîmes de Myans de réparer en partie ce vide fait à nos campagnes et de rassurer nos fabricants de meubles sur la crainte de manquer un jour de cet acajou d'Europe. Rien n'est plus beau à voir que ces longues lignes de noyers bordant avec une sorte de symétrie les chemins des Abîmes. Ces arbres, d'une si lente croissance, à peine âgés de 20 à 30 ans, offrent déjà un tronc volumineux, droit et élevé." Mais cet "acajou d'Europe" ne se trouve presque plus, coupé qu'il fut lors de la crise du phylloxéra pour parer aux dépenses faites par l'achat de nouveaux ceps.

Pages 610-611

D'autres portions restent inexploitées dans le bas: ce sont les marais, d'ailleurs diminués depuis 100 ans par l'assainissement. Des travaux de drainage furent effectués des 1830, mais uniquement dans le marais des Marches. L'abbé Chamousset dans son Mémoire, écrivait en 1866 : "La commune des Marches était il y a 20 d'une insalubrité peu commune; les fièvres paludéennes y étaient entretenues par les marais de ces Abîmes et ceux d'Apremont, par les marais de Chignin et par les eaux, qui restaient stagnantes dans la plaine située entre le château des Marches et l'Isère. Les fièvres se manifestaient tous les ans à Myans, dans le village de l'église des Marches et bien loin sur la route de Chapareillan. Tout l'espace compris entre le chef-lieu et Saint-André était inhabitable. On ne voyait là que quelques rares maisons et dans ces maisons que des fiévreux." Toute cette région, à l'exception toutefois d'une partie comprise entre le lac de Saint-André et le chemin qui conduit des Mollards à la route de Grenoble-Chambéry, a été complètement assainie. Les différents lacs ont été réunis par des canaux d'une profondeur de 1 mètre et les cuvettes ont été comblées. Le marais d'Apremont n'a pas été l'objet de travaux semblables. De cette commune au lac des Pères, il s'étend encore sur près de 1500 mètres. C'est la région la plus déshéritée des Abîmes. On. n'y récolte qu'une maigre blache qui sert de litière au bétail. Pas d'habitation permanente, quelques celliers seulement sur les bords; des chemins tortueux, qui bien vite deviennent impraticables les jours de pluie, traversent l'extrémité Nord de ces marais. Là où quelques essais ont été faits pour amener l'eau à l'Albane, ils ne se sont pas montrés assez efficaces, les canaux n'étant ni assez larges, ni assez profonds. Les municipalités intéressées ne semblent pas avoir étudié les moyens de remédier à cet état de choses; sans doute les capitaux manquent, mais peut-être aussi y a-t-il opposition de la part, de certains propriétaires satisfaits de récolter sans frais de culture la blache qui les dispense d'acheter de la paille.

Pages 613-614

Cet habitat permanent est resté très dispersé. Les maisons sont éparses à travers la campagne, quelquefois en hameaux à formation lâche de deux ou trois exploitations. On peut invoquer pour expliquer cette dispersion la difficulté des transports. La maison est installée au centre ou à côté de la propriété; ainsi est réalisé le minimum d'efforts pour transporter les produits du sol, le fumier ou les engrais qu'il faut répandre pour que le rendement soit meilleur. Cette cause agit d'autant plus qu'une partie de ce travail s'effectuait et s'effectue encore à dos d'homme, surtout dans la région du lac Dubet; que les vignes ou vers Lâchât les prairies ne sont reliées à la maison que par de mauvais chemins permettant tout juste le passage d'un petit véhicule. Ce point de vue est confirmé par le fait que, dès que la topographie est moins heurtée, qu'on a un replat comme au-dessus de la cuesta tithonique, les maisons dispersées se sont resserrées en un groupement: Saint-André. L'abondance de l'eau, presque générale, est aussi un facteur de dispersion; à part la région vers Myans, Mure, Les Marches, où il a fallu creuser des puits, presque toutes les exploitations possèdent de l'eau courante qui est largement suffisante pour leurs besoins. Cet habitat a de graves inconvénients, car les maisons d'habitation ne peuvent pas toutes être desservies par une route, surtout dans le haut Abîme; aussi les communications sont-elles inconfortables. Ce fut aussi un obstacle à l'extension du réseau d'éclairage électrique qui n'a atteint Lâchât que ces dernières années.



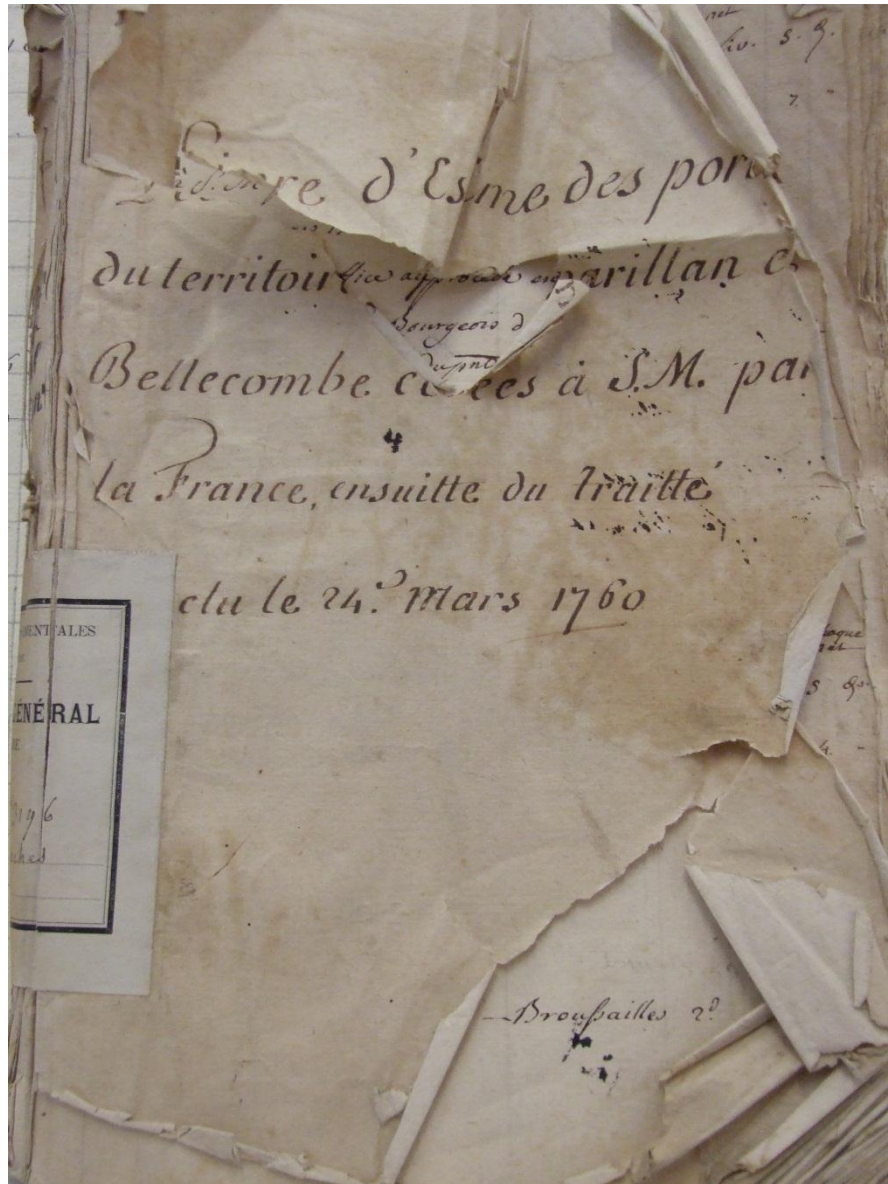
Mappe 232 : Les Marches, 1732



Mappe 232 bis : Nouvelles limites des Marches de 1760, 1762



Mappe 163 : Apremont, 1732



Livre d'estime des parts du territoire de Chaparillan et de Bellecombe cédées à S. M. par la France ensuite du traité du le 24 mars 1760

Livre des numéros suivis des estimateurs de la partie des communes de Chapareillan et Bellecombe (France), unie à la commune des Marches (Savoie) par le traité du 24 mars 1760, contenant, outre les éléments du livre du géomètre, le degré de bonté et le revenu en nature.

Registre in-4° non cartonné, 135 feuillets, papier.

Je Jean François Chiron Estimateur d'office député
 par commission de Monsieur le Comte Lapis de
 Castellamon Intendant général de Savoie du
 six juillet 1761. Certifié à tous à qui il appartiendra
 que m'étant transporté à la ville des marches pour
 procéder en vertu de ma d. Commission à la juste
 estime du produit en argent de chaque espèce
 de fond du territoire des portions de Chaparillan et
 Bellecombes cédées à S. M. par le traité conclu
 avec la France le 24. mars 1760. et unies à la
 paroisse des marches, conjointement les^{se}rs Michel
 Chevalier et Joseph Vallier experts nommés et députés
 par lad. Communauté des Marches.

Et ces fins j'ai commencé à copier exactement le
 livre des Géomètres, contenant les Numéros de chaque
 pièce, les noms surnoms des possesseurs, la qualité et le
 mas de chacune, après quoi je me suis rendu
 muni de la mappe sur chacune des d. pièces avec
 les surs^{es} experts pour en examiner et reconnaître
 les degrés de bonté, leur position et leur produit en
 nature et pour mieux m'assurer de leur produit
 en nature et de leur degré de bonté je me suis fait
 communiquer divers apensements faits précédé
 de différents fonds dudit territoire, et pour reconnaître
 si leur produit étoit plus ou moins approchant
 de celui des paroisses des marches, Francin et Apremont
 je me suis transporté avec les surs^{es} deux Exp^{ts}

Je Jean François Chiron estimateurs d'office député par commission de
 Monsieur Le Comte lapis de Castellamon intendant général de Savoie
 du six juillet 1761 certifié à tous à qui il appartiendra que m'étant
 transporté à la ville des Marches pour procéder en vertu de ma
 commission à la juste estime du produit en argent de chaque espèce de
 fond du territoire des portions de Chaparillan et Bellecombes cédées a
 S. M. par le traité conclu avec la France le 24 mars 1760 et unies à la
 paroisse des marches, conjointement avec les Sieurs Michel Chevalier
 et Joseph Vallier experts nommés et député sur la dite communauté
 des Marches.

A ces fins j'ai commencé à copier exactement le livre des géomètres
 contenant les numéros de chaque pièce les noms surnoms des
 possesseurs la qualité et le mas de chacune après quoi je me suis rendu
 muni de la mappe pour chacune des dites pièces avec les dits experts
 pour en examiner et reconnaître les degrés de bonté leur position et
 leur produit en nature et pour mieux m'apprécier de leur produit en
 nature et de leur degrés de bonté je me suis fait communiquer divers
 apensements fait précédemment de différents fond dudit territoire, et
 pour reconnaître si leur produit était plus ou moins approchant de
 celui des paroisses des Marches, Francin et Apremont je me suis
 transporté avec les deux experts

146
89

Sur tous les fonds des d^{tes} paroisses, ou nous avons examinés autant bien qu'il nous a été possible leurs qualités, aspect et leur produit en nature, nous étions servis à cet effet des livres d'estimes des d^{tes} trois paroisses que Monsieur l'Intendant Général nous a fait communiquer, pour rapprocher le parangon de l'estime d'icelles, avec celle du territoire de Chaparrillan et Bellecombes, autant que la qualité, l'aspect et le produit naturel d'icelui le permettraient, et après nous être procurés toutes les autres Connoissances qu'il nous a été possibles pour fixer les justes degrés de bontés de chaque espèce de fond, en regard à leur différentes positions et à la qualité du Terrain, il nous a paru devoir fixer les degrés de bontés de chaque pièce et leur produit naturel comme cy après; la plus grande partie des fonds du territoire de Chaparrillan et Bellecombes sont les vignes et les prés, y ayant très peu de champs ou pour mieux dire, presque point de bois et beaucoup de broussailles.

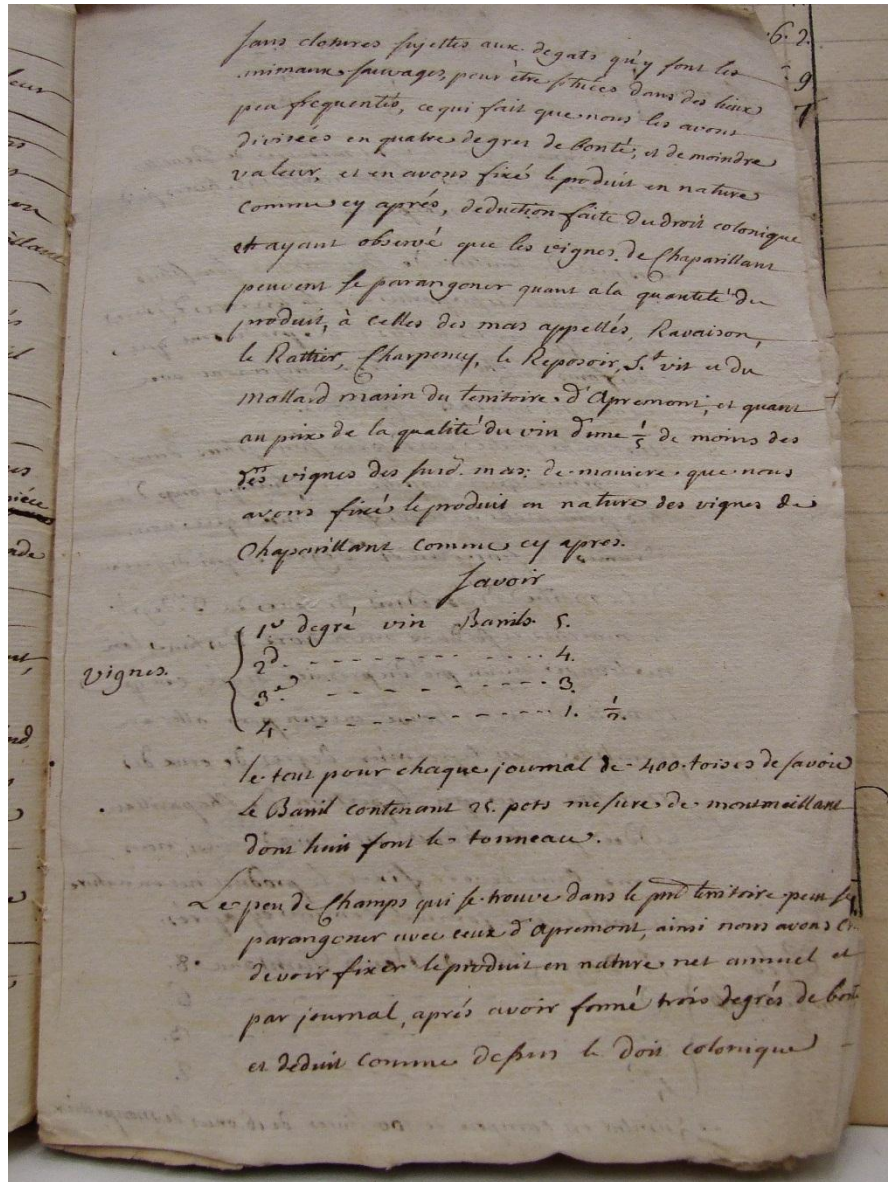
Les vignes, un tiers au plus se trouve dans d'assez bon fond, en pente douce mais comme quantité de murgers et grosses pierres qui s'y trouvent étoient point figurés sur la mappe, nous y avons eu égard pour le produit en nature.

Une autre partie des d^{tes} vignes se trouvent en plaine et environnées de petits lacs et marais qui leur causent de fréquentes gelées au printemps, et le reste des vignes se trouvent dans les hauteurs des Abîmes de Mians. Les pièces détachées presque

Sur tous les fonds des dites paroisses, ou nous avons examinés autant bien qu'il nous a été possibles leurs qualités, aspects et leur produit en nature, nous étant servis à cet effet des livres d'estimes des dites trois paroisses que Monsieur l'Intendant général nous a fait communiquer, pour rapprocher le parangon de l'estime d'icelles, avec celles du territoire de Chaparrillan et Bellecombes, autant que la qualité, l'aspect et le produit naturel d'icelui le permettraient, et après nous être procurés toutes les autres connaissances qu'il nous a été possibles pour fixer les justes degrés de bontés de chaque espèce de fond, eu égard à leurs différentes positions et à la qualité du terrain, il nous a paru devoir fixer les degrés de bontés de chaque pièce et leur produit naturel comme ci-après ; la plus grande partie des fonds des territoires de Chaparrillan et Bellecombes sont les vignes et les prés, y ayant très peu de champs ou pour mieux dire, presque point de bois et beaucoup de broussailles.

Les vignes, un tiers au plus se trouve dans d'assez bon fond, en pente douce mais comme quantité de murgers et grosses pierres qui s'y trouvent étaient point figurés sur la mappe, nous y avons eu égard pour le produit en nature

Une autre partie des dites vignes se trouvent en plaine et environnées de petits lacs et marais qui leur causent de fréquentes gelées au printemps, et le reste des vignes se trouvent dans les hauteurs des Abîmes de Mians. Les pièces détachées presque



Sans clôtures sujettes aux dégâts qu'y font les animaux sauvages pour être situées dans des lieux peu fréquentés, ce qui fait que nous les avons divisées en quatre degrés de bontés et de moindre valeur, et en avons fixé le produit en nature comme s'y après, déduction faite du droit colonique et ayant observé que les vignes de Chaparillan peuvent se parangoner quant à la quantité de produit, à celles des mas appelés Ravaison, le Rattier, Charpeney, le Reposoir Saint Vis et du Mollard masin du territoire d'Apremont; et quant au prix de la qualité du vin dime $\frac{1}{5}$ de moins des dites vignes des dits mas de manière que nous avons fixé le produit en nature des vignes de Chapareillan comme ci-après. Savoir :

1er degré vin barrils 5.

2nd _____ 4.

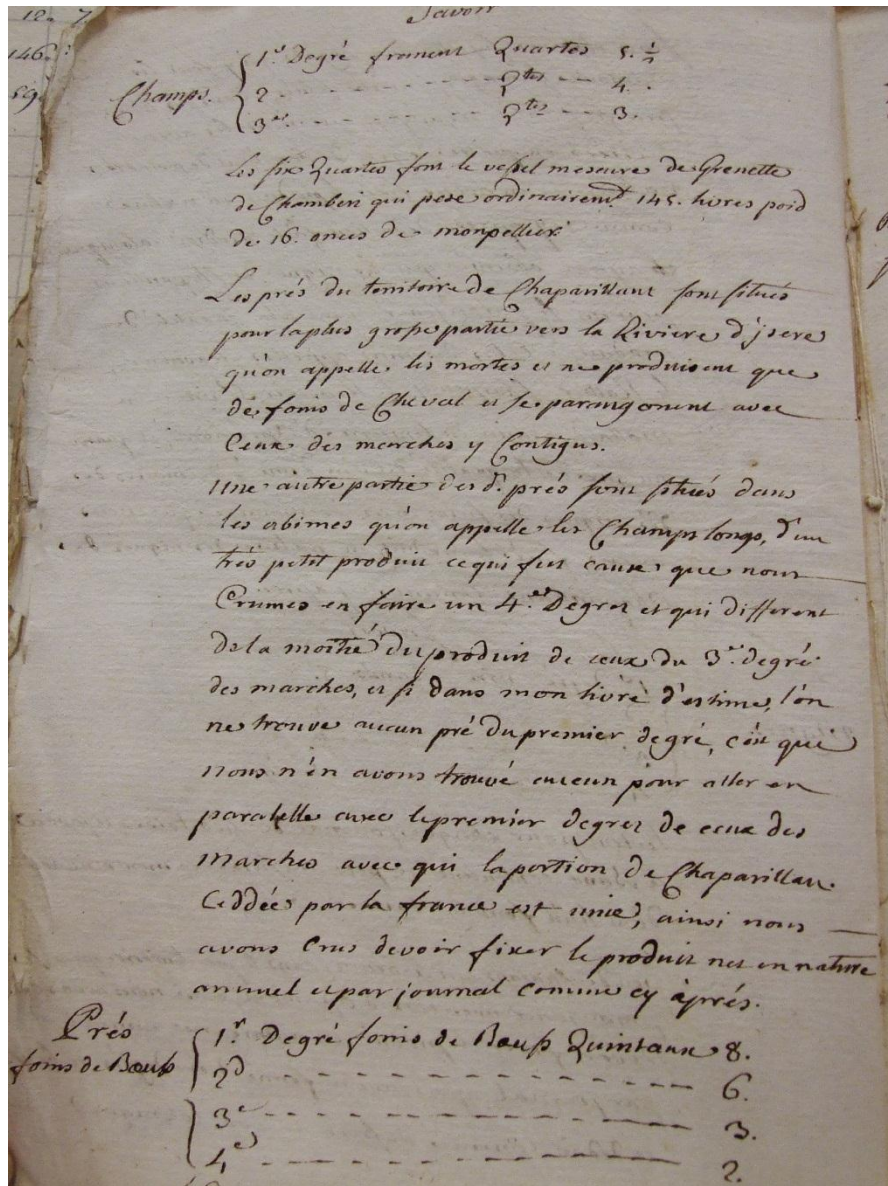
3e _____ 3.

4 _____ 1. $\frac{1}{2}$

Le tout pour chaque journal de 400 toises de savoie

Le barrit contenant 25 pots mesure de Montmélian dont huit font les tonneaux.

Les peu de champs qui se trouve dans le territoire peut se parangoner avec ceux d'Apremont, ainsi nous avons eu devoir fixer le produit en nature net annuel et par journal, après avoir formé trois degré de bonté et déduit comme déduit du droit colonique



Savoir : Champs :

- 1er degré froment quartes 5 $\frac{1}{2}$
- 2nd _____ 4
- 3e _____ 3

Les six quartes sont le (illisible) des Grenettes de Chambin qui pèsent ordinairement 145 livres poids de 16 onces de Montpellier. Les prés du territoire de Chapareillan sont situés pour la plus grande partie vers la Rivière d'Isère qu'on appelle les mortes et ne produisent que des foins de Cheval et se parangonnent avec ceux des Marches y contigus. Une autre partie des dits prés sont situés dans les abimes qu'on appelle les Champs longs, d'un très petit produit ce qui fut cause que nous dûmes en faire un 4e degré et qui diffère de la moitié des produits de ceux du 3e degré des Marches, et si dans mon livre d'estimes l'on ne trouve aucun pré du premier degré, c'est que nous n'en avons trouvé aucun pour aller en parallèle avec le premier degré de ceux des Marches avec qui la portion de Chapareillan. cédée par la France est unies, ainsi nous avons crus devoir fixer le produit net en nature annuel et par journal comme ci-après. Prés foins de bœufs :

- 1er degré foins de bœuf quintaux 8.
- 2nd _____ 6.
- 3e _____ 3.
- 4e _____ 2.

Le quintal est composé de 100 livres de 16 onces de Montpellier.

Prés foins de de cheval :

- *1er degré foins de cheval quintaux 8.*
- *2nd _____ 6.*
- *3e _____ 3.*
- *4e _____ 2.*

Blachères foins marais :

- *1er degré blaches quintaux 8.*
- *2nd _____ 6.*
- *3e _____ 3.*
- *4e _____ 2.*

Nous avons fixés le produit des broussailles dont nous avons fait trois degrés comme ci-après déduction faites du droit de culture. Savoir : Broussailles :

- *1er degré sapines nombres 45*
- *2nd _____ 30*
- *3e _____ 20*

Et pour fixer le juste prix en argent de chaque produit des dits fonds, nous avons eu égard à celui qui a été fixé par l'estime des paroisses confinantes et à celui auquel on vend ordinairement par comparaison faites avec ceux de Chaparrillan et Bellescombes. Suivant les connaissances que nous avons prises et en conséquence de quoi nous avons cru devoir les évaluer comme ci après

- *La quarte de froment a 1. 3. 4 Livres*
- *Le barril de vin du 1er et 2nd degré à 2. 10 Livres*
- *Le barril de vin du 3e et 4e degré à 2. 5. Livres*
- *Le quintal foins de bœuf à 0. 18. 0 livres*
- *Le quintal foins de cheval à 0.12.0 livres*
- *Le quintal de blaches pour litière à 0.6.0 livres*
- *Chaque sapine de broussailles à 0.0.2 livres*

La sapine de broussaille diffère d'un denier de moindre valeur que celles d'Apremont et des Marches eu égard que les possesseurs des fonds de la portion de Chapareillan et Bellecombe cédées n'habitent pas dans ces territoires et par conséquent sont trop éloignés des endroits où sont les broussailles. A laquelle estimes du produit net en nature et en argent nous avons procédé avec toute la probité et connaissance possible. Chambéry en 2nd.7e.1763

En 1248 dans le duché de Savoie, à la suite de conditions géologiques exceptionnelles, une montagne du nord du massif de Chartreuse s'est écroulée. Plus de 500 millions de m³ de boues et de rochers ont déferlé dans la vallée située en contrebas. Ce formidable glissement de terrain a rayé de la carte toute présence humaine sur 32 Km². Alors que ces nouvelles terres font l'objet d'âpres batailles entre les royaumes voisins du Dauphiné et de la Savoie, une population nouvelle se fixe et commence à transformer ces « abymes ». Qui sont ces hommes ? Comment choisissent-ils de mettre en valeur ces terres désolées et pourquoi ? Le paysage actuel est-il le reflet de ces pratiques uniques, adaptées à un environnement exceptionnel ? Les prospections de terrain, l'étude des anciens documents planimétriques (dont la célèbre « mappe sarde »), et les dernières découvertes archéologiques permettent de répondre à ces questions, plaçant l'interdisciplinarité au cœur de notre démarche.

Mots clés : archéologie, environnement, géoarchéologie, archéogéographie, histoire du paysage, Savoie, Dauphine, Mont Granier, cadastre sarde, mappe sarde, écroulement alpin

In 1248 in the duchy of Savoy, after exceptional geological conditions a mountain of the North of the massif of Chartreuse collapsed. More than 500 millions of m³ of mud and rocks broke on the valley below. This impressive landslide wiped off the map any human presence over 32 Km². While these new lands were the object of fierce fights between the neighbouring kingdoms of Dauphine and Savoy, a new population settled and began to transform these "abysses". Who were these people? How did they choose to make the most of these deserted lands and why? Does the current landscape reflect these unique methods, adapted to an exceptional environment? Ground prospecting, the study of old planimetric documents (including the famous "*Mappe Sarde*"), and the last archaeological discoveries made it possible to answer these questions, putting interdisciplinary at the heart of our approach.